

**RCI Banque S.A.**  
OPÉRANT SOUS LA MARQUE COMMERCIALE

**MOBILIZE**  
FINANCIAL SERVICES

**RAPPORT FINANCIER**  
**ANNUEL RCI BANQUE**  
**Au 31 décembre 2022**

*Le Rapport Financier Annuel est une reproduction de la version officielle du Rapport Financier Annuel qui a été établie au format XHTML et est disponible sur le site de l'émetteur.*

## SOMMAIRE

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL .....	3
RAPPORT DE GESTION.....	5
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.....	42
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS .....	49
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES STATUTAIRES.....	140
ÉTATS FINANCIERS STATUTAIRES.....	147
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	197

**RCI Banque S.A.**  
OPÉRANT SOUS LA MARQUE COMMERCIALE

**MOBILIZE**  
FINANCIAL SERVICES

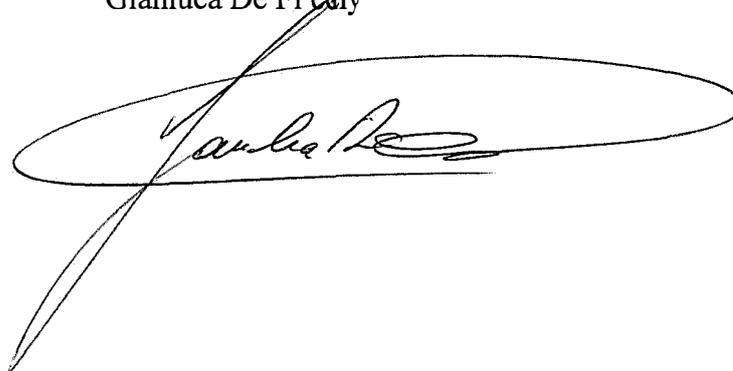
**ATTESTATION DU RAPPORT  
FINANCIER ANNUEL**

**Au 31 décembre 2022**

## Attestation de la personne physique responsable du rapport financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 10 février 2023  
Le Président du Conseil d'Administration  
Gianluca De Fichy

A handwritten signature in black ink, enclosed within a large, hand-drawn oval. The signature is cursive and appears to read 'Gianluca De Fichy'.

**RAPPORT DE  
GESTION  
Au 31 décembre 2022**

## Table des matières

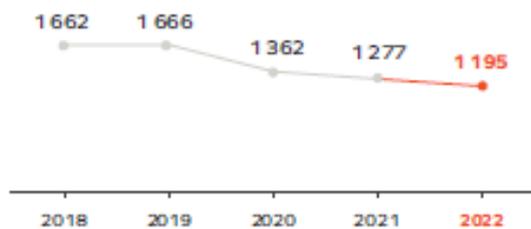
1	CHIFFRES CLES DU GROUPE MOBILIZE F.S. ....	8
2	PRESENTATION DES ACTIVITES DU GROUPE MOBILIZE FINANCIAL SERVICES.....	9
2.1	Présentation générale de RCI Banque .....	9
	Présentation de l'organisation .....	9
2.2	Présentation de l'offre Produits et Services.....	10
	<b>Des offres sur-mesure, pour chaque type de clientèle</b> .....	10
	<b>L'activité banque d'épargne, un pilier du refinancement de l'entreprise</b> .....	11
	<b>Près de 4000 collaborateurs sont pleinement engagés pour créer une mobilité durable pour tous</b> .....	11
3	ACTIVITE COMMERCIALE .....	12
3.1	Evolution du contexte automobile / des constructeurs de l'Alliance Renault-Nissan sur le périmètre opéré par RCI Banque.....	12
3.2	Performance commerciale .....	12
4	ANALYSE DE LA PERFORMANCE ECONOMIQUE – COMPTES CONSOLIDES.....	13
4.1	Informations générales financières .....	13
4.2	Analyse des comptes consolidés.....	14
4.2.1	Bilan .....	14
4.2.2	Compte de résultat consolidé .....	16
4.3	Contexte macro-économique et politique financière (refinancement et sécurité).....	16
4.4	Litiges en cours.....	19
4.5	Evénements post-clôture.....	19
4.6	Informations relatives au conflit russo-ukrainien.....	19
4.7	Perspectives 2023 .....	20
5	GESTIONS DES RISQUES .....	20
5.1	Risques de développement commercial (y compris le risque stratégique, le risque de concentration et les risques liés au climat et environnementaux) .....	20
5.2	Risques financiers.....	28
5.3	Risques liés aux produits .....	32
5.4	Risques opérationnels .....	29
5.5	Risques juridiques, réglementaires et fiscaux.....	30
5.6	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière .....	31
5.6.1	Les principes de l'élaboration des comptes.....	31
5.6.2	Les systèmes d'information utilisés à des fins de gestion des risques et organisation .....	
6	DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE .....	31

7	RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE .....	31
7.1	Activité de la Société en matière de recherche et de développement.....	31
7.2	Développement durable .....	31
7.2.1	La durabilité chez RCI Banque S.A .....	31
7.2.2	Principaux piliers de la stratégie durability de RCI Banque S.A. ....	31
7.2.3	Pilotage de la stratégie.....	32
7.2.4	Les réalisations de RCI Banque S.A. ....	33
8	COMPTES SOCIAUX.....	33
8.1	Contexte – Actif – Passif .....	33
8.2	Compte de résultat .....	34
8.3	Affectation du résultat .....	34
8.4	La participation salariale .....	34
8.5	Frais somptuaires .....	35
8.6	Résultats des 5 derniers exercices .....	35
8.7	Echéancier des dettes fournisseurs .....	35
9	ASSEMBLEE GENERALE DE RCI BANQUE S.A. DU 19 MAI 2023 .....	35
9.1	Ordre du jour .....	35
9.2	Texte de résolutions.....	36
10	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	38
10.1	Contrôleurs légaux des comptes.....	38
10.2	Principaux investissements au cours de l'exercice écoulé .....	38
10.3	Succursales de RCI Banque.....	39
10.4	Informations légales .....	39
10.5	Glossaire .....	41

## 1 CHIFFRES CLES DU GROUPE MOBILIZE F.S.

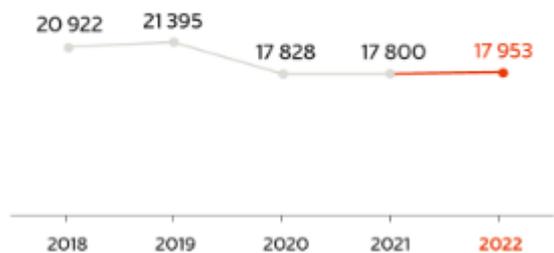
### NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS VÉHICULES

(en milliers)



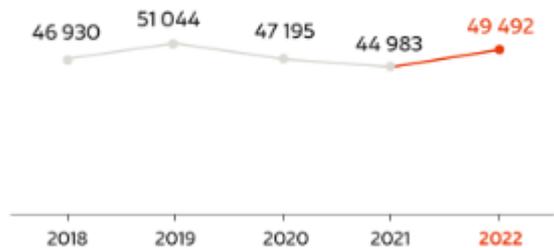
### NOUVEAUX FINANCEMENTS

(hors prêts personnels et cartes de crédit/en millions d'euros)

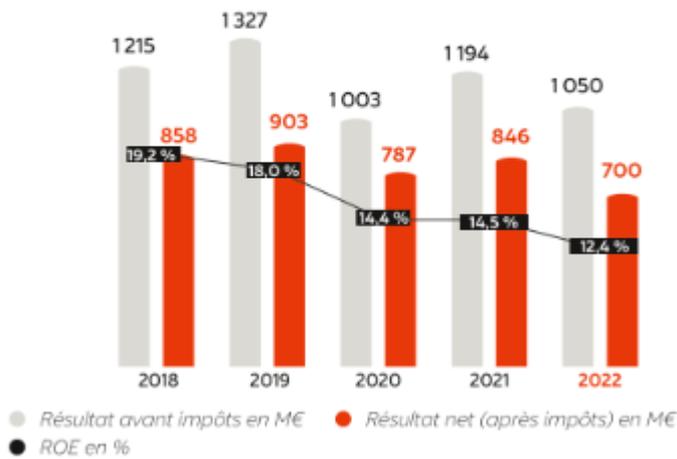


### ACTIFS NETS À FIN<sup>(3)</sup>

(en millions d'euros)



**RÉSULTATS**  
(en millions d'euros)

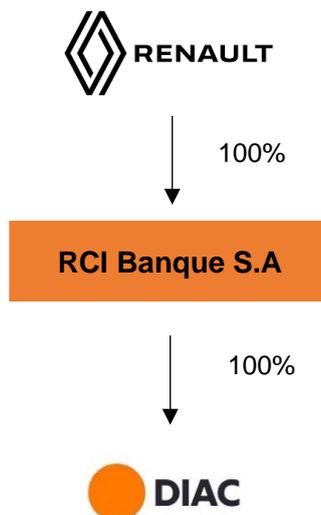


## 2 PRESENTATION DES ACTIVITES DU GROUPE MOBILIZE FINANCIAL SERVICES

### 2.1 Présentation générale de RCI Banque

#### Présentation de l'organisation

Conformément à l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la date de clôture de cet exercice, le capital de la Société est détenu à 99,99% par Renault S.A.S. et que RCI Banque détient directement en France, 99,99 % du capital de DIAC S.A, établissement de crédit et intermédiaire, d'assurances, au capital de 415 100 500 EUR immatriculé au RCS Bobigny sous le numéro 702 002 221.



Mobilize Financial Services est une marque détenue et opérée par RCI Banque.

### Raison d'être

Par décision du Conseil d'administration du 6 janvier 2022, la Société a adopté une raison d'être définie comme suit :

Version anglaise :  
« AS A PARTNER WHO CARES  
FOR ALL ITS CUSTOMERS  
WE BUILD INNOVATIVE FINANCIAL SERVICES  
TO CREATE SUSTAINABLE MOBILITY FOR ALL »

Version française :  
« A L'ECOUTE DE TOUS NOS CLIENTS  
NOUS CREONS DES SERVICES FINANCIERS INNOVANTS  
POUR CONSTRUIRE UNE MOBILITE DURABLE POUR TOUS »

La raison d'être n'est pas inscrite dans les statuts de la Société.

## 2.2 Présentation de l'offre Produits et Services

En mai 2022, RCI Banque a franchi une nouvelle étape et adopté une nouvelle identité commerciale en devenant Mobilize Financial Services, la marque de référence pour tous les besoins de mobilité liés à l'usage de la voiture. À l'écoute de tous ses clients, Mobilize Financial Services crée des services de financement innovants pour construire une mobilité durable pour tous.

Dans un contexte de changements majeurs pour l'industrie automobile, le renforcement des liens entre Mobilize et Mobilize Financial Services permet d'accompagner la stratégie de Renault Group d'aller au-delà de l'industrie automobile, basée sur un modèle chaîne de valeur des services de mobilité. Pour accompagner le développement de Mobilize, Mobilize Financial Services s'appuie sur ses 100 ans d'expertise, ses performances commerciales et financières, et ses contacts réguliers avec plus de 4 millions de clients, dont la satisfaction ne cesse d'augmenter. Mobilize Financial Services propose des services innovants et des parcours numériques qui permettent aux clients de réduire leur coût d'utilisation tout en accédant à une mobilité plus verte.

### Des offres sur-mesure, pour chaque type de clientèle

**Aux clients Particuliers**, nous proposons des offres de financements et des services adaptés à leurs projets et à leurs usages pour faciliter, accompagner et enrichir leur expérience, tout au long de leur parcours de mobilité automobile. Nos solutions et services s'appliquent aux véhicules neufs comme aux véhicules d'occasion.

**Aux clients Professionnels**, nous fournissons une grande diversité de solutions de mobilité, pour les libérer des contraintes liées à la gestion de leur parc de véhicules et leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier.

**Aux Réseaux des marques de l'Alliance** <sup>[1]</sup>, nous apportons un soutien actif en finançant les stocks (de véhicules neufs, véhicules d'occasion et pièces détachées), ainsi que les besoins de trésorerie à court terme.

### **L'activité banque d'épargne, un pilier du refinancement de l'entreprise**

Lancée en 2012, l'activité de collecte d'épargne est présente sur sept marchés : France, Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, Brésil, Espagne et aux Pays-Bas. La collecte de dépôts constitue un levier de diversification des sources de refinancement de l'activité du groupe. Les montants collectés atteignent 24,4 Md€, soit environ 49 % des actifs nets à fin décembre 2022<sup>[2]</sup>.

### **Près de 4000 collaborateurs sont pleinement engagés pour créer une mobilité durable pour tous**

Mobilize Financial Services se concentre sur trois priorités clés :

Développer des offres de location et d'abonnement automobile Mobilize Financial Services s'attend à bénéficier de la croissance du marché de la location opérationnelle et entend déployer des offres d'abonnement en s'appuyant sur les compétences de Bipi, société acquise en 2021.

Développer le segment du véhicule d'occasion en optimisant son financement sur l'ensemble du cycle de vie Mobilize Financial Services va accélérer son activité de financement de véhicules d'occasion en se concentrant sur l'ensemble du cycle de vie et en proposant un parcours intégré incluant l'entretien, le recyclage et le remarketing.

Proposer des services disruptifs autour de l'assurance automobile et des paiements.

Afin d'accompagner le passage de la propriété à l'usage, Mobilize Financial Services élargira sa gamme de services autour de deux domaines principaux : les assurances automobiles innovantes, en tirant parti de la connectivité des véhicules pour lancer des produits d'assurance basés sur l'usage et un écosystème de paiements.

Afin d'atteindre l'ensemble de ces objectifs, Mobilize Financial Services développe de nouvelles méthodes de travail plus transversales qui s'appuient sur l'intelligence collective.

En nous appuyant sur près de 100 ans d'expertise en financement automobile, nous souhaitons développer le financement de véhicules d'occasion ainsi que les offres d'abonnement et de location opérationnelle. Ces dernières nous permettront de disposer à terme des véhicules d'occasion qui viendront faciliter le développement de notre activité de financement et de souscription sur ce créneau. Dans ce contexte, l'exposition au risque de valeur résiduelle va s'accroître.

---

<sup>[1]</sup> Mobilize Financial Services accompagne les marques de Renault Group (Renault, Dacia, Alpine, Renault Korea Motors) dans le monde, du Groupe Nissan (Nissan, Infiniti) principalement en Europe, au Brésil, en Argentine, en Corée du Sud et sous la forme de joint-ventures en Inde, et de Mitsubishi Motors aux Pays-Bas.

<sup>[2]</sup> Actifs nets à fin = Encours net total à fin + Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissements et de provisions.

### 3 ACTIVITE COMMERCIALE

Malgré un marché automobile toujours pénalisé par la pénurie des semi-conducteurs, Mobilize Financial Services voit ses nouveaux financements croître de 3,3 % par rapport à l'année 2021, grâce à la hausse des montants moyens financés.

#### 3.1 Evolution du contexte automobile / des constructeurs de l'Alliance Renault-Nissan sur le périmètre opéré par RCI Banque

Dans un marché automobile en retrait de 4,6 %, les volumes des marques de l'Alliance s'établissent à 1,90 million de véhicules sur l'année 2022 en baisse de 5,7 %.

#### 3.2 Performance commerciale

Le taux d'intervention s'élève à 44,8 % en recul de 1,3 pts par rapport à l'année 2021.

Mobilize Financial Services a financé 1 195 380 dossiers sur l'année 2022, en baisse de 6,4 % par rapport à l'année 2021. L'activité Financements VO affiche un recul de 1,2 % par rapport à l'année 2021 avec 341 655 dossiers financés. Les financements de véhicules électriques atteignent 82 179 unités en 2022, soit 6,9% du nombre de dossiers financés contre 6,4% en 2021.

Les nouveaux financements (hors cartes et prêts personnels) s'élèvent à 18,0 Md€, soit une hausse de 3,3 % en raison de la croissance de 10,4 % des montants moyens financés.

Les actifs productifs moyens (APM) liés à l'activité Clientèle s'élèvent à 38,3 Md€ sur l'année 2022. Ils progressent de 1,8 %, portés par la croissance des nouveaux financements.

Les actifs productifs moyens liés à l'activité Réseau baissent de 9,8 % à 6,4 Md€, conséquence de la pénurie des semi-conducteurs et de la politique d'optimisation des stocks de véhicules du réseau mise en place par les marques de Renault Group. Au global, les actifs productifs moyens s'établissent à 44,7 Md€, soit un léger retrait de 0,1 % par rapport à l'année 2021.

Mobilize Financial Services a vendu 3,8 millions de contrats d'assurance et de services sur l'année 2022, en diminution de 4,7 % par rapport à l'année 2021 notamment du fait de la baisse des immatriculations et du nombre de contrats de financement.

La Région Europe reste le cœur de l'activité de Mobilize Financial Services, avec des nouveaux financements (hors cartes et prêts personnels) qui s'élèvent à 15,8 Md€, en progression de 2,7 % par rapport à l'année 2021 et qui représentent 88 % des nouveaux financements du groupe. La croissance se concentre principalement en Allemagne et au Royaume-Uni.

La Région Amériques particulièrement impactée par la crise sanitaire en 2021 est quant à elle en reprise. Les nouveaux financements progressent de 23,2 % par rapport à l'année 2021, pour s'établir à 1,4 Md€. Tous les pays de la région sont en progression par rapport à l'année précédente.

Les nouveaux financements de la Région Afrique – Moyen-Orient – Inde et Pacifique s'élèvent à 0,8 Md€, en recul de 11,0 % par rapport à l'année 2021. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des immatriculations de Renault Group en Corée.

## **4 ANALYSE DE LA PERFORMANCE ECONOMIQUE – COMPTES CONSOLIDES**

### **4.1 Informations générales financières**

Le produit net bancaire (PNB) s'établit à 2 045 M€, en hausse de 11,9 % par rapport à l'année 2021. Cette hausse est liée principalement à l'effet positif de la valorisation des swaps de taux provenant de la hausse des taux d'intérêt. Il convient de noter que l'impact de la valorisation des swaps est un effet non-récurrent. La contribution au PNB des activités de Services représente 32,7 %, en léger recul de 2,9 pts par rapport à l'année 2021.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 624 M€, en hausse de 54 M€ comparé à fin 2021. Ils représentent 1,39 % des Actifs productifs moyens (ci-après « APM »), soit une hausse de 12 points de base par rapport à l'année 2021. Cette hausse de 12 points de base s'explique par la baisse des APM réseau et par les investissements réalisés dans de nouvelles activités comme la souscription automobile.

Le coût du risque sur l'activité Clientèle (financement des particuliers et des entreprises) s'établit à 0,55 % des APM à fin 2022 contre 0,26 % des APM à fin 2021. 2020 avait été négativement impacté par le Covid et 2021 avait donc bénéficié de reprises de provisions suite à la normalisation de la situation sanitaire. Le Coût du risque 2022 revient donc à un niveau en ligne avec les tendances historiques. Le coût du risque sur l'activité Réseaux (financement des concessionnaires) s'établit en reprise de -0,33 % de l'APM à fin décembre 2022 contre une reprise de -0,52 % à fin décembre 2021. Le cout du risque total s'établit à 0,44% de l'APM contre 0,14 % à fin décembre 2021, soit une charge de 195 MEUR en 2022 contre 62 MEUR en 2021 et, à titre de comparaison pré-Covid, 202 MEUR en 2019.

Le résultat avant impôts s'établit à 1 050 M€ contre 1 194 M€ à fin décembre 2021. Il est impacté négativement par la normalisation du cout du risque après une année de hausse des provisions liées au Covid en 2020 et des reprises de ces provisions en 2021 suite à la normalisation de la situation sanitaire. La dépréciation des titres détenus dans RN Bank pour 119 MEUR en 2022 est partiellement compensée par un impact positif non récurrent de 101 M€ lié à la valorisation des swaps de taux couvrant les dépôts à vue dans le contexte de hausse des taux d'intérêt.

Le résultat net consolidé – part des actionnaires de la société mère – atteint 700 M€ en 2022, contre 846 M€ à fin décembre 2021.

## 4.2 Analyse des comptes consolidés

### 4.2.1 Bilan

#### BILAN CONSOLIDE

ACTIF - En millions d'euros	12/2022	12/2021
Caisse et Banques centrales	5 874	6 745
Instruments dérivés de couverture	434	147
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (**)	521	837
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	119	137
Prêts et créances au coût amorti sur les établissements de crédit	1 690	1 294
Prêts et créances au coût amorti sur la clientèle	48 631	44 074
Actifs d'impôts courants	41	21
Actifs d'impôts différés	220	179
Créances fiscales hors impôts courants	125	112
Comptes de régularisation et actifs divers	1 041	957
Actifs non courants destinés à être cédés	19	
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	66	146
Opérations de location opérationnelle	1 383	1 344
Immobilisations corporelles et incorporelles	123	94
Goodwill	137	149
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>60 424</b>	<b>56 236</b>

<b>PASSIF - En millions d'euros</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
Banques centrales	3 715	3 738
Instruments dérivés de couverture	351	44
Dettes envers les établissements de crédit	2 012	1 997
Dettes envers la clientèle	25 473	22 030
Dettes représentées par un titre	18 108	17 971
Passifs d'impôts courants	108	136
Passifs d'impôts différés	818	670
Dettes fiscales hors impôts courants	25	21
Comptes de régularisation et passifs divers	2 004	1 916
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	1	
Provisions	188	162
Provisions techniques des contrats d'assurance	425	436
Dettes subordonnées	886	893
Capitaux propres	6 310	6 222
- Dont capitaux propres part du groupe	6 309	6 208
Capital souscrit et réserves liées	814	814
Réserves consolidées et autres	4 993	4 950
Gains ou pertes latents	(198)	(402)
Résultat de l'exercice	700	846
- Dont capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	1	14
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>60 424</b>	<b>56 236</b>

## HORS-BILAN CONSOLIDÉ

<b>En millions d'euros</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
<b><u>Engagements donnés</u></b>	<b>4 600</b>	<b>3 487</b>
Engagements de financement	4 209	3 400
Engagements de garantie	305	29
Autres engagements donnés	86	58
<b><u>Engagements reçus</u></b>	<b>23 044</b>	<b>21 806</b>
Engagements de financement	4 714	4 608
Engagements de garantie	18 242	17 146
Autres engagements reçus	88	52

## 4.2.2 Compte de résultat consolidé

### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Intérêts et produits assimilés	2 152	1 766
Intérêts et charges assimilées	(883)	(599)
Commissions (Produits)	679	639
Commissions (Charges)	(311)	(282)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	69	8
Produits des autres activités	1 023	1 091
Charges des autres activités	(684)	(795)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>2 045</b>	<b>1 828</b>
Charges générales d'exploitation	(622)	(556)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(20)	(20)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 403</b>	<b>1 252</b>
Coût du risque	(195)	(62)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 208</b>	<b>1 190</b>
Part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises (2)	(127)	19
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés		
Résultat sur exposition inflation (3)	(31)	(14)
Variation de valeur des écarts d'acquisition		(1)
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (4)</b>	<b>1 050</b>	<b>1 194</b>
Impôts sur les bénéfices	(330)	(328)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>720</b>	<b>866</b>
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	20	20
Dont part du groupe	700	846
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000
Résultat net par action (1) et en euros	700,12	846,42
Résultat net dilué par action et en euros	700,12	846,42

(1) Résultat net - Part des actionnaires de la société mère rapportée au nombre d'actions

- (2) La valeur de mise en équivalence de RN SF B.V a été intégralement dépréciée au 31 décembre 2022 du fait des incertitudes sur la recouvrabilité de cet actif, représentant un impact négatif sur la part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises de 119 millions d'euros sur la période. Est également incluse l'impact de l'hyperinflation Turquie pour un montant -6 millions d'euros.
- (3) Hyperinflation Argentine
- (4) Dont résultat net des activités abandonnées pour – 1 millions d'euros

### 4.3 Contexte macro-économique et politique financière (refinancement et sécurité)

La Direction Financements et Trésorerie assure le refinancement des entités du groupe éligibles au refinancement centralisé. Elle emprunte les ressources nécessaires à la continuité de l'activité commerciale (émission d'obligations et de titres de créances négociables, titrisations, emprunts interbancaires...), procède aux équilibrages actif-passif et aux ajustements de trésorerie des sociétés du groupe, tout en gérant et minimisant l'exposition aux risques financiers par l'utilisation des swaps de taux d'intérêt et de change ainsi que d'opérations de change au comptant et à terme.

Les principes de politique financière s'étendent à l'ensemble des filiales consolidées du groupe RCI Banque et sont adaptés et déclinés au sein des filiales dont le refinancement n'est pas centralisé.

Le refinancement des filiales situées dans un pays hors zone euro dont le risque de transfert et convertibilité est jugé matériel par RCI Banque est généralement réalisé localement afin de limiter tout risque « transfrontière ». Les procédures Groupe prévoient néanmoins la possibilité pour la centrale de refinancement d'accorder ponctuellement des financements cross border aux filiales situées dans ces pays pour des montants limités, ou dans le cas où une police d'assurance couvre le risque de non-convertibilité et de non-transfert.

Ces filiales sont également soumises aux mêmes exigences de suivi des risques financiers que les autres filiales du groupe : respect des limites de risque de taux et de change, suivi du risque de liquidité, limitation du risque de contrepartie et suivi spécifique par le biais d'un comité financier dédié et d'un reporting ad hoc.

Les opérations sur instruments financiers réalisées par la holding RCI Banque sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe.

**Le resserrement des politiques monétaires des principales banques centrales (conséquence directe de la hausse de l'inflation après le déclenchement des opérations militaires en Ukraine) et la baisse de l'activité en Chine en raison de sa politique zéro COVID ont conduit à un ralentissement de l'activité économique mondiale.**

Aux États-Unis, après la contraction de l'activité au premier semestre, la croissance devrait rester modérée sur les prochains trimestres. Le marché du travail demeure robuste avec un taux de chômage qui reste à des niveaux bas (3,5 % à fin décembre). L'inflation reste très élevée mais commence à montrer ses premiers signes de ralentissement (6.5% en décembre contre 7,1% en novembre, 7,8 % en octobre, 8.3% en août).

La persistance d'un marché du travail tendu et d'une inflation élevée a conduit la Fed à amorcer son cycle de resserrement monétaire à partir du mois de mars. La cible des taux des Fed Funds a ainsi été relevée de 425 bps pour atteindre 4,25-4,50% à fin décembre.

La BCE a augmenté son taux directeur de 250 bps au cours de l'année 2022, faisant passer le taux de dépôt marginal de -0,50% à 2,00%. Elle prévoit de relever encore les taux d'intérêt afin d'assurer le retour rapide de l'inflation à sa cible à moyen terme de 2%. La BCE a aussi précisé qu'elle entamera la réduction de son bilan à partir de début mars 2023 (le portefeuille du programme d'achats d'actifs « APP » sera réduit de 15 milliards d'euros par mois en moyenne jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2023, puis son rythme sera ajusté au fil du temps).

\*

La Banque d'Angleterre (BoE), une des premières banques centrales à avoir enclenché le cycle de resserrement monétaire, a relevé son taux directeur à plusieurs reprises pour le porter à 3,50% contre 0,25% à fin 2021.

Les craintes de stagflation ont entraîné une forte volatilité sur les marchés financiers. En Europe, les rendements obligataires ont augmenté dans le sillage des taux américains. Le taux des obligations souveraines allemandes à dix ans a dépassé la barre des 2% pour s'établir à 2,57%, contre un niveau de -0,19% à fin 2021.

Suite à l'inflexion constatée sur le front de l'inflation aux Etats-Unis et en Europe, les actions et les obligations d'entreprise qui avaient souffert au deuxième et troisième trimestre ont commencé à rebondir en fin d'année. Après avoir touché un point bas à -25 % fin septembre, l'Euro Stoxx 50 termine l'année à 3793 sur un repli de -11.74%. Les spreads de crédit ont connu une évolution similaire : après un plus haut à 138bps en juillet, l'index IBOXX Corporate Bond Euro s'établit à 99 bps à fin décembre contre 61 bps à fin décembre 2021.

Dans ce contexte de marché volatile, le groupe a émis l'équivalent de 2,8 milliards d'euros en 2022 et lancé son premier emprunt obligataire vert pour 500 millions d'euros. Les fonds reçus servent à financer des véhicules électriques et des infrastructures de recharge. Cette transaction démontre la volonté du groupe de favoriser la transition vers la mobilité électrique et son engagement dans la lutte contre le changement climatique. Le groupe a également fait son retour sur le marché suisse avec le placement d'un emprunt obligataire pour 110 millions de francs suisses à 3 ans et allongé la maturité de sa dette avec une opération pour 650 millions d'euros sur une maturité de 6 ans. Deux émissions de 750 millions d'euros à respectivement 3,5 et 3 ans ont également été réalisées.

Sur le marché de la titrisation, le groupe a placé pour environ 700 millions d'euros de titres adossés à des prêts automobiles accordés par sa filiale française. La succursale Espagnole a également réalisé sa première titrisation en émettant 1,1 milliards d'euros de titres Senior auto-souscrits qui viendront renforcer la réserve de liquidité.

L'activité de collecte d'épargne s'est montrée particulièrement dynamique et compétitive en termes de coût de la ressource collectée. Les dépôts ont permis de réduire l'impact de l'augmentation du coût des financements de marché, démontrant ainsi la pertinence de la stratégie de diversification des financements initiée il y a 10 ans. Les encours d'épargne collectée ont progressé de 3,4 milliards d'euros depuis le début d'année pour s'établir à 24,4 milliards d'euros.

Ces ressources, auxquelles s'ajoutent, sur le périmètre Europe, 4,4 Md€ de lignes bancaires confirmées non tirées, 4,6 Md€ de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire des Banques Centrales, 5,8 Md€ d'actifs hautement liquides (HQLA) permettent au groupe Mobilize Financial Services d'assurer le maintien des financements accordés à ses clients pendant 11 mois sans accès à la liquidité extérieure. Au 31 décembre 2022, la réserve de liquidité du groupe Mobilize Financial Services (périmètre Europe) s'établit à 14,9 Md€.

La sensibilité globale au risque de taux de RCI Banque s'est maintenue en dessous de la limite de 70 M€ fixée par le groupe.

Au 31 décembre 2022, une hausse des taux parallèle (1) aurait un impact sur la marge nette d'intérêts (MNI) du groupe de 0,78 M€ avec la contribution par devise suivante :

/ - 1,6 M€ en EUR ; / + 1,0 M€ en GBP ;

/ - 0,3 M€ en BRL ; / + 0,1 M€ en PLN ;  
/ - 0,1 M€ en KRW ; / - 0,3 M€ en CHF.

La somme des valeurs absolues des sensibilités à un choc de taux parallèle <sup>(1)</sup> dans chaque devise s'élève à 7.0 M€.

La position de change transactionnelle <sup>(2)</sup> consolidée du groupe RCI Banque atteint 12,7 M€.

<sup>(1)</sup> Depuis 2021 et en conformité avec les orientations de l'EBA (Guidelines IRRBB), l'amplitude des chocs de taux est fonction de la devise. Au 31 décembre 2022, les chocs de taux appliqués pour chaque devise ont été de : + 100 bps pour EUR, CHF, DKK, MAD; + 150 bps pour SEK et GBP ; + 200 bps pour CZK ; + 250 bps pour HUF; + 300 bps pour le RON, COP et PLN BRL ; + 350 bps pour le BRL ; + 500 bps pour ARS et RUB.

<sup>(2)</sup> Position de change excluant les titres de participations au capital des filiales.

#### 4.4 Litiges en cours

Il n'existe pas à ce jour de litige en cours pouvant avoir un impact significatif sur les comptes clos au 31 décembre 2022.

#### 4.5 Événements post-clôture

Aucun autre événement postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes clos au 31 décembre 2022 n'est intervenu entre la date de clôture et la date de rédaction du présent rapport de gestion.

#### 4.6 Informations relatives au conflit russo-ukrainien

Le conflit en Ukraine a eu d'importantes répercussions sur les prix de l'énergie et des denrées alimentaires dont les principales conséquences ont été une hausse de l'inflation et une dégradation des perspectives de croissance économique.

La principale exposition en Russie provient de l'investissement dans RN Bank, une entité auto-financée dans laquelle le groupe détient 30 % des intérêts économiques à travers la holding RN SF B.V. qui est consolidée par mise en équivalence. Dans l'attente de la cession de notre participation et en raison des incertitudes sur la recouvrabilité de cet actif, les titres de participation dans RN SF B.V. ont fait l'objet d'une provision pour la totalité de leur valeur au 31 décembre 2022. L'impact négatif s'élève à 119 millions d'euros au résultat. L'évolution du cours du rouble fait ressortir une réserve de change de -16 millions d'euros à fin décembre en cette devise.

Le groupe détient également 100 % de RNL Leasing, une société de leasing consolidée en intégration globale. La contribution de RNL leasing aux capitaux propres du groupe est peu significative (0,6 millions d'euros) et les prêts d'actionnaire de 1,5 milliards de roubles (équivalents à 19 millions d'euros) sont éliminés dans le cadre du traitement des opérations intragroupes. Le 11 octobre 2022, un contrat relatif à la cession de RNL Leasing a été signé (en attente de l'autorisation des autorités Russes). En conséquence, les actifs et passifs de RNL Leasing sont reclassés dans les rubriques « actifs/passifs non courants destinés à être cédés » dans les états financiers consolidés du groupe Mobilize Financial Services conformément à IFRS 5. L'actifs non courants destinés à être cédés représente 22 M€ à fin 2022 avec une dépréciation de 3M€ qui a été comptabilisée représentant la différence entre le prix de vente et la créance détenue. Le taux de clôture KRUB utilisé à fin 2022 est 76,85 et le taux moyen (compte de résultat) utilisé est 72,17.

Le groupe Mobilize Financial Services a entrepris des démarches pour se désengager de ses investissements en Russie.

## 4.7 Perspectives 2023

Après deux années marquées par les pénuries de semi-conducteurs, les marques de l'Alliance anticipent une normalisation de l'approvisionnement en 2023 et une croissance de leurs ventes. Cette situation devrait conduire à une augmentation des nouveaux financements de véhicules et donc des encours de financements.

En 2023 le Groupe Mobilize Financial Services entend confirmer la résilience de sa performance financière dans un environnement qui devrait rester marqué par une inflation en repli par rapport à 2022 mais qui devrait rester élevée et une baisse de la croissance économique mondiale.

Malgré tout, compte tenu de la politique de provisionnement prudente de l'entreprise et de la mise à jour en 2022 des paramètres LGD, le cout du risque 2023 est attendu en léger repli par rapport à son niveau de l'année précédente.

## 5 GESTIONS DES RISQUES

Les facteurs de risque présents dans ce chapitre sont ceux identifiés comme, selon les estimations du groupe, pouvant avoir un une incidence défavorable majeure sur son activité, sa situation financière et ses résultats. Toutefois, il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de l'ensemble des risques auxquels est exposé le groupe. Les risques propres à l'activité du groupe sont présentés ci-après sous 5 principales catégories, conformément à l'article 16 du règlement (UE) n° 2017/1129 dit « Prospectus 3 » du 14 juin 2017 :

- Risques de développement commercial
- Risques financiers
- Risques liés aux produits
- Risques opérationnels
- Risques juridiques, réglementaires et fiscaux

### 5.1 Risques de développement commercial (y compris le risque stratégique, le risque de concentration et les risques liés au climat et environnementaux)

**Les résultats d'exploitation et la situation financière du groupe Mobilize F.S. dépendent de la stratégie d'entreprise et des ventes de véhicules de marque de l'Alliance Renault-Nissan.**

En tant que filiale financière à 100% de Renault au service de l'Alliance Renault-Nissan, l'activité prédominante du groupe Mobilize F.S. consiste à financer les ventes de véhicules de marque de l'Alliance Renault-Nissan, ce qui représente une majorité substantielle de son produit net bancaire.

En raison des liens stratégiques, commerciaux et financiers du groupe Mobilize F.S. avec le Groupe Renault et du fait que l'activité soit concentrée au sein de l'Alliance Renault Nissan, toute réduction ou suspension de la production ou de la vente de véhicules du Groupe Renault due à une diminution de la qualité, de la sécurité ou de la fiabilité réelle ou perçue des véhicules, à une interruption de l'approvisionnement par des tiers, à des changements significatifs des programmes ou stratégies de marketing ou à une publicité négative, pourraient avoir un impact négatif significatif sur le niveau du volume de financement du groupe Mobilize F.S. et sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. En outre, la demande de véhicules de l'Alliance Renault-Nissan peut être affectée par les facteurs suivants :

- la diversification et l'innovation du parc automobile de l'alliance Renault-Nissan ;
- la compétitivité des prix de vente des véhicules ;
- les niveaux de la demande des clients pour la vente et la location de véhicules neufs et d'occasion, y compris en raison du contexte macroéconomique qui peut influencer la demande ; la demande des clients pour le financement de leurs achats de véhicules ;
- les taux de production des véhicules ; et
- les niveaux de stocks maintenus par les concessionnaires de l'Alliance Renault-Nissan.

Par ailleurs, la réussite du plan stratégique du groupe Mobilize F.S. dépend de plusieurs leviers comme la performance de ses produits et investissements ou encore de sa capacité à maintenir un haut niveau de satisfaction de ses clients, mais aussi d'une gouvernance appropriée autour du plan stratégique permettant l'adhésion des salariés le groupe Mobilize F.S.

En outre, la stratégie d'entreprise et la répartition des ventes de l'Alliance Renault-Nissan peuvent conduire à une concentration des expositions du groupe Mobilize F.S. Un événement défavorable impactant une zone géographique ou une catégorie de clientèle représentant une part importante des actifs du groupe pourrait avoir des conséquences négatives sur sa santé financière.

### **Risque lié à l'instabilité géopolitique**

Le groupe Mobilize F.S est implanté dans différents pays et à ce titre est exposé au risque géopolitique dont les composantes principales sont :

- Risque de nationalisation : Risque que le pays hôte passe une loi lui permettant de racheter un actif localisé dans sa juridiction pour un prix inférieur à la valeur de cet actif.
- Risque de non-transfert : Risque que le pays hôte implémente des limitations aux transferts de fonds hors du pays.
- Risque législatif : Risque que le pays hôte passe une loi qui impacte négativement la valeur des actifs situés dans sa juridiction.
- Risque lié à l'adoption de sanctions internationales envers un pays dans lequel RCI est implanté

### **Les risques climatiques et environnementaux sont susceptibles d'impacter les activités, le résultat d'exploitation, la situation financière et la réputation du groupe Mobilize F.S**

Les risques climatiques et environnementaux sont liés à 2 familles de risques :

- Les risques physiques : liés aux impacts du changement climatique et de la dégradation de l'environnement à travers les événements extrêmes (inondations, vagues de chaleur...) ou les évolutions à long terme (variabilité des températures, perte de biodiversité...)
- Les risques de transition : liés aux évolutions technologiques, de réglementations ou de sentiment de marché contribuant à la transition vers une économie bas carbone

Ils sont perçus comme des facteurs pouvant accroître certaines catégories traditionnelles de risques (risque de crédit, risque valeurs résiduelles, risque stratégique, risque de liquidité, risque opérationnel et de non-conformité, risque assurance).

Le groupe pourrait être exposé au risque climatique physique impactant sa capacité à maintenir ses services dans des zones géographiques impactées par des événements extrêmes (inondations, sécheresses etc.), ainsi que par l'impact négatif qu'auraient des épisodes climatiques extrêmes sur l'activité de ses clients ou même directement sur l'activité du Groupe à travers les produits d'assurance (CPI, GAP). De plus, le groupe pourrait être exposé aux risques de transition à travers son portefeuille de crédit, pour certains secteurs d'activités ou avec la mise en place de réglementations, par exemple dans le domaine de

l'automobile afin de limiter l'usage des véhicules ou de favoriser la transition vers les alternatives électriques

Enfin, des risques de responsabilité et de réputation pourrait également découler de ces deux catégories de risque

## 5.2 Risques financiers

### **Une perturbation des sources de financement du groupe Mobilize F.S et de l'accès aux marchés de capitaux aurait un effet négatif sur sa position de liquidité.**

Le groupe Mobilize F.S. porte une grande attention à la diversification de ses sources d'accès à la liquidité. A cette fin, le groupe s'impose des normes internes strictes. Le groupe finance ses activités par le biais d'émissions de dettes à long terme, d'emprunts bancaires, d'émissions de billets de trésorerie, de titrisation de créances et d'activités de collecte de dépôts et il dépend donc d'un accès fiable à des ressources financières. En raison de ses besoins de financement, le groupe Mobilize F.S. est exposé au risque de liquidité en cas de fermeture du marché ou de tensions de la source de financement.

Le risque de liquidité se matérialise par le fait que le groupe Mobilize F.S. ne puisse pas honorer ses engagements ou ne puisse pas financer le développement de ses activités selon ses objectifs commerciaux. Le risque d'évolution du rating et de coût de refinancement correspond au risque pour le groupe Mobilize F.S. de ne pas pouvoir financer ses activités à un coût compétitif par rapport à ses concurrents.

La liquidité du groupe Mobilize F.S. pourrait être sensiblement affectée par des facteurs que la banque ne peut pas contrôler, tels que des perturbations générales du marché, la perception sur le marché ou des pressions spéculatives sur le marché de la dette. Si les besoins de financement du groupe Mobilize F.S. augmentent ou si le groupe Mobilize F.S. ne peut accéder à de nouvelles sources de fonds, une liquidité insuffisante serait particulièrement préjudiciable à sa position concurrentielle, à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

Le ratio de liquidité court terme (Liquidity Coverage Ratio ou LCR) s'établit à 342% au 31 décembre 2022 et les réserves de liquidité s'élèvent à 14,9 Md€ au 31 décembre 2022.

### **Les résultats d'exploitation du groupe Mobilize F.S. peuvent être affectés négativement par les changements des taux d'intérêt du marché ou des taux offerts aux dépôts des clients.**

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (IRRBB) désigne le risque sur le capital et les résultats de la banque qui résulterait d'une évolution défavorable des taux d'intérêt affectant les positions du portefeuille bancaire de la banque L'objectif du groupe Mobilize F.S est d'atténuer au maximum ce risque.

Les prêts à la clientèle du groupe Mobilize F.S. sont généralement émis à des taux d'intérêt fixes, pour des durées d'un à soixante-douze mois, tandis que les crédits aux concessionnaires sont émis à des taux fixes pour des durées inférieures à douze mois. L'exposition du groupe Mobilize F.S. aux taux d'intérêt est évaluée quotidiennement en mesurant la sensibilité pour chaque devise, entité de gestion et portefeuille d'actifs et la couverture des flux de trésorerie est systématique, en utilisant des swaps pour convertir les passifs à taux variable en passifs à taux fixe.

Le groupe Mobilize F.S. calcule la sensibilité au taux d'intérêt en appliquant une augmentation hypothétique de taux d'intérêt dont l'intensité dépend de la devise de l'entité. Bien que le groupe Mobilize F.S. surveille son risque de taux d'intérêt en utilisant une méthodologie

commune à l'ensemble du groupe, la couverture du risque n'est pas toujours appropriée, reflétant la difficulté d'ajuster la structure d'emprunt pour correspondre à la structure des prêts à la clientèle.

Les variations des taux d'intérêt ne peuvent pas toujours être prévues ou couvertes et, si elles ne sont pas prévues ou couvertes de manière appropriée, elles pourraient avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière et les résultats d'exploitation du groupe Mobilize F.S. La sensibilité globale du groupe Mobilize F.S. au risque de taux d'intérêt est restée inférieure à la limite fixée à 70 millions d'euros.

La sensibilité consolidée au risque de taux d'intérêt de la MNI basée sur le périmètre interne, calculée comme la somme des valeurs absolues des sensibilités aux chocs ajustés aux devises dans toutes les devises s'élève à 5,7 m€ à fin décembre 2022, contre 8,6 m€ à fin 2021.

**Risque d'évolution défavorable des coûts de refinancement du groupe Mobilize F.S, notamment à la suite d'une détérioration de la notation de RCI Banque SA par les agences de notation ou d'un changement global des conditions de financement (marché et dépôts)**

L'accès au marché du groupe Mobilize F.S. peut être affecté par les notations de crédit des entités qui le composent et, dans une certaine mesure, du Groupe Renault. RCI Banque S.A est, à la date de cette publication noté Baa2 (perspective stable) par Moody's France SAS et BBB- (perspective stable) par S&P Global Ratings Europe Limited.

Les agences de notation S&P Global Ratings Europe Limited et Moody's France SAS utilisent des notations pour classer la solvabilité de RCI Banque S.A afin d'évaluer si RCI Banque S.A sera en mesure de rembourser ses obligations à l'avenir.

Une détérioration de la position de liquidité de RCI Banque S.A., des politiques de gestion du capital ou un affaiblissement significatif de la rentabilité pourraient conduire à un impact négatif sur sa notation.

RCI Banque S.A est une filiale à 100% de Renault et la notation de RCI Banque S.A reste dépendante du développement économique et de la notation de Renault. Toute action de notation négative à l'égard de la dette à long terme de Renault pourrait entraîner une action similaire à l'égard de la dette à long terme de RCI Banque S.A.

Les financements de RCI Banque S.A proviennent principalement des dépôts de la clientèle et des marchés de capitaux. Sa capacité à obtenir des financements de gros à des taux compétitifs dépend des conditions globales des marchés financiers et de sa capacité à obtenir des notations de crédit appropriées. Une baisse de ses notations de crédit ou des notations de crédit de Renault S.A. ou toute révision des perspectives entraînerait probablement une augmentation des coûts d'emprunt de RCI Banque S.A ou pourrait rapidement réduire l'accès de RCI Banque S.A aux marchés des capitaux à l'avenir. Sa capacité à capter et retenir les dépôts de la clientèle dépend de l'attractivité des produits d'épargne que la Banque propose à ses clients. Le cout des dépôts peut ainsi être impacté par la politique commerciale menée par ses concurrents.

**Risque de change**

Le groupe Mobilize F.S. est exposé au risque de perte résultant de l'exposition actuelle ou future à des opérations courantes et/ou de refinancement dans une devise autre que l'euro ou d'une baisse potentielle de la valeur des fonds propres du groupe Mobilize F.S due à la dépréciation des fonds propres détenus dans des pays hors zone euro.

Les participations en devises autres que l'euro (risque de change structurel) peuvent faire l'objet de couverture.

Le risque de change transactionnel (exposition au risque de change hors titres de participation) résulte principalement des prêts multidevises et des factures en devises.

Au 31 décembre 2022, la position de change transactionnelle consolidée du groupe Mobilize F.S s'élève à 12,7 millions d'euros.

### 5.3 Risques liés aux produits

**Le groupe Mobilize F.S. peut subir des pertes à la suite de la défaillance de sa clientèle particuliers et entreprises, de ses concessionnaires ou de ses importateurs (c'est-à-dire l'incapacité de payer les échéances de crédit au groupe Mobilize F.S. en vertu du contrat de crédit (retard de paiement)).**

Le groupe Mobilize F.S. peut être exposé au risque de crédit de ses clients et concessionnaires/importateurs si ses techniques de gestion du risque sont insuffisantes pour la protéger contre les défauts de paiement de ses contreparties.

Le risque de crédit est le risque de perte résultant de la défaillance des clients ou des concessionnaires/importateurs de au groupe Mobilize F.S. à remplir les obligations de tout contrat signé. Le risque de crédit dépend fortement de facteurs économiques, y compris le chômage, les faillites d'entreprises, la croissance des revenus personnels, le revenu disponible des ménages, la rentabilité des concessionnaires, les prix des véhicules d'occasion. Le niveau de risque de crédit dans le portefeuille de financement des concessionnaires du groupe Mobilize F.S. est influencé, entre autres facteurs, par la solidité financière des concessionnaires/importateurs du portefeuille du groupe Mobilize F.S., la qualité des garanties et des process mis en place afin de sécuriser les financements, et la demande globale de véhicules. Le niveau de risque de crédit du portefeuille de clients du groupe Mobilize F.S. est affecté par les conditions macroéconomiques générales qui peuvent affecter la capacité de certains de ses clients à effectuer les paiements prévus.

Le groupe Mobilize F.S. utilise des systèmes avancés d'évaluation du crédit et des recherches dans des bases de données externes pour évaluer les prêts accordés aux particuliers et aux entreprises, et un système de notation interne pour évaluer les concessionnaires. Bien que le groupe Mobilize F.S. ajuste constamment sa politique d'acceptation pour tenir compte des conditions du marché, une augmentation du risque de crédit entraînerait une hausse du coût du risque et des provisions pour pertes sur créances.

Le groupe Mobilize F.S. met également en place des procédures détaillées pour contacter les clients en défaut de paiement, organise la reprise des véhicules impayés et vend les véhicules repris. Cependant, les procédures d'origination du groupe Mobilize F.S., la surveillance du risque de crédit, les activités de service de paiement, la tenue des dossiers des comptes clients ou les politiques de reprise de possession peuvent ne pas être suffisantes pour empêcher un effet négatif sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

L'augmentation du risque de crédit augmenterait le coût du risque et les provisions pour pertes sur créances, ce qui aurait un impact direct sur les résultats financiers du groupe Mobilize F.S. et potentiellement sur son capital interne.

Le coût total du risque au 31 décembre 2022 s'élevait à 0.43%% des actifs productifs moyens et au 31 Décembre 2021 à 0.14%.

Au 31 décembre 2022, les actifs nets des clients s'élevaient à 39.1 milliards d'euros et ceux des concessionnaires à 10.4 milliards d'euros.

**Une diminution du prix de revente des véhicules loués pourrait avoir un impact négatif sur les résultats d'exploitation et la situation financière du groupe Mobilize F.S.**

Lorsque les véhicules loués sont restitués au groupe Mobilize F.S. à la fin du contrat de location et que le groupe Mobilize F.S. ne bénéficie pas d'un accord de rachat par un tiers (provenant généralement d'un concessionnaire ou d'un constructeur automobile) et/ou qu'un client n'exerce pas une option d'achat du véhicule à la fin du contrat de location, le groupe Mobilize F.S. est exposée au risque de perte dans la mesure où le produit de la vente réalisé lors de la vente du véhicule restitué n'est pas suffisant pour couvrir la valeur résiduelle qui a été estimée au début du contrat de location.

Dans la mesure où la valeur résiduelle réelle du véhicule, telle que reflétée dans le produit de la vente, est inférieure à la valeur résiduelle prévue pour le véhicule au début du contrat de location, le groupe Mobilize F.S. subit une perte lors de la cession du véhicule.

Parmi d'autres facteurs, les conditions économiques, les prix et volumes de vente des véhicules neufs, les canaux de distributions, le cycle de vie du modèle, les volumes disponibles de véhicule d'occasion, les spécificités produit et la concurrence influencent fortement les prix des véhicules d'occasion et donc la valeur résiduelle réelle des véhicules loués. Les différences entre les valeurs résiduelles réelles réalisées sur les véhicules loués et les estimations par le groupe Mobilize F.S. de ces valeurs au début de la location pourraient avoir un impact négatif sur les résultats d'exploitation et la situation financière du groupe Mobilize F.S., en raison de la reconnaissance de pertes plus élevées que prévu.

#### **5.4 Risques opérationnels**

**Parmi les risques opérationnels, les risques les plus importants sont le risque lié aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et le risque d'interruption de l'activité.**

Le risque lié aux technologies de l'information et de la communication (TIC) couvre, entre autres, le risque de divulgation d'informations (confidentialité) ou d'altération d'informations (intégrité) en raison d'un accès non autorisé aux systèmes et données TIC depuis l'intérieur ou l'extérieur de l'institution (par ex. cyber-attaques), le risque d'interruption du système (disponibilité) dû à l'incapacité de rétablir en temps voulu les services de l'institution ou à une défaillance des composants matériels ou logiciels des TIC, y compris l'incapacité de détecter et de corriger les faiblesses de la gestion des systèmes TIC ou l'incapacité de l'institution à gérer les changements des systèmes TIC en temps voulu et de manière contrôlée.

Le risque TIC de l'institution doit également être étendu aux activités externalisées, car les prestataires de services détiennent, stockent ou traitent les systèmes et informations TIC de l'institution. Le manque de contrôle sur ces tiers externes pour protéger les systèmes et les informations de l'institution (confidentialité, intégrité, disponibilité) a un impact sur la capacité de l'institution à se conformer aux exigences réglementaires.

Par exemple, le risque d'incapacité à maintenir/opérer les activités essentielles du groupe Mobilize F.S en cas d'événement perturbateur externe (inondations, contagion, destruction de SI, cyber-attaque, suicides, attaque terroriste, etc.) ou l'incapacité à maintenir les systèmes d'information opérationnels (se référant respectivement au Plan de Reprise d'Activité, et au Plan de Continuité d'Activité) peut affecter négativement les activités du groupe Mobilize F.S. Les systèmes informatiques sont une ressource essentielle pour le groupe Mobilize F.S car ils soutiennent les processus métier dans leurs opérations quotidiennes.

Après avoir accordé un prêt ou financé des plans de location aux particuliers et aux entreprises et mis des prêts à la disposition des concessionnaires, le groupe Mobilize F.S. gère les créances financières. Toute perturbation de son activité de gestion, due à l'incapacité d'accéder aux dossiers des comptes clients ou de les tenir à jour avec précision, ou autre, pourrait avoir un impact négatif important sur sa capacité à recouvrer ces créances et/ou à satisfaire ses clients.

Le groupe Mobilize F.S. s'appuie sur des systèmes d'information et technologiques internes et externes (gérés à la fois par le groupe Mobilize F.S. et par des tiers) pour gérer ses opérations et est exposé à un risque de perte résultant de violations de la sécurité, de défaillances des systèmes ou des contrôles, de processus inadéquats ou défaillants, d'erreurs humaines et d'interruptions d'activité. En outre, le groupe Mobilize F.S. a conclu des accords-cadres avec Renault pour la fourniture de certains systèmes et services informatiques.

### **5.5 Risques juridiques, réglementaires et fiscaux**

#### ***Le groupe Mobilize F.S. est exposé à des risques juridiques, réglementaires et fiscaux***

La rentabilité et l'activité du groupe Mobilize F.S. pourraient être affectées par l'environnement réglementaire, juridique et fiscal, tant en France qu'à l'étranger, dans la mesure où le groupe Mobilize F.S. opère dans plusieurs pays et est donc soumis à des régimes de supervision et de réglementation étendus et à des règles et réglementations applicables localement, telles que, sans s'y limiter, la réglementation bancaire, les lois sur le crédit à la consommation, les lois et réglementations sur les valeurs mobilières, les réglementations générales sur la concurrence, les lois sur l'immobilier, les réglementations sur l'emploi, les réglementations contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les lois sur la protection des données, les lois sur les sociétés et les lois fiscales et les lois et réglementations sur les assurances. Cependant, le caractère protéiforme de la réglementation rend difficile l'évaluation des impacts futurs pour l'établissement. Tout défaut de conformité pourrait conduire à des sanctions financières, en plus de nuire à l'image du groupe, ou à la suspension imposée de ses activités, voire au retrait de ses autorisations accordées pour mener ses activités (y compris de son agrément), ce qui pourrait affecter significativement son activité et son résultat d'exploitation.

Parmi les réglementations qui ont un impact significatif sur le groupe, figurent les réglementations prudentielles bancaires applicables aux établissements de crédit, et notamment les règles prudentielles de Bâle III en matière d'exigences de fonds propres.

Le groupe Mobilize F.S. est principalement soumis au paquet de la Directive sur les fonds propres (CRD), comprenant la Directive 2013/36/UE (telle que modifiée par la Directive (UE) 2019/878 (CRD V)) et le Règlement sur les fonds propres n°575/2013 ("CRR") (tel que modifié, notamment, par le Règlement (UE) 2019/876 (CRR II), (y compris tous les textes d'application en France, notamment la loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 relative à la séparation et à la régulation des activités bancaires), la directive 2014/59/UE sur le redressement et la résolution des banques ("BRRD"), ainsi que les normes techniques et lignes directrices pertinentes des organismes de réglementation de l'UE (par exemple, l'Autorité bancaire européenne (ABE) et l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), qui prévoient, entre autres, des exigences de fonds propres pour les établissements de crédit, des mécanismes de redressement et de résolution.

Outre les modifications des dispositions réglementaires exposées ci-dessus, la Banque centrale européenne (la "BCE") a pris d'importantes initiatives pour garantir que les exigences

de fonds propres des banques utilisant des modèles internes soient calculées correctement, de manière cohérente et comparable.

Le groupe Mobilize F.S. utilise ses propres modèles internes pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques et donc les exigences de capital. Au cours des années précédentes, le groupe Mobilize F.S. a reçu des remarques et des commentaires sur certains des modèles vérifiés par la BCE pour lesquels il lui a été demandée de revoir certains paramètres ou d'introduire des ajouts temporaires dans ses calculs. L'établissement répond à la plupart de ces recommandations et à la mise en conformité avec la nouvelle orientation de l'ABE sur l'estimation des PD, l'estimation des LGD et le traitement des actifs en défaut en soumettant des paquets (nouveaux modèles et méthodologies) au superviseur (BCE) en 2021.

En tant que fournisseur de solutions de financement, d'assurance, de services bancaires (dépôt) et d'autres services liés aux véhicules, le groupe Mobilize F.S. traite très attentivement les exigences des lois et réglementations bancaires et d'assurance, les pratiques de concurrence et les règles de protection des clients, les questions éthiques, les lois sur le blanchiment d'argent, les lois sur la protection des données et les politiques de sécurité de l'information. Toute non-conformité ou incapacité à traiter ces questions de manière appropriée pourrait entraîner un risque juridique supplémentaire et des pertes financières, en raison d'amendes ou de réprimandes réglementaires, de litiges ou d'atteintes à la réputation, et dans des scénarios extrêmes, la suspension des opérations ou même le retrait de l'autorisation d'exercer des activités.

Des réglementations supplémentaires ou des changements dans les lois applicables, pourraient ajouter des coûts importants ou des contraintes opérationnelles qui pourraient nuire à la rentabilité des activités du groupe Mobilize F.S.

Les résultats futurs du groupe Mobilize F.S. peuvent être affectés négativement par l'un de ces facteurs.

## **5.6 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Le groupe RCI Banque est doté d'un système global de contrôle interne qui vise à recenser, analyser, piloter et contrôler les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société (cf. partie « Les Risques » du rapport annuel RCI). Le comité contrôle interne groupe a validé le cadre général de ce dispositif décrit dans la charte de contrôle interne applicable à l'ensemble des sociétés françaises et étrangères dont RCI Banque détient le contrôle effectif.

Cette charte définit le dispositif applicable à l'ensemble du groupe et précise notamment :

- le dispositif général de pilotage du contrôle interne ;
- les dispositifs locaux des filiales, succursales et joint-venture ;
- les dispositifs spécifiques des différents domaines fonctionnels.

Le directeur de la gestion des risques et le directeur du contrôle interne présentent chaque année au comité d'audit et des comptes du conseil d'administration de RCI Banque les résultats des contrôles permanents, notamment les contrôles comptables et les contrôles comptables anti-corruption, et les évolutions des dispositifs connexes ; ce dernier évalue le système de contrôle interne et demande le cas échéant des actions d'amélioration.

Le groupe RCI Banque élabore des comptes consolidés à partir d'un outil de consolidation unique, structuré selon un plan de rubriques de consolidation commun à toutes les entités. L'outil de consolidation produit les reportings comptables et de gestion au travers d'une saisie

unique des données, garantissant l'homogénéité des informations contenues dans les états financiers et dans les différents tableaux de bords internes.

La société RCI Banque élabore des comptes individuels en compilant les comptes du siège et de ses succursales. Pour ce faire, elle utilise les éléments figurant dans l'outil commun de consolidation et les transforme en normes comptables françaises.

### 5.6.1 Les principes de l'élaboration des comptes

La société consolidante RCI Banque définit, anime et assure la supervision de l'élaboration de l'information financière et comptable. La responsabilité de l'établissement des comptes sociaux et des comptes retraités pour la consolidation échoit aux Directeurs administratifs et financiers des filiales, sous l'autorité des présidents et Directeurs généraux de ces mêmes filiales.

À tous les niveaux du groupe, les grands principes qui prévalent et qui sont mis en œuvre pour l'élaboration des comptes sont les suivants :

- le traitement de l'exhaustivité des transactions ;
- le respect des principes comptables applicables au groupe. Ainsi, un ensemble de documents de référence définit les normes communes de présentation et d'évaluation du groupe et les schémas comptables. Ces documents, mis à la disposition de toutes les entités, concourent à l'homogénéité de l'information financière remontée ;
- la revue périodique des actifs, passifs et engagements de hors-bilan (créances, emprunts, instruments dérivés, disponibilités...) au travers de procédures de rapprochement de la comptabilité avec les systèmes opérationnels, de justification des comptes et d'inventaires. En outre, l'organisation groupe d'évaluation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques opérationnels décrits ci-avant s'appliquent au processus d'élaboration de l'information financière et comptable.

Une démarche d'harmonisation comptable a été mise en place. Un guide des bonnes pratiques comptables ainsi que sept procédures comptables cadre ont été rédigés à l'attention des filiales ou succursales ; les procédures ont été transposées localement (Arrêtés comptables, Reportings, Saisies manuelles, Contrôle des alimentations automatiques de la comptabilité, Nouveaux schémas comptables, Archivage, Vérification de la réalisation des contrôles de 1er niveau du chef comptable).

La bonne articulation du reporting financier avec les systèmes opérationnels du groupe constitue la clé de voûte de l'élaboration de l'information financière et comptable. Le volume d'informations à traiter, la qualité requise pour les données traitées et le délai de remontée (J + 4), imposent de s'appuyer sur des systèmes d'information performants et contrôlés.

### 5.6.2 Les systèmes d'information utilisés à des fins de gestion des risques et organisation

#### 5.6.2.1 L'utilisation d'un logiciel intégré

Le groupe RCI Banque a choisi de mettre en place un outil comptable intégré (Entreprise Ressource Planning ou ERP) reconnu sur le marché. L'utilisation d'un tel progiciel intégré, très structuré, permet d'exploiter sa propre logique de contrôle interne et d'assurer la cohérence et la fiabilité de l'information traitée. Notamment, la définition et le suivi des profils utilisateurs contribuent au respect des règles de séparation des tâches.

Ce progiciel, associé à un interpréteur comptable groupe, a fait l'objet d'une conception permettant, au travers de l'utilisation de ses différents modules, d'intégrer les spécificités des activités du groupe.

La fiabilité de l'information comptable et financière est essentiellement favorisée par la maîtrise et la standardisation des transactions élémentaires traitées par des systèmes opérationnels suivant un référentiel groupe. Ces transactions élémentaires alimentent, par interfaces, l'interpréteur comptable groupe, qui lui-même transmet la traduction comptable des événements de gestion ou des données d'inventaire à l'ERP.

La maintenance centralisée du système comptable (interpréteur comptable et ERP) au sein d'une équipe d'experts fonctionnels et techniques permet de renforcer la maîtrise de la production comptable.

#### 5.6.2.2 Les systèmes opérations et contrôle

Les premiers actes de contrôle sont opérés au niveau des systèmes opérationnels majeurs pour les opérations de financement, de service et de refinancement sous la responsabilité des grands métiers (acceptation, recouvrement/contentieux, services, refinancement).

C'est ainsi que les outils d'acceptation, de gestion des contrats de financements et de services, de gestion des relations clients et fournisseurs, d'administration du refinancement, de suivi des commandes d'achat et de gestion des effectifs portent leurs propres logiques de contrôle. Ils s'inscrivent dans le cadre de procédures opérationnelles qui contribuent à la maîtrise des transactions physiques et financières, dans le respect des procédures d'autorisation et de délégation en vigueur dans le groupe.

Une attention particulière est apportée par les équipes comptables au contrôle des transferts d'opérations entre les systèmes opérationnels non intégrés et les systèmes comptables.

Ainsi par exemple, au niveau du groupe :

- en liaison avec les systèmes de gestion des financements, des services, des comptes clients et fournisseurs et du refinancement, le contrôle de l'égalité est assuré par comparaison des flux et des soldes comptables avec les mouvements et les stocks d'opérations de gestion. Les écarts mis en évidence sont analysés et suivis ;
- en liaison avec les systèmes d'achats et de suivi des investissements, les factures d'achats sont contrôlées par rapport aux commandes et la comptabilisation des immobilisations est réalisée.

La tenue des comptes s'effectue selon les normes groupe avec un plan de compte opérationnel unique (plan de comptes groupe enrichi en fonction des besoins spécifiques des pays). Cependant, des comptabilisations selon les normes locales sont possibles et permettent de produire simultanément une comptabilité aux normes groupe et aux normes locales.

L'intégralité des données de l'information financière nécessaire à l'élaboration des comptes consolidés du groupe RCI Banque est collectée et gérée par un outil unique. Le processus de contrôle intégré dans cet outil et sa maintenance effectuée par une cellule dédiée assurent la justesse et la cohérence des données des filiales.

#### 5.6.2.3 Le rôle des équipes comptables et de gestion

Les équipes comptables des filiales secondées par les fonctions centrales opèrent une analyse des comptes et expliquent les évolutions des données financières d'une période à l'autre. Ce travail d'analyse se fait en liaison avec celui des contrôleurs de gestion locaux et centraux qui analysent les performances par comparaison avec les données budgétaires et les révisions. Si l'analyse des écarts ou tout autre processus de vérification révèle une faiblesse dans la qualité de l'information émanant des systèmes opérationnels ou comptables liés, des plans d'action sont mis en œuvre avec la participation active des opérationnels et de la fonction finance pour enrayer les causes de ces anomalies.

#### 5.6.2.4 Le rôle du contrôle interne comptable et central

En complément du dispositif existant (contrôle interne, audit RCI Banque, etc.) et dans l'optique d'un processus permanent de fiabilisation de l'information financière, le service de contrôle interne comptable et central, rattaché au département du Contrôle Interne, assure des missions d'évaluation de la qualité du contrôle interne comptable. L'objectif du service est de contrôler régulièrement les comptabilités des filiales consolidées. Ce dispositif permet ainsi d'améliorer la connaissance et l'application des principes comptables groupe au sein des filiales.

#### 5.6.2.5 L'animation de la fonction comptable

Un service dédié à l'animation de la fonction comptable s'assure des conditions d'élaboration et de justification des comptes par la remontée d'indicateurs permettant de suivre plus spécifiquement les principaux points comptables critiques. Ces indicateurs sont renseignés par le responsable financier de chaque filiale quatre fois par an.

De plus, chaque année, les directions financières des différentes entités évaluent leurs dispositifs de maîtrise des risques comptables et financiers par rapport à la politique de gestion du groupe. Cette évaluation s'inscrit dans la démarche globale d'évaluation des risques du groupe RCI Banque.

L'ensemble de ces informations en provenance des filiales fait l'objet, en central, d'analyses et de contrôles.

Par ailleurs, l'avancement des plans d'action (liés aux missions de contrôle comptable) et les insuffisances constatées dans les dispositifs de maîtrise des risques comptables font l'objet d'un suivi.

#### 5.6.2.6 La publication des comptes

Le groupe publie des informations semestrielles au 30 juin et annuelles au 31 décembre. Ces arrêtés sont anticipés par la réalisation de préclôtures assurées deux fois par an : au 31 mai pour l'arrêté de juin et au 31 octobre pour celui de décembre.

Des réunions de synthèse sont organisées entre la direction du groupe (principalement avec la direction financière) et les commissaires aux comptes.

Le groupe RCI Banque établit ses comptes consolidés en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) et dont le règlement d'adoption est paru au Journal officiel de l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes.

## 6 DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Conformément à l'article L225-102-1 du Code de commerce, les informations relatives aux conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société, font l'objet d'une déclaration consolidée de performance extra-financière au niveau de Renault S.A, société mère du Groupe.

## 7 RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

### 7.1 Activité de la Société en matière de recherche et de développement

La Société ne mène aucune activité en matière de recherche et de développement.

### 7.2 Développement durable

#### 7.2.1 La durabilité chez RCI Banque S.A

En 2022, RCI Banque S.A. a poursuivi le développement de sa stratégie mondiale de développement durable avec pour objectif de faire évoluer la Société d'une organisation guidée par des initiatives locales de développement durable vers une entreprise à mission s'appuyant sur une stratégie de développement durable associée à un pilotage à tous les niveaux.



#### 7.2.2 Principaux piliers de la stratégie durability de RCI Banque S.A.

Chez RCI Banque S.A., la raison d'être de l'entreprise est de prendre soin de ses clients en élaborant des solutions financières innovantes créant une mobilité durable pour tous. Cette raison d'être engage tous les dirigeants et collaborateurs de l'entreprise à transformer RCI Banque S.A. en une société financière engagée dans le développement durable, créant de la valeur partagée pour l'écosystème des parties prenantes.

Pour affirmer sa stratégie, la Société a publié en 2022 son *Manifeste*, une lettre d'engagement à l'ensemble de ses partenaires internes et externes reposant sur 3 piliers.

Chaque pilier est associé à des objectifs chiffrés et à un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable des Nations Unies pour intégrer RCI Banque S.A. dans l'objectif mondial de créer un monde plus durable pour tous.



Climate and environment



Diversity and inclusion



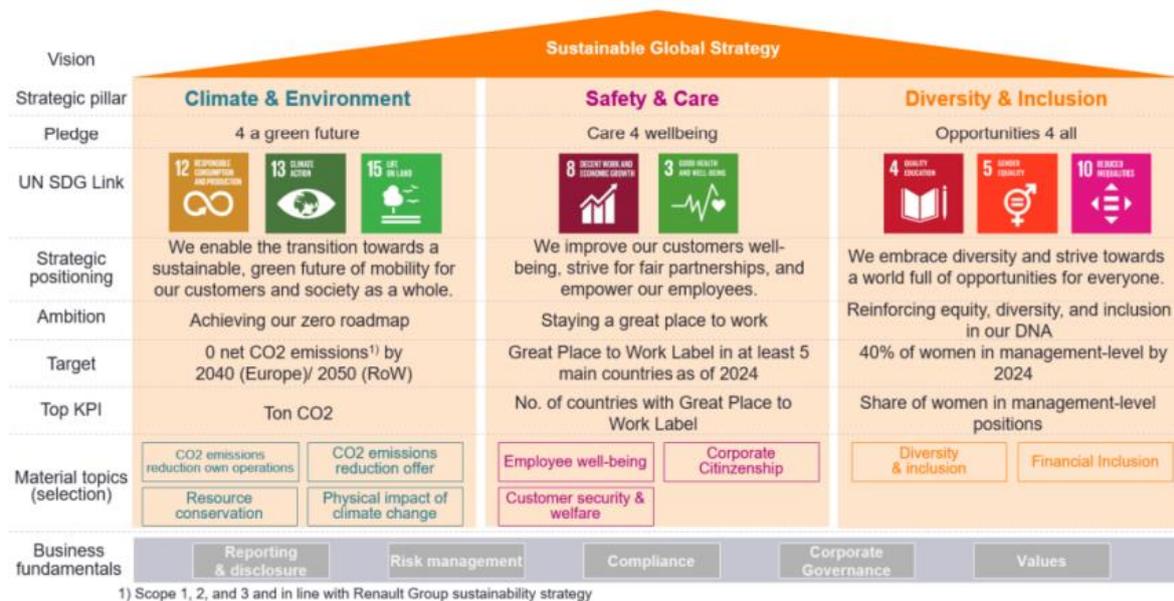
Safety and care

**1. Climat & Environnement** : dans le but d'atteindre la neutralité carbone en 2040 pour l'Europe (et 2050 pour le reste du monde), en accord avec les objectifs de Renault Group, RCI BANQUE S.A. s'engage à offrir à ses clients et à l'ensemble de la société une mobilité durable et plus respectueuse de l'environnement.

**2. Sécurité et soins** : avec son objectif d'avoir au moins ses 5 principaux pays labellisé « Great Place to Work » en 2024, la Société souhaite favoriser l'engagement des collaborateurs, le bien-être de nos clients, et des partenariats équitables pour tous.

**3. Diversité et inclusion** : avec son objectif principal de 40% de femmes aux postes à responsabilités managériales en 2024, la Société embrasse la diversité et s'efforce de créer un monde offrant des opportunités à chacun.

Ces objectifs seront atteints grâce à un travail collaboratif basé sur un benchmark des meilleures pratiques du marché. La stratégie globale durable de RCI Banque S.A. découle de ces ambitions.



De plus, les fondamentaux de la Société guident toutes les actions en termes de « reporting » et de transparence, de gestion des risques, de conformité ainsi que de gouvernance d'entreprise.

### 7.2.3 Pilotage de la stratégie

La définition, la mise en œuvre et le déploiement des politiques de développement durable de RCI Banque S.A. sont pilotés au plus haut niveau par le *Chief Sustainability Officer (CSO)* et le *Chief Risk Officer (CRO)*. Des instances et comités de gouvernance dédiés sont mis en place dont un Sustainability Steerco, un *Climate & Environmental Risk Steerco*, et un comité

opérationnel de développement durable afin d'accompagner et d'assurer la mise en œuvre des bonnes pratiques. Tout cela inclut la pleine implication du comité exécutif.

De plus, un groupe de réflexion pour le développement durable (engageant plus de 70 collaborateurs dans 9 pays) et un réseau de référents du développement durable (« Champions ») dans toutes les filiales sont mis en place afin de favoriser un état d'esprit durable, de promouvoir les initiatives en lignes avec les attentes de nos parties prenantes (identifiées via une double matrice de matérialité), ainsi que mettre en œuvre les bonnes pratiques qui sont partagées lors du *sustainability committee*.

Le succès et le pilotage de la stratégie de développement durable nécessitent de nouvelles méthodes de travail, de nouvelles idées, de nouvelles compétences et capacités. Pour cela RCI Banque S.A. s'engage à continuer d'investir et de développer les compétences de tous ses collaborateurs pour permettre à chacun d'être un acteur de la création de valeur par tous et pour tous

#### 7.2.4 Les réalisations de RCI Banque S.A.

L'élaboration de la stratégie durabilité ainsi que la mise en place de toutes les instances destinées au pilotage de cette dernière ont permis à la Société de se positionner comme acteur majeur d'un écosystème durable. Voici ses principales réalisations :

- Une expertise approfondie en matière de développement durable dans tous les pays et toutes les lignes métiers a été développée en moins de 6 mois grâce à du re-skilling et de l'upskilling ;
- La Société a obtenu la note de 10,6 à l'ESG Risk Rating de Sustainalytics et se classe parmi les meilleurs de son industrie ;
- La première émission verte qui a été émise sur le marché (green bond) pour 500 millions d'euros à 5 ans en juin 2022 a rencontré un véritable succès ;
- L'obtention du label « Great place to work » en Espagne, au Brésil, au Royaume-Uni, en France, en Argentine et en Colombie qui atteste de notre engagement pour la santé et la sécurité au travail ;
- La création de la tribu Women@Mobilize afin de promouvoir la place des femmes dans l'entreprise.

## 8 COMPTES SOCIAUX

### 8.1 Contexte – Actif – Passif

Le total de bilan de RCI Banque s'inscrit à 46,59 Md€ à fin 2022, contre 44,12 Md€ à fin 2021 soit une hausse de 6 %.

A l'actif du bilan, on observe notamment une légère augmentation des opérations avec la clientèle (+0,263 Mds€) et une augmentation des obligations et titres à revenu fixe (+0,965 Md€).

Au passif, le pied de bilan augmente de +2,48 Md€. Cette hausse s'explique essentiellement par les opérations avec la clientèle (+2,115Md€) et par les dettes représentées par un titre (+0,137 Md€).

La situation nette de RCI Banque s'établit à 3 506 M€ à fin 2022, contre 3 722 M€ à fin 2021.

## 8.2 Compte de résultat

Le résultat net de l'exercice s'établit à 585 M€ en 2022 contre 759 M€ en 2021 soit une baisse de 23%. On note notamment une baisse du Produit Net Bancaire (-71,6 M€) et une hausse des charges générales d'exploitation (+8,1 M€), ainsi qu'une hausse du coût du risque (+41,5 M€).

## 8.3 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la façon suivante :

<b>Résultat net de l'exercice 2022</b>	<b>584 544 492,27 EUR</b>
Report à nouveau antérieur	2 243 392 557,82 EUR
Solde disponible	2 827 937 050,09 EUR
<b>Dividendes à distribuer</b>	<b>600 000 000 EUR</b>
Solde du compte report à nouveau 2022	2 227 937 050,09 EUR

Il est proposé à l'Assemblée générale de fixer en conséquence le dividende à **600 000 000 EUR** au titre de l'exercice 2022, soit à 600 EUR par action.

Ce dividende :

- ouvre droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques imposables à l'impôt sur le revenu en France, conformément à l'article 158-3-2° du Code général des impôts ;
- et n'ouvre pas droit à cet abattement dans les autres cas.

Les dividendes versés au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Au titre de l'exercice 2021, il y a eu une distribution de dividendes d'un montant de 800 000 000 EUR, soit 800 EUR par action.

Au titre de l'exercice 2020, il y a eu une distribution de dividendes d'un montant de 69 400 000 EUR, soit 69,4 EUR par action, complétée par une distribution exceptionnelle sur le report à nouveau de 930 600 000 EUR par décision de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2021. Le total de la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1 000 000 000 EUR, soit 1 000 EUR par action.

Au titre de l'exercice 2019, il y a eu une distribution de dividendes d'un montant de 750 000 000 EUR, soit 750 EUR par action.

## 8.4 La participation salariale

Les contrats de travail des collaborateurs de notre Société étant conclus avec la filiale DIAC, notre Société n'est pas concernée par l'article L.225-102 du Code de Commerce relatif à la participation des salariés au capital.

## 8.5 Frais somptuaires

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## 8.6 Résultats des 5 derniers exercices

Tableaux des résultats des 5 derniers exercices

(En milliers d'euros)

Années	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Capital en fin d'exercice (en Keur)</b>					
Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre d'actions ordinaires émises	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
<b>Opérations et résultats de l'exercice (en Keur)</b>					
Produit net bancaire	1 042 319	1 134 305	1 136 264	1 212 312	1 140 749
Bénéfice avant impôts, dotations aux amortissements et provisions	1 155 138	1 270 826	1 351 899	1 463 664	1 551 115
Impôts sur les bénéfices	(163 880)	(194 280)	(132 890)	(131 071)	(101 790)
Bénéfice après impôts, dotations aux amortissements et provisions	514 257	525 043	606 430	758 581	584 544
Résultat distribué	200 000	750 000	1 000 000	800 000	600 000
<b>Résultats par action (en Euro)</b>					
Bénéfice après impôts mais avant dotations aux amort. et provisions	991,26	1 076,55	1 219,01	1 332,59	1 449,33
Bénéfice après impôts, dotations aux amortissements et provisions	514,26	525,04	606,43	758,58	584,54
Résultat distribué par action	200,00	750,00	1 000,00	800,00	600,00
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen de l'exercice	960	991	999	1 002	1 010
Masse salariale de l'exercice	58 256	59 339	61 155	61 990	66 570
Avantages sociaux de l'exercice	22 372	26 300	20 532	19 941	21 816

## 8.7 Echancier des dettes fournisseurs

L'article L.441.-14 du Code du Commerce prévoit que les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent publier dans leur rapport de gestion des informations sur les délais de paiement à l'égard de leurs clients et de leurs fournisseurs suivant les modalités de l'article D441 – 6 du Code du Commerce.

Le périmètre d'application retenu par RCI BANQUE pour ces dispositions ne concerne que les opérations extra-bancaire et n'inclut donc pas les opérations bancaires et les opérations connexes.

## 9 ASSEMBLEE GENERALE DE RCI BANQUE S.A. DU 19 MAI 2023

### 9.1 Ordre du jour

A titre ordinaire :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Affectation du résultat et fixation du dividendes.
- Approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice écoulé.
- Renouvellement du mandat de Monsieur Thierry Piéton en qualité d'administrateur.
- Renouvellement du mandat de Madame Nathalie Riez-Thiollet en qualité d'administrateur.

**A titre extraordinaire :**

- Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de décider d'une augmentation du capital social.
- Suppression du droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires.
- Délégation au Conseil d'administration pour la mise en œuvre de l'augmentation de capital.

**A titre ordinaire :**

- Pouvoir pour accomplir les formalités

**9.2 Texte de résolutions**

**A titre ordinaire**

**PREMIERE RESOLUTION** (*Approbation des comptes annuels*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe et faisant ressortir un bénéfice net de **584 544 492,27 euros**

**DEUXIEME RESOLUTION** (*Approbation des comptes consolidés*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblée générales ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve, tels qu'ils ont été présentés les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, établis conformément aux dispositions des articles L 233-16 et suivants du Code de

Commerce faisant ressortir un bénéfice net part du groupe de **700 115 000 euros**.

**TROISIEME RESOLUTION** (*Affectation du résultat et fixation du dividende*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

<b>Résultat net de l'exercice 2022</b>	<b>584 544 492,27 EUR</b>
Report à nouveau antérieur	2 243 392 557,82 EUR
Solde disponible	2 827 937 050,09 EUR
<b>Dividendes à distribuer</b>	<b>600 000 000 EUR</b>
Solde du compte report à nouveau 2022	2 227 937 050,09 EUR

L'Assemblée générale fixe en conséquence le dividende à **600 000 000 EUR** au titre de l'exercice 2022, soit à 600 EUR par action.

Ce dividende versé au titre de l'année 2021 :

- ouvre droit à un abattement de 40% lorsque les bénéficiaires sont des personnes physiques imposables à

l'impôt sur le revenu en France, conformément à l'article 158-3-2° du Code général des impôts ;

- et n'ouvre pas droit à cet abattement dans les autres cas.

Les dividendes versés au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :  
Au titre de l'exercice 2019, il y a eu une distribution de dividendes d'un montant de 450 000 000 EUR (par moyen d'acompte décidé par le Conseil d'administration du 5 décembre 2019), soit 450 EUR par action.  
Au titre de l'exercice 2020, il y a eu une distribution de dividendes d'un montant de 69 400 000 EUR, soit 69,4 EUR par action.  
En outre, il y a eu une distribution exceptionnelle sur le report à nouveau de 930 600 000 EUR par décision de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2021. Au titre de l'exercice 2021, il y a eu une distribution de dividendes d'un montant de 800 000 000 EUR, soit 800 EUR par action

**QUATRIEME RESOLUTION** (*Absence de Conventions réglementées*)

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence durant l'exercice de conventions de la nature de celles visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

**CINQUIEME RESOLUTION** (*Quitus aux administrateurs*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2022.

**SIXIEME RESOLUTION** (*Renouvellement du mandat de Monsieur Thierry Piéton en qualité d'administrateur*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'administration, renouvelle Monsieur Thierry Piéton en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans arrivant à

expiration à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

**SEPTIEME RESOLUTION**

(*Renouvellement du mandat de Madame Nathalie Riez-Thiollet en qualité d'administrateur*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'administration, renouvelle Madame Nathalie Riez-Thiollet en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

**A titre extraordinaire**

**HUITIEME RESOLUTION** (*Délégation de compétence au Conseil d'administration pour décider de l'augmentation du capital social*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, délègue au Conseil d'administration sa compétence pour décider d'augmenter le capital social en une fois, dans la limite d'un montant nominal maximum de quatre cent millions d'euros (400.000.000 €), par l'émission d'actions nouvelles à libérer en numéraire, au moyen de versement d'espèces.

Cette délégation est donnée pour une durée de dix-huit (18) mois, à compter de la présente Assemblée.

**NEUVIEME RESOLUTION** (*Suppression du droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, sur proposition du Conseil d'administration, décide de supprimer le droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires en application des

dispositions de l'article L.225-138 du Code de commerce en relation avec l'émission susmentionnée, au profit de Renault S.A.S, actionnaire majoritaire.

**DIXIEME RESOLUTION** (*Délégation au Conseil d'administration pour la mise en œuvre de l'augmentation de capital*)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, confère tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet, conformément aux résolutions qui précèdent, de mettre en œuvre la délégation de compétence conférée par l'Assemblée s'il le décide, en une fois et au

moment qu'il décidera, de fixer les conditions d'émission dans les proportions qu'il appréciera, de mener à bonne fin les opérations concourant à la réalisation de l'augmentation de capital, en constater la réalisation définitive et procéder à la modification corrélative des statuts.

**A titre ordinaire**

**ONZIEME RESOLUTION** (*Pouvoirs*)

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

## 10 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 10.1 Contrôleurs légaux des comptes

**KPMG S.A.**

Tour Egho, 2 Avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex  
S.A. enregistrée au R.C.S. de Nanterre n°  
775 726 417

Commissaire aux comptes membre de la  
Compagnie régionale de Versailles

Durée du mandat : six ans  
Date de fin de mandat : exercice  
comptable 2025  
Représenté au 31 décembre 2022 par M.  
Ulrich Sarfati

**Mazars**

Tour Exaltis, 61 rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cédex  
S.A. enregistrée au R.C.S. de Nanterre n°  
784 824 153

Commissaire aux comptes membre de la  
Compagnie régionale de Versailles.

Durée du mandat : six ans  
Date de fin de mandat : exercice  
comptable 2027  
Représenté au 31 décembre 2022 par  
Mme Anne Veauté

### 10.2 Principaux investissements au cours de l'exercice écoulé

CESSION – DISSOLUTIONS – FUSIONS	ACQUISITIONS	CREATIONS
2022		<b>France</b> : Création de Mobilize Pay SAS Création de Mobilize Insurance SAS Création de Mobilize Lease&Co

**Pays-Bas** : Création de  
BIPI Mobility Netherlands  
BV

**Royaume-Uni** : Création  
de BIPI Mobility UK Ltd

### 10.3 Succursales de RCI Banque

Succursale	Pays
RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland	Allemagne
RCI Banque Sucursal Argentina	Argentine
RCI Banque S.A. Niederlassung Osterreich	Autriche
RCI Banque S.A. Sucursal en Espana	Espagne
RCI Banque Branch Ireland	Irlande
RCI Banque Succursale Italiana	Italie
RCI Banque Spółka Akcyjna Oddział w Polsce	Pologne
RCI Banque Sucursal Portugal	Portugal
RCI Banque S.A. Bancna Podruznica Ljubljana	Slovénie
Renault Finance Nordic, Bankfilial till RCI Banque S.A. Frankrike	Suède

### 10.4 Informations légales

#### Dénomination sociale et siège social

##### **RCI Banque S.A**

Nom commercial : Mobilize Financial Services

Nationalité : française

Siège social : 15, rue d'Uzès 75002 Paris

Tel. : + 33 1 49 32 80 00

#### Forme juridique

Société anonyme à Conseil d'administration

#### Législation

La société est régie par les dispositions du Code de commerce.

Depuis son agrément bancaire, accordé par la Banque de France le 7 mars 1991, RCI Banque est également soumise à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires s'appliquant aux établissements de crédit, en particulier celles reprises dans le Code monétaire et financier.

L'entité ne se conforme à aucun code spécifique émanant des organisations représentatives des entreprises.

#### Date de constitution et durée

La société a été créée le 9 avril 1974, et enregistrée au Tribunal de Commerce de Paris le 4 juin 1974, avec un début d'exploitation le 21 août 1974, pour une durée de 99 ans, soit jusqu'en août 2073.

#### Objet social

La société anonyme RCI Banque a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers :

- Les opérations de crédit ou de banque, sous toutes leurs formes, destinées ou non au financement de l'acquisition de biens ou de services, et en particulier les opérations de crédit permanent ainsi que l'émission ou la gestion de moyens de paiement liés à ces opérations ;
- L'étude de tous projets relatifs à la création, à l'extension et à la transformation d'entreprises industrielles, commerciales, financières et de services ;
- Toutes études complètes ou partielles, toutes activités de conseil et de négociations dans les domaines économiques, financiers, commerciaux et de gestion ;
- Toutes recherches de conception et d'amélioration de systèmes de gestion, d'organisation et de financement ; la réalisation des projets issus des études sus-énoncées ou la contribution à leur réalisation par tous moyens appropriés, y compris par prise de participation ou d'intérêts dans toutes entreprises existantes ou à créer ;
- Le financement des entreprises, en particulier sous forme de participation à leur capital, de souscription à des emprunts, au moyen de ressources provenant des fonds propres de la société ou des emprunts contractés par elle ; la prestation de services d'investissement au sens de la Loi de Modernisation des activités financières n° 96-597 du 2 juillet 1996 ;
- La gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de cette activité, et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat, de vente, d'échange de souscription, d'apport de toutes valeurs mobilières ;
- L'intermédiation en assurances, au sens de la loi française du 15 décembre 2005, de transposition de la directive européenne du 9 décembre 2002, toute activité de mandataire, de commissionnaire ou de courtier ;
- D'une manière générale, la réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et pouvant être utiles à l'objet social ou en faciliter la réalisation et le développement.

#### Lieu de consultation des documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à l'émetteur peuvent être consultés au siège social de la société.

#### Registre et numéro d'identification

La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° SIREN 306 523 358, n° SIRET : 306 523 358 00076, n° inscription ORIAS : 07023704, Code APE 6419Z.

#### Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année

## 10.5 Glossaire

	Acronyme	Définition
1	APM	Actifs productifs moyens : les APM correspondent aux encours productifs moyens auxquels sont ajoutés les actifs liés aux activités de location opérationnelle. Pour l'activité clientèle, il s'agit de la moyenne des actifs productifs à fin de mois. Pour le financement réseau, il s'agit de la moyenne des actifs productifs journaliers.
2	ETP	Effectifs équivalent Temps Plein
3	ROE (Return On Equity)	Résultat net de la période divisé par la moyenne de la situation nette (hors Résultat de la période).
4	Risque structurel de taux d'intérêt et de change	Risques de pertes ou de dépréciations sur les actifs du Groupe en cas de variation sur les taux d'intérêt et de change. Les risques structurels de taux d'intérêt et de change sont liés aux activités commerciales et aux opérations de gestion propre.
5	RWA – Risk Weighted Assets	encours pondérés en risques ou actifs risqués pondérés ; valeur de l'exposition multipliée par son taux de pondération en risque.
6	Taux brut d'encours douteux	rapport entre les encours douteux et les encours bruts de crédit comptables (prêts et créances sur la clientèle, prêts et créances sur les établissements de crédit, locations-financement et locations simples).
7	Taux d'intervention	Il Est le rapport entre le nombre de nouveaux dossiers de financement VN (hors dossiers VN « autres marques ») et les immatriculations de la période
8	Nouveaux financements	montants effectivement financés par la filiale, qui s'entendent après déduction des acomptes, des dépôts de garantie et des premiers loyers perçus d'avance. Les nouveaux financements doivent donc être seulement être déclarés par les entités qui portent les actifs associés dans leur bilan. Sont donc exclus : - Les dossiers liés à des activités en accord commercial chez un partenaire ; - Les dossiers liés à des JV virtuelles avec un partenaire (sauf si accord donné par le DCPG à la demande de la filiale).
9	Actifs productifs	Encours productif (encours de crédit et de location financière) + opérations de location opérationnelle nets d'amortissement et de provisions).
10	Actifs productifs moyen clientele	Moyenne des actifs productifs clientèle à fin de mois.
11	Actifs productifs moyen reseau	Se définit comme la moyenne des encours productifs journaliers.
12	Coût du risque	Cet agrégat regroupe les charges de la période directement rapportables aux risques de non-recouvrement (hors financement des services, qui n'est pas inclus dans le calcul du coût du risque). Il reflète le risque relatif au défaut de paiement
13	RCI Banque S.A. Mobilize Financial Services Mobilize F.S. groupe Mobilize F.S.	RCI Banque S.A. a opéré sous le nom commercial RCI Bank and Services depuis février 2016 et a adopté Mobilize Financial Services comme nouvelle identité commerciale en mai 2022. Sa dénomination sociale, est inchangée et demeure RCI Banque S.A. Ce nom commercial, ainsi que son acronyme Mobilize F.S., pourront être utilisés par le groupe comme alias à sa dénomination sociale. RCI Banque S.A. et ses filiales peuvent être désignées sous l'appellation « groupe Mobilize F.S. ». Mobilize Financial Services accompagne les marques de Renault Group (Renault, Dacia, Alpine, Renault Korea Motors)

**RCI Banque S.A.**  
OPÉRANT SOUS LA MARQUE COMMERCIALE

**M** **BILIZE**  
FINANCIAL SERVICES

**RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
CONSOLIDÉS**

**31 Décembre 2022**



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex



MAZARS  
Tour EXALTIS  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

# RCI Banque S.A.

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

RCI Banque S.A.

15 rue d'Uzès 75002 PARIS

KPMG SA  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
KPMG S.A., société d'expertise comptable et de  
commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre  
des experts comptables de Paris sous len° 14-30080101 et  
rattachée à la Compagnie régionale des commissaires  
aux comptes de Versailles et du Centre.  
RCS NANTERRE

Mazars  
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de  
Commissariat aux  
Comptes à Directoire et Conseil de Surveillance  
61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie  
Capital social de 8 320 000 euros – RCS Nanterre N°  
784 824 153



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex



MAZARS  
Tour EXALTIS  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

## **RCI Banque S.A.**

Société Anonyme au capital de 100 000 000 euros  
15 rue d'Uzès 75002 Paris  
RCS : Paris 306 523 358

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société RCI Banque S.A.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société RCI Banque S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité des comptes et de l'audit.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus

importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Appréciation du risque de crédit et dépréciations afférentes**

---

**Risque identifié** RCI Banque S.A. constitue des dépréciations pour couvrir les risques de pertes résultant de l'incapacité de ses clients à faire face à leurs engagements financiers. En conformité avec la norme IFRS 9 « Instruments financiers », RCI Banque S.A. calcule des dépréciations sur pertes de crédit attendues sur les actifs sains (bucket 1), sur les actifs dont le risque s'est dégradé depuis la comptabilisation initiale (bucket 2) et sur les actifs défaillants (bucket 3), tel que décrit dans la note 3. E) des états financiers consolidés.

Nous considérons que les dépréciations pour pertes de crédit attendues sur les opérations avec la clientèle finale et au réseau de concessionnaires constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance à l'actif du bilan du groupe, de l'utilisation de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul et du recours important au jugement par la direction.

Les modalités d'estimation des dépréciations prennent en compte le contexte macro-économique incertain qui se traduit notamment par le retour de l'inflation et la hausse des taux, ces modalités sont décrites dans la note 2 « Faits marquants » des états financiers.

Les dépréciations déterminées en application d'IFRS 9 sont détaillées dans la note 7 des annexes aux comptes consolidés et s'élèvent au 31 décembre 2022 à 1 141 millions d'euros pour un encours de 51 155 millions d'euros de valeur brute.

---

**Notre réponse** Avec l'appui de nos équipes spécialisées, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les méthodologies appliquées pour déterminer les paramètres utilisés dans le modèle de dépréciation et leur correcte insertion opérationnelle dans les systèmes d'information ;
- Evaluer les contrôles clés mis en place pour valider les changements de paramètres et les hypothèses clés qui soutiennent le calcul de dépréciations pour pertes de crédit attendues ;
- Apprécier les ajustements de dépréciation à dire d'expert calculés au niveau local et au niveau Groupe et examiner la documentation sous-tendant les dépréciations complémentaires constituées ;
- Apprécier les hypothèses utilisées dans la détermination des modèles de Forward-Looking, notamment la pondération des différents scénarii retenue, et la gouvernance sous-tendant le choix des pondérations ;
- Examiner le processus mis en place pour s'assurer de l'exhaustivité et de la qualité des données utilisées pour la détermination des dépréciations ;

- Tester la qualité des interfaces applicatives informatiques qui supportent le calcul et la comptabilisation des dépréciations pour pertes de crédit attendues ;
  - Apprécier le processus de classification des actifs par catégorie ;
  - Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours de crédits à la clientèle finale et au réseau de concessionnaires, et des dépréciations du risque de crédit d'un exercice à l'autre ;
  - Examiner la conformité des informations publiées dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés au regard des règles comptables applicables.
- 

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

#### ***Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel***

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

#### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société RCI Banque S.A. Par l'assemblée générale du 22 mai 2014 pour le cabinet KPMG SA et du 29 avril 2020 pour le cabinet MAZARS.

Au 31 décembre 2022, le cabinet KPMG SA était dans la 9ème année de sa mission sans interruption et le cabinet MAZARS dans la 3ème année de sa mission.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité des comptes et de l'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre

en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### ***Rapport au comité des comptes et de l'audit***

Nous remettons au comité des comptes et de l'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité des comptes et de l'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité des comptes et de l'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité des comptes et de l'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes,

Paris La Défense, le 7 mars 2023

KPMG SA

MAZARS

Ulrich SARFATI

Anne VEAUTE

Associé

Associée

**RCI Banque S.A.**  
OPÉRANT SOUS LA MARQUE COMMERCIALE

**M** **BILIZE**  
**FINANCIAL SERVICES**

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**31 Décembre 2022**

Le groupe a décidé de modifier le nom de sa marque commerciale à « Mobilize Financial Services ».

# SOMMAIRE

<b>BILAN ET COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>52</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES .....</b>	<b>54</b>
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES .....</b>	<b>55</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES .....</b>	<b>56</b>
1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS .....	56
2. FAITS MARQUANTS.....	56
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....	63
A) Evolutions des principes comptables.....	63
B) Principes de consolidation.....	63
C) Présentation des états financiers.....	64
D) Estimations et jugements.....	64
E) Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement ».....	67
F) Les contrats de « location opérationnelle » (IFRS 16), côté bailleur.....	74
G) Les contrats de « location opérationnelle » (IFRS 16), côté preneur.....	74
H) Opérations entre le groupe Mobilize Financial Services et l'alliance Renault - Nissan.....	75
I) Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres.....	75
J) Immobilisations (IAS16 / IAS36).....	76
K) Impôts sur les résultats (IAS12).....	76
L) Engagements de retraite et assimilés (IAS19).....	76
M) Conversion des comptes des sociétés étrangères.....	78
N) Conversion des transactions en monnaie étrangère.....	78
O) Les passifs financiers.....	78
P) Emissions structurées et dérivés incorporés.....	78
Q) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture.....	79
R) Secteurs opérationnels (IFRS 8).....	80
S) Assurance.....	81
T) Tableau des flux de trésorerie.....	83
4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	84
5. REFINANCEMENT.....	86
6. EXIGENCES REGLEMENTAIRES.....	87
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....	88
FILIALES ET SUCCURSALES DU GROUPE.....	127
A) Liste des sociétés consolidées et des succursales à l'étranger.....	127
B) Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives.....	129
C) Entreprises associées et co-entreprises significatives.....	131
D) Restrictions importantes.....	132

**BILAN CONSOLIDE**

<b>ACTIF - En millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
Caisse et Banques centrales	2	5 874	6 745
Instruments dérivés de couverture	3	434	147
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (**)	4	521	837
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4	119	137
Prêts et créances au coût amorti sur les établissements de crédit	5	1 690	1 294
Prêts et créances au coût amorti sur la clientèle	6 et 7	48 631	44 074
Actifs d'impôts courants	8	41	21
Actifs d'impôts différés	8	220	179
Créances fiscales hors impôts courants	8	125	112
Comptes de régularisation et actifs divers	8	1 041	957
Actifs non courants destinés à être cédés		19	
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	9	66	146
Opérations de location opérationnelle	6 et 7	1 383	1 344
Immobilisations corporelles et incorporelles	10	123	94
Goodwill	11	137	149
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>60 424</b>	<b>56 236</b>

<b>PASSIF - En millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
Banques centrales	12.1	3 715	3 738
Instruments dérivés de couverture	3	351	44
Dettes envers les établissements de crédit	12.2	2 012	1 997
Dettes envers la clientèle	12.3	25 473	22 030
Dettes représentées par un titre	12.4	18 108	17 971
Passifs d'impôts courants	14	108	136
Passifs d'impôts différés	14	818	670
Dettes fiscales hors impôts courants	14	25	21
Comptes de régularisation et passifs divers	14	2 004	1 916
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés		1	
Provisions	15	188	162
Provisions techniques des contrats d'assurance	15	425	436
Dettes subordonnées	17	886	893
Capitaux propres		6 310	6 222
- Dont capitaux propres part du groupe		6 309	6 208
Capital souscrit et réserves liées		814	814
Réserves consolidées et autres		4 993	4 950
Gains ou pertes latents		(198)	(402)
Résultat de l'exercice		700	846
- Dont capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle		1	14
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>60 424</b>	<b>56 236</b>

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

<b>En millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
Intérêts et produits assimilés	25	2 152	1 766
Intérêts et charges assimilés	26	(883)	(599)
Commissions (Produits)	27	679	639
Commissions (Charges)	27	(311)	(282)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	28	69	8
Produits des autres activités	29	1 023	1 091
Charges des autres activités	29	(684)	(795)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>2 045</b>	<b>1 828</b>
Charges générales d'exploitation	30	(622)	(556)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(20)	(20)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 403</b>	<b>1 252</b>
Coût du risque	31	(195)	(62)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 208</b>	<b>1 190</b>
Part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises (2)	9	(127)	19
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés			
Résultat sur exposition inflation (3)		(31)	(14)
Variation de valeur des écarts d'acquisition			(1)
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (4)</b>		<b>1 050</b>	<b>1 194</b>
Impôts sur les bénéfices	32	(330)	(328)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>720</b>	<b>866</b>
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		20	20
Dont part du groupe		700	846
Nombre d'actions		1 000 000	1 000 000
Résultat net par action (1) et en euros		700,12	846,42
Résultat net dilué par action et en euros		700,12	846,42

(1) Résultat net - Part des actionnaires de la société mère rapportée au nombre d'actions

(2) La valeur de mise en équivalence de RN SF B.V a été intégralement dépréciée au 31 décembre 2022 du fait des incertitudes sur la recouvrabilité de cet actif, représentant un impact négatif sur la part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises de 119 millions d'euros sur la période. Est également incluse l'impact de l'hyperinflation Turque pour un montant -6 millions d'euros.

(3) Hyperinflation Argentine

(4) Dont résultat net des activités abandonnées pour - 1 millions d'euros

## ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>RESULTAT NET</b>	<b>720</b>	<b>866</b>
Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieur à l'emploi	11	8
<i>Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>	<i>11</i>	<i>8</i>
Opérations de couverture de flux de trésorerie	199	47
Variation de JV des actifs financiers	(8)	(3)
Différences de conversion	(1)	53
Autres gains et pertes latents		(0)
<i>Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>	<i>190</i>	<i>97</i>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>201</b>	<b>105</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>921</b>	<b>971</b>
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	17	27
Dont part des actionnaires de la société mère	904	944

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En millions d'euros	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Réserves consolidées (3)	Ecarts de conversion (3)	Gains ou pertes latents ou différés (4)	Résultat net <small>(Part des actionnaires de la société mère)</small>	Capitaux propres <small>(Part des actionnaires de la société mère)</small>	Capitaux propres <small>(Part des part. ne donnant pas le contrôle)</small>	Total capitaux propres consolidés
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>5 159</b>	<b>(454)</b>	<b>(46)</b>	<b>787</b>	<b>6 260</b>	<b>13</b>	<b>6 273</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent			787			(787)			
<b>Capitaux propres au 1 janvier 2021</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>5 946</b>	<b>(454)</b>	<b>(46)</b>		<b>6 260</b>	<b>13</b>	<b>6 273</b>
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres					35		35	9	44
Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi.					8		8		8
Différences de conversion				55			55	(2)	53
Résultat de la période avant affectation						846	846	20	866
<b>Résultat global de la période</b>				<b>55</b>	<b>43</b>	<b>846</b>	<b>944</b>	<b>27</b>	<b>971</b>
Effet des variations de périmètre, stocks options et autres			1				1		1
Distribution de l'exercice			(1 000)				(1 000)	(20)	(1 020)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle			3				3	(6)	(3)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>4 950</b>	<b>(399)</b>	<b>(3)</b>	<b>846</b>	<b>6 208</b>	<b>14</b>	<b>6 222</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent			846			(846)			
<b>Capitaux propres au 1 janvier 2022</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>5 796</b>	<b>(399)</b>	<b>(3)</b>		<b>6 208</b>	<b>14</b>	<b>6 222</b>
Variations de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres					194		194	(3)	191
Réévaluation du passif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi.					11		11		11
Différences de conversion				(1)			(1)		(1)
Résultat de la période avant affectation						700	700	20	720
<b>Résultat global de la période</b>				<b>(1)</b>	<b>205</b>	<b>700</b>	<b>904</b>	<b>17</b>	<b>921</b>
Effet des variations de périmètre, stocks options et autres			(11)				(11)		(11)
Distribution de l'exercice (5)			(800)				(800)	(12)	(812)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle			8				8	(18)	(10)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>4 993</b>	<b>(400)</b>	<b>202</b>	<b>700</b>	<b>6 309</b>	<b>1</b>	<b>6 310</b>

- (1) Le capital social de RCI Banque S.A de 100 millions d'euros est composé de 1 000 000 actions ordinaires de 100 euros entièrement libérées – 999 999 actions ordinaires étant détenues par Renault s.a.s.
- (2) Les réserves liées au capital comprennent les primes d'émission de la société mère.
- (3) La variation des écarts de conversion constatée au 31 décembre 2022 concerne principalement l'Argentine, le Brésil, la Colombie, l'Inde, le Maroc, la Pologne, le Royaume-Uni, la Russie, la Suisse et la Turquie. Au 31 décembre 2021, il concernait l'Argentine, le Brésil, la Colombie, la Corée du sud, l'Inde, le Maroc, la Turquie, le Royaume-Uni, la République Tchèque et la Suisse.
- (4) Comprend notamment la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et des instruments de dettes pour 209 M€ et les écarts actuariels IAS 19 pour -7 M€ à fin décembre 2022.
- (5) Distribution à l'actionnaire Renault d'un dividende sur le résultat 2021 de 800 M€.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère</b>	<b>700</b>	<b>846</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	19	19
Dotations nettes aux provisions	112	(89)
Part dans les résultats des entreprises associées et des coentreprises	127	(19)
Produits et charges d'impôts différés	42	62
Pertes et gains nets des activités d'investissement	(11)	5
Résultat net - Part des participations ne donnant pas le contrôle	20	20
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)	(80)	13
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>929</b>	<b>857</b>
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	172	(222)
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements</b>	<b>402</b>	<b>(212)</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	107	1 289
- Encaissements / décaissements liés aux créances sur établissements de crédit	5	165
- Encaissements / décaissements liés aux dettes sur établissements de crédit	102	1 124
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(1 258)	2 774
- Encaissements / décaissements liés aux créances sur la clientèle	(4 953)	2 525
- Encaissements / décaissements liés aux dettes sur la clientèle	3 695	249
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	557	(3 998)
- Encaissements / décaissements liés au portefeuille de titres de placements	285	(71)
- Encaissements / décaissements liés aux dettes représentées par des titres	397	(3 914)
- Encaissements / décaissements liés aux valeurs à l'encaissement	(125)	(13)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	11	(57)
<b>Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(583)</b>	<b>8</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>519</b>	<b>642</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(15)	(101)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(53)	(15)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>(68)</b>	<b>(116)</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(819)	(1 020)
- Dividendes versés	(812)	(1 020)
- Var. de trésorerie provenant d'opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle	(7)	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>	<b>(819)</b>	<b>(1 020)</b>
<b>Effet des var. des taux de change et de périmètre sur la trésorerie et équivalents (D)</b>	<b>(46)</b>	<b>88</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (A+ B+C+D)</b>	<b>(414)</b>	<b>(406)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	7 705	8 111
- Caisse, Banques centrales (actif et passif)	6 729	7 289
- Comptes (actif et passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	976	822
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	7 291	7 705
- Caisse, Banques centrales (actif et passif)	5 836	6 729
- Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	1 638	1 236
- Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(183)	(260)
<b>Variation de la trésorerie nette (1) (2)</b>	<b>(414)</b>	<b>(406)</b>

(1) Les règles de détermination de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont présentées au §. 3.S

(2) Variation générée par les activités destinées à être cédées est jugé non significatif

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

RCI Banque S.A, société mère du groupe, est une société anonyme à conseil d'administration, au capital de 100 000 000 euros entièrement libéré, entreprise soumise à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires des établissements de crédit, et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° SIREN 306 523 358.

Le siège social de RCI Banque S.A est situé au 15, rue d'Uzès 75002 Paris, France.

RCI Banque S.A a pour principale activité le financement des marques de l'Alliance.

Les états financiers consolidés du groupe Mobilize Financial Services au 31 décembre portent sur la Société et ses filiales, et sur les intérêts du groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint.

### 1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes consolidés condensés du groupe Mobilize Financial Services au 31 décembre 2022, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 février 2023 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 19 mai 2023.

Les comptes consolidés du groupe Mobilize Financial Services, pour l'année 2021, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 février 2022 et approuvés à l'Assemblée Générale mixte du 20 mai 2022. Il a été décidé de verser aux actionnaires un dividende de 800 M€ sur le résultat 2021.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

### 2. FAITS MARQUANTS

#### **Changement de nom commercial « Mobilize Financial Services »**

Afin de renforcer ses liens avec Mobilize, la branche mobilité du Groupe Renault, et de bénéficier d'une marque forte partout dans le monde, le groupe a décidé de modifier le nom de sa marque commerciale « RCI Bank and Services ». Celle-ci est devenue « Mobilize Financial Services ».

Ce changement n'impacte en rien le nom de la société qui reste RCI Banque S.A.

#### **Guerre en Ukraine**

Le conflit en Ukraine et les sanctions économiques et commerciales décidées progressivement à l'encontre de la Russie ainsi que les contre-sanctions décidées par la Russie ont impacté l'activité du groupe au cours de l'année 2022. Les domaines concernés incluent principalement la sécurité des employés, le risque d'incapacité de financement en Russie, le risque de cyberattaque et de défaillance des systèmes d'information.

Le groupe Mobilize Financial Services a des investissements à la fois en Russie et en Ukraine.

Le groupe Mobilize Financial Services se conforme strictement à la réglementation en vigueur et a mis en œuvre avec diligence les mesures nécessaires pour se conformer aux sanctions internationales.

Compte tenu du mode de fonctionnement de la banque dans ces deux pays, l'exposition du bilan à la Russie et à l'Ukraine est limitée.

**En Ukraine :**

RCI Banque S.A. détient à 100% une filiale non consolidée. Le groupe n'a aucune exposition de prêt avec cette société.

L'investissement net de RCI Banque S.A. est limité à la part de capital de cette filiale (0,3 M€) qui a été intégralement provisionné au cours de l'année 2022.

**En Russie :**

La principale exposition en Russie provient de l'investissement dans RN Bank, une entité auto-financée dans laquelle le groupe détient 30 % des intérêts économiques à travers la holding RN SF B.V. qui est consolidée par mise en équivalence. Dans l'attente de la cession de notre participation et en raison des incertitudes sur la recouvrabilité de cet actif, les titres de participation dans RN SF B.V. ont fait l'objet d'une provision pour la totalité de leur valeur au 31 décembre 2022. L'impact négatif s'élève à 119 millions d'euros au résultat. L'évolution du cours du rouble fait ressortir une réserve de change de -16 millions d'euros à fin décembre en cette devise.

Le groupe détient également 100 % de RNL Leasing, une société de leasing consolidée en intégration globale. La contribution de RNL leasing aux capitaux propres du groupe est peu significative (0,6 millions d'euros) et les prêts d'actionnaire de 1,5 milliards de roubles (équivalents à 19 millions d'euros) sont éliminés dans le cadre du traitement des opérations intragroupes. Le 11 octobre 2022, un contrat relatif à la cession de RNL Leasing a été signé (en attente de l'autorisation des autorités Russes). En conséquence, les actifs et passifs de RNL Leasing sont reclassés dans les rubriques « actifs/passifs non courants destinés à être cédés » dans les états financiers consolidés du groupe Mobilize Financial Services conformément à IFRS 5. L'actifs non courants destinés à être cédés représente 22 M€ à fin 2022 avec une dépréciation de 3M€ qui a été comptabilisée représentant la différence entre le prix de vente et la créance détenue. Le taux de clôture KRUB utilisé à fin 2022 est 76,85 et le taux moyen (compte de résultat) utilisé est 72,17.

Le groupe Mobilize Financial Services a entrepris des démarches pour se désengager de ses investissements en Russie.

**Nouvelle émission de Fonds communs de titrisation**

Sur le marché de la titrisation le groupe a placé courant mai une opération pour environ 700 millions d'euros adossées à des prêts automobiles accordés par sa filiale française DIAC (dont 650 millions d'euros de titres senior et environ 50 millions d'euros de titres subordonnés).

Le groupe Mobilize Financial Services a également émis sa première titrisation en Espagne, permettant la création de 1,1 milliards d'euros de titres Senior entièrement retenus par le groupe. Ce nouveau programme renforce la réserve de liquidité du groupe à travers l'augmentation et la diversification des actifs éligibles aux opérations de politique monétaire de la BCE.

**Entrées de périmètre**

En 2022, deux nouvelles entités du groupe Bipi (Bipi Mobility Netherlands B.V. et Bipi Mobility UK Limited) sont entrées dans le périmètre de consolidation en intégration globale.

La présence de CEO du groupe Mobilize Financial Services dans le conseil d'administration de Mobility Trader Holding GmbH implique que le groupe a une influence notable. L'entité Mobility Trader Holding GmbH dans laquelle le groupe détient 4,97% est consolidé par la méthode mise en équivalence.

Selon l'article 19 de CRR, l'entité doit être consolidée si le total de bilan et hors-bilan est dépassé 10 M€. En conséquence, quatre entités (RCI Finance SK S.r.O ; RCI Lizing d.o.o ; RCI Usluge d.o.o ; RCI Insurance Service Korea Co.Ltd ), auparavant non consolidées, sont entrées en consolidation en intégration globale avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Crise sanitaire Covid-19 :**

Lors de la crise covid 19, les moratoires « covid-19 » ont été appliqués dans le cadre des définitions de l'EBA et selon les situations de chaque pays. Compte tenu de leur non-renouvellement courant 2021, le groupe Mobilize Financial Services n'a plus d'encours soumis à des moratoires actifs à fin décembre 2022.

**A noter :** Le groupe Mobilize Financial Services n'est pas concerné par l'octroi de prêts garantis par l'État (PGE).

### Coût du risque

La norme IFRS 9 introduit dans le calcul des pertes attendues liées au risque de crédit (ECL) la notion de forward-looking. À travers cette notion, de nouvelles exigences en termes de suivi et de mesure du risque de crédit sont introduites avec le recours à des données prospectives, notamment de type macroéconomique. Les principes de calcul des provisions pour risque de crédit sont décrits dans la section 4.3.3.5 de l'annexe aux comptes annuels 2022.

Le coût du risque à fin décembre 2022 s'établit à 195 M€ (0,44% des actifs productifs moyens APM) dont 210 M€ sur les financements clientèle (0,55% des APM) et une reprise de 21 M€ sur les financements réseau (-0,35% APM).

En comparaison avec l'année 2021 (coût du risque 62 M€ 0,14% APM), le coût du risque à fin décembre 2022 a augmenté de 130 M€. Cette évolution s'explique principalement par :

- Une augmentation, sur l'année 2022, des dépréciations pour les créances clientèle (note 7) de 116 M€ contre une baisse de 4 M€ sur l'année 2021. Cet écart s'explique principalement par :
  - la variation des taux de couverture sur les créances dépréciées : en décembre 2022 le taux de couverture global des créances clientèle s'établit à 2,7% en hausse de 0,2 points par rapport à décembre 2021.
  - la variation des encours clientèle augmente de 966 M€ sur l'année 2022. En 2021, ils avaient diminué de 84 M€.
- L'augmentation du taux de couverture global est principalement liée à : 1) la mise à jour des paramètres de calcul IFRS9 et plus particulièrement de la Loss Given Default pour la France et le Brésil au premier semestre 2022, qui avaient été figés en octobre 2021 2) de l'impact de la mise à jour des provisions forward-looking 3) la mise en place d'un ajustement pour le risque Inflation sur les portefeuilles Grand Public, et d'un ajustement sur les clients fragiles.

Sur le réseau de concessionnaires, le coût du risque est constitué d'une reprise de provisions pour dépréciation de 21M€.

L'ajustement « forward-looking » compris dans ces chiffres intègre une composante macro-économique et une composante collective.

Sur la clientèle l'ajustement « forward-looking » est en dotation de 37 M€ :

- 37 M€ d'augmentation au titre de la mise à jour de la composante macro-économique, pour laquelle des modèles internes de stress des paramètres PD et LGD ont été utilisés dans certain pays (notamment la France, L'Allemagne et l'Italie)
- 0,1 M€ de reprise au titre de la provision collective sur les acteurs économiques dont les secteurs sont les plus touchés par la crise du Covid.

Sur le réseau l'ajustement « forward-looking » est en reprise de 24 M€.

La proportion de créances clientèle en défaut est légèrement baissée à 2,4% en diminution de 0,1 point par rapport à décembre 2021.

La ventilation des opérations avec la clientèle et les provisions associées à chaque classe IFRS9 sont détaillées en notes 7.

### Hypothèses significatives pour les calculs de pertes attendues IFRS 9 :

Elles sont proches de celles retenues au cours de l'exercice 2022, auxquelles s'ajoutent l'effet défavorable prévisible sur le montant des provisions de l'application de la nouvelle définition du défaut pour le périmètre traité en méthode avancé.

### Forward-looking

La provision « forward-looking » est composée d'une provision statistique et d'une provision d'expertise sectorielle.

### Evolutions des paramètres de calcul du forward-looking statistique en 2022 :

Mobilize Financial Services (MFS) ne disposait pas dans le passé de modèles internes afin d'effectuer les projections des paramètres de risque de crédit tels que la PD (Probabilité de Défaut) et la LGD (Loss Given Default) nécessaires au calcul des provisions IFRS9 forward-looking. A la place étaient utilisés des benchmarks fournis par l'EBA

(European Banking Authority) dans le cadre des exercices de Stress-Tests bancaires menés tous les 2 ans sous la supervision de la BCE (Banque Central Européenne). Les benchmarks ainsi utilisés dataient du dernier exercice de stress-testing (1er trimestre 2021).

Dans le cadre du SREP (Supervisory review and evaluation process), la BCE a toutefois demandé à MFS, de disposer de modèles internes. MFS a par conséquent développé des modèles internes (sur les portefeuilles où cela était possible, c'est-à-dire disposant d'une volumétrie et d'une qualité de données suffisante) et a utilisé ces modèles pour le calcul des provisions forward-looking statistiques en 2022. Des proxys ont été mis en place pour les portefeuilles ne disposant pas de modèles internes (Exemple de proxys utilisés : Moyenne des résultats des portefeuilles disposant de modèles internes pour les portefeuilles ne disposant pas de modèles internes).

La provision statistique est basée sur 3 scénarios :

- Scénario « Stability » : Stabilité pendant 3 ans des paramètres de provisions des pertes attendues (ECL : Expected Credit Losses), sur la base des derniers paramètres de risque disponibles ;
- Scénario « Baseline » : Utilisation des paramètres de stress issus de modèles internes développés en 2022. Les projections sont basées sur des données macro-économiques utilisées pour l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process) de l'institution datant de 09/2022 (à l'exception du Brésil où les données macro-économiques utilisées datent de 02/2022). Cela permet ainsi de stresser les PD et LGD, et donc les ECL (Expected Credit Losses) sur les portefeuilles disposant de modèles.
- Scénario « Adverse » : Approche similaire au scénario « Baseline » mais avec une utilisation de données macro-économiques dégradées amenant à des ECL plus élevés.

Les différents scénarios sont ensuite pondérés pour tenir compte des dernières projections macro-économiques à date de l'OCDE (PIB, Taux de chômage et inflation) et ainsi calculer une provision forward looking statistique (Montant de la provision obtenue par différence avec les provisions comptables IFRS 9 du scénario stability).

Entre décembre 2021 et décembre 2022, les scénarios macro-économiques de l'OCDE retenus pour les pondérations ont évolué négativement compte tenu de l'évolution de l'environnement économique :

- L'OCDE a revu à la baisse les prévisions de PIB sur 2022 et 2023 sur la majorité de pays. Sur 2022 les prévisions ont été abaissées de -1,6 points sur la France, -2,3 points sur l'Allemagne, -0,9 point sur l'Espagne et sur l'Italie et -0,3 point sur le Royaume-Uni. A l'inverse, au Brésil la prévision s'est améliorée de 1,3 points. Sur 2023 la dégradation des prévisions de PIB a été la plus marquée sur les pays suivants : -1,5 points sur la France, environ -2,5 points sur l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni et -0,9 sur le Brésil.
- Les prévisions de chômage sur 2022 et 2023 sont très légèrement favorables dans la majorité des pays. Stable en France, Royaume-Uni, Allemagne et Italie, avec une variation entre -0,7 et +0,4 entre sur 2022 et 2023. L'OCDE prévoit une amélioration en Espagne de 1,3 points en 2022 et -0,7 sur 2023. Au Brésil, l'OCDE prévoit une baisse de plus de 3 points sur les 2 années.
- En ce qui concerne l'inflation, la majorité des pays a connu une très forte inflation en 2022 (Supérieur à 8 points sauf la France à 5,9%). En 2023, l'inflation prévue par l'OCDE pour l'ensemble des pays se situe entre 4,8% (Espagne) et 8,8 % (Brésil).

Depuis la crise du Covid-19, la provision forward-looking intègre également une provision sectorielle et a donc 2 composantes, une provision statistique et une provision sectorielle. Le calcul est réalisé après retraitement dans la provision statistique des provisions sectorielles pour ne pas avoir de doubles provisions sur les encours.

#### **Forward-Looking - Approche sectorielle**

Le forward-looking sectoriel regroupe les particuliers travaillant pour un employeur se situant dans des secteurs à risque.

De la même manière qu'au 31 décembre 2021, l'estimation de la provision forward-looking a été complétée sur des segments de clientèle Grand Public et Corporate jugés plus particulièrement impactés par la crise. En l'absence de retards de paiement matérialisés, les segments concernés ont été maintenus dans leur bucket d'origine.

S'agissant des expositions Grand Public, les clients France et du Royaume-Uni employés dans des secteurs d'activité risqués ont fait l'objet d'un ajustement amenant le taux de couverture à celui du Stage 2 de chaque secteur considéré. Cet ajustement porte sur 869 M€ d'encours.

Quant aux expositions Corporate sur des clients opérant dans des secteurs d'activité particulièrement affectés par la crise mais pour lesquels une analyse individuelle n'était pas envisageable, là aussi l'ajustement réalisé a consisté à porter le taux de provisionnement au taux constaté sur les encours des mêmes segments comptabilisés en bucket 2. Les encours Corporate concernés s'élèvent à 1 046M€.

Depuis fin 2020, les principaux secteurs d'activité touchés par la crise Covid-19 (hôtellerie, restauration, transport de passagers, etc.) ont fait l'objet d'une couverture additionnelle en appliquant le taux de couverture des encours B2, aux expositions B1. Ils ont été ponctuellement complétés de quelques secteurs propres à certains pays. La provision au bilan résultant de cet ajustement représente 46,9 M€ à fin décembre 2022 contre 47 M€ à fin décembre 2021.

### Forward-looking – Approche statistique

Du fait de l'utilisation des modèles internes dans le calcul du forward-looking statistique, le scénario Baseline est devenu le scénario avec des projections des données macro-économiques les plus en ligne avec celles de l'OCDE (datant de novembre 2022).

Compte tenu de la forte volatilité observée au cours des dernières années (covid en 2019, confinements, guerre en Ukraine, crise des semi-conducteurs) et des changements macro-économiques observés en 2022 (accélération de l'inflation), la probabilité d'occurrence du scénario « Stability » a été considérée comme relativement faible. Il reste donc comme un scénario potentiel mais le poids de ce scénario a été réduit par rapport aux exercices précédents afin notamment d'obtenir une meilleure représentativité du scénario « Baseline » étant donné son alignement avec les projections de l'OCDE de novembre 2022.

Ainsi, par rapport aux pondérations du 31 décembre 2021, le groupe Mobilize Financial Services a ainsi décidé, dans la majorité des pays, de réduire le poids du scénario Stabilité et d'augmenter le poids du scénario « Baseline ».

	FL Scenario Poids - Decembre 2021			FL Scenario Poids - Decembre 2022			2022 vs 2021		
	stability	Baseline	Adverse	stability	Baseline	Adverse	stability	Baseline	Adverse
France	0.75	0.05	0.20	0.10	0.65	0.25	-0.65	0.60	0.05
Germany	0.75	0.10	0.15	0.10	0.60	0.30	-0.65	0.50	0.15
Italy	0.70	0.05	0.25	0.10	0.65	0.25	-0.60	0.60	0.00
UK	0.70	0.05	0.25	0.10	0.65	0.25	-0.60	0.60	0.00
Brazil	0.50	0.10	0.40	0.55	0.10	0.35	0.05	0.00	-0.05
Spain	0.70	0.05	0.25	0.10	0.65	0.25	-0.60	0.60	0.00
Korea	0.65	0.20	0.15	0.10	0.65	0.25	-0.55	0.45	0.10
Hors G7 (ECLAT)	0.75	0.05	0.20	0.10	0.65	0.25	-0.65	0.60	0.05

- Activité financement clientèle : les scénarios « Stability » de l'ensemble des pays hors Brésil ont été diminués à 10% afin de prendre en compte l'utilisation des modèles internes et un scénario baseline plus en phase avec les dernières données économiques. Sur le Brésil, la pondération a été maintenue à 55% comme sur l'exercice précédent afin de prendre en compte la volatilité des données macroéconomiques du pays ces dernières années (instabilité non capturée par le scénario baseline).

Les scénarios « Baseline » étant les plus en ligne avec les prévisions macro-économiques de l'OCDE ont été pondérés à 65%, seules exceptions, l'Allemagne et le Brésil. L'Allemagne avec un scénario « Baseline » pondéré à 60% afin de tenir compte d'un décalage entre les prévisions de croissance du PIB dans ce scénario et la décroissance prévue par l'OCDE.

La macroéconomie Allemande affiche un PIB supérieur et une inflation inférieure à celle récente de l'OCDE, le risque est un peu plus élevé et nous proposons d'avoir un poids plus élevé du scénario défavorable à 30%. Le Brésil comme vu précédemment où le scénario « baseline » a été pondéré à 10% du fait de l'incertitude économique observée. Nous pouvons observer une très forte volatilité sur le PIB et le taux de chômage au cours des dernières années au Brésil. La politique du nouveau gouvernement formé en 01/2023 apporte également une incertitude supplémentaire sur les résultats de la politique économique et la réaction potentielle des marchés financiers.

Les scénarios Adverse ont été pondérés à 25% (hors Allemagne à 30% et Brésil à 35%).

- Activité financement réseaux : La pondération de chacun des scénarios a été alignée avec les pondérations observées sur l'activité de financement clientèle l'exception du Brésil où le « Baseline » a été pondéré à 10% et l'« Adverse » à 40 en ligne avec la mise à jour précédente de Juin 2022.

Réseau	FL Scenario Poids - Decembre 2021			FL Scenario Poids - Decembre 2022			2022 vs 2021		
	stability	Basellne	Adverse	stability	Basellne	Adverse	stability	Basellne	Adverse
France	0.65	0.05	0.30	0.10	0.65	0.25	-0.55	0.60	-0.05
Germany	0.70	0.05	0.25	0.10	0.60	0.30	-0.60	0.55	0.05
Italy	0.55	0.05	0.40	0.10	0.65	0.25	-0.45	0.60	-0.15
UK	0.65	0.05	0.30	0.10	0.65	0.25	-0.55	0.60	-0.05
Brazil	0.50	0.05	0.45	0.55	0.05	0.40	0.05	0.00	-0.05
Spain	0.55	0.05	0.40	0.10	0.65	0.25	-0.45	0.60	-0.15
Korea							0.00	0.00	0.00
Hors G7 (ECLAT)	0.65	0.05	0.30	0.10	0.65	0.25	-0.55	0.60	-0.05

Suite à ces changements de pondérations, la provision de forward-looking statistique s'établit à 101,2 M€ contre 87,6 M€ en décembre 2021.

**Sensibilité du forward-looking statistique versus décembre 2021 :**

L'application d'une pondération de 100 % au scenario « Stability » reviendrait à calculer les ECL sans application de stress et conduirait à une réduction de la provision statistique de 87,6 M€.

L'application d'une pondération de 100 % au scenario « Baseline » conduirait à une réduction de 45,7 M€ de la dépréciation statistique.

L'application d'une pondération de 100 % au scenario adverse conduirait à une augmentation de 172,2 M€ de cette dépréciation.

**Les provisions statistique et sectorielle s'établissent à 147,9 MEUR contre 134,8 MEUR en décembre 2021**

En millions d'euros	Clientèle			Réseau			Total 12/2022
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	
France	28,8	16,8	1,2	1,0	0,0	0,0	47,9
Brésil	1,2	1,7	2,3	0,1	0,0		5,4
Italie	7,7	9,1	0,8	(0,0)	(0,0)	0,1	17,7
Espagne	10,9	6,4	1,6			0,1	18,9
Maroc	6,0	2,0	0,6	0,0	(0,0)	0,0	8,7
Royaume-Uni	9,5	2,7	0,3				12,5
Allemagne	7,3	6,2	0,9			0,0	14,4
Colombie	1,9	4,1	0,4			0,0	6,5
Portugal	1,8	0,8	0,0	0,0	(0,0)	0,0	2,7
Autriche	3,0	0,6	0,0	0,0			3,6
Pologne	2,2	1,2	0,2	0,0	(0,0)	0,0	3,6
Rep. Tchèque	0,7	0,1	0,0	0,0			0,8
Autres	2,0	2,9	0,4	0,1	(0,0)		5,4
<b>Total</b>	<b>83,1</b>	<b>54,6</b>	<b>8,8</b>	<b>1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>147,9</b>

En millions d'euros	Clientèle			Réseau			Total 12/2021
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	
France	27,3	5,8	5,6	9,5	0,4	0,0	48,6
Brésil	3,6	6,0	2,2	1,3	0,2		13,3
Italie	5,8	2,5	2,0	2,0	0,4	0,4	13,0
Espagne	4,3	2,9	2,1	2,7	0,8	0,1	12,9
Maroc	5,8	1,3	1,4	1,1	0,3	0,1	9,9
Royaume-Uni	4,9	1,7	0,7	0,4	0,0		7,7
Allemagne	3,2	2,1	0,8	1,0	0,1	0,0	7,2
Colombie	3,1	0,8	0,7	0,1	0,1	0,0	4,7
Portugal	3,2	0,2	0,1	1,0	0,0	0,0	4,5
Autriche	2,2	0,3	0,1	0,4	0,0		3,0
Pologne	1,5	0,3	0,3	0,6		0,1	2,8
Rep. Tchèque	0,9	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	1,1
Autres	1,9	1,5	0,5	1,7	0,5	0,0	6,1
<b>Total</b>	<b>67,5</b>	<b>25,5</b>	<b>16,5</b>	<b>21,9</b>	<b>2,8</b>	<b>0,7</b>	<b>134,8</b>

### Provisions d'expertise (ajustements complémentaires hors modèle)

Un ajustement d'expert des provisions peut être éventuellement apporté au niveau local en cas de nécessité. L'expert peut ajuster l'allocation dans les buckets 1 et 2 d'une exposition ainsi que l'ECL calculée s'il a des informations complémentaires. Ces ajustements doivent être justifiés et sont classés en six catégories : Moratoires & Clients fragiles, Inflation, Loueurs, Individuel, Paramètres de risque IFRS9, Autres.

#### **Clients fragiles**

Le risque de crédit spécifique sur les clients ayant bénéficié de reports ou de différés d'échéances pendant la crise Covid-19 est à présent évalué comme faible ou nul, l'ensemble des clients ayant repris le remboursement de leur prêt depuis plus d'un an. Cependant, en Italie où une part importante du portefeuille a pu bénéficier de moratoires de paiement, une expertise a été conservée sur la base d'un screening de la qualité des contreparties par un Crédit Bureau.

Le stock de cette expertise représente encore à fin décembre 2022 une provision de 5,3 M€ contre 31,9 M€ à fin 2021 sur l'ensemble des pays concernés.

En outre, le dispositif sur les clients fragiles a été étendu et renforcé en 2022 pour permettre la détection précoce des clients Grand Public susceptibles d'être en difficulté, à travers des arbres de décision ou des scores spécifiques à chaque pays. Les clients en bucket 1 qui se sont vus ainsi attribuer un grade de sévérité moyen ou élevé ont alors été couverts au taux du bucket 2.

Le stock de cette expertise complémentaire représente à fin décembre 2022 une provision de 17,4 M€ contre 9,1 M€ à fin 2021 (uniquement sur l'Espagne en 2021).

#### **Inflation**

Sur les portefeuilles Grand Public, un ajustement lié à une dégradation de la solvabilité des clients qui voient le coût de la vie impacté par l'inflation a été généralisé fin 2022. La méthodologie utilisée pour calibrer cet ajustement consiste à estimer quelle part du portefeuille en bucket 1 serait susceptible de basculer en bucket 2 en stressant les éléments de coût de la vie, et de couvrir cette partie du portefeuille en bucket 1 sur la base du taux de provisionnement du bucket 2.

Le stock de cette expertise Inflation représente à fin décembre 2022 une provision de 42,7 M€ contre 3,9 M€ à fin 2021. En 2021, l'expertise inflation portait sur le UK qui visait à apprécier l'impact du Brexit.

Il a été vérifié que ce montant ne se recoupait pas avec le forward-looking.

#### **Loueurs**

Il s'agit d'expertises liées aux sociétés de location courte durée. Le stock de cette expertise représente 3,7 M€ à fin décembre 2022.

### Individual

En cas d'ajustement hors modèle faisant suite à une revue individuelle de contreparties corporate (hors réseau), l'exposition saine est déclassée en B2.

L'application de la forbearance ne doit pas conduire à un déclassement systématique d'un bucket à un autre (et notamment du bucket 1 au bucket 2) mais il doit faire l'objet d'une analyse (sur base individuelle ou collective) des contreparties pour déterminer celles qui subissent une véritable dégradation de leur risque de crédit sur la durée de vie de l'actif de celles qui ne rencontrent que des « problèmes de liquidités temporaires ».

Ces expertises sont appliquées lors de revues individuelles d'entreprises réalisées à partir d'un seuil minimum d'encours. Elles représentent 20,5 M€ à fin décembre 2022, en reprise de 11,2 M€ par rapport à fin décembre 2021. Cette reprise est concentrée sur la France et s'explique par l'amélioration des indicateurs financiers des entreprises soumises à revue individuelle.

### Paramètres Risque IFRS9

Ces expertises sont réalisées afin de couvrir des biais ou incertitudes sur les paramètres de risque. Elles peuvent également être appliquées pour anticiper des évolutions de paramètres ou des changements de modèles. Elles s'élèvent à 17,3 M€ à fin décembre 2022 contre 32,4 M€ à fin décembre 2021.

### Autres

Les expertises de ce type sont celles qui n'ont pas été classées dans une des cinq autres catégories. Elles totalisent 3,5 M€ à fin décembre 2022.

### Application de la nouvelle définition du défaut

Le groupe Mobilize Financial Services a finalisé en 2021 son projet de mise en conformité à la nouvelle définition du défaut concernant les pays en méthode avancée (France, Italie, Espagne, Allemagne, Royaume Uni et Corée du Sud) et concernant les pays en méthode standard (Brésil et pays hors G7).

Les paramètres de provisionnement (probabilité de défaut, évaluation de la perte encourue en cas de défaut d'une contrepartie) sont établis aujourd'hui selon les modalités applicables au nouveau défaut (reconstitution des historiques de calcul, compteur de « days past due » adapté etc). Le paramètre de la perte encourue en cas de défaut d'une contrepartie est mis à jour en rythme mensuel pour tous les pays depuis juin 2022.

## 3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers du groupe Mobilize Financial Services arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2022 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

### A) Evolutions des principes comptables

Le groupe Mobilize Financial Services applique les normes et amendements parus au Journal Officiel de l'Union européenne d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2022.

#### ➤ Nouveaux textes d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Amendement IAS 16	Produits générés avant l'utilisation prévue
Amendement IFRS 3	Mise à jour de la référence au cadre conceptuel
Amendement IAS 37	Coûts à prendre en compte pour déterminer si le contrat est déficitaire

Améliorations annuelles (cycle 2018-2020)	Processus annuel d'amélioration des normes
---	--

L'application de ces amendements à compter du 1er janvier 2022 est sans effet significatif sur les états financiers du groupe.

➤ **Nouveaux textes non appliqués par anticipation par le groupe**

Amendement IAS 1	Information sur les méthodes comptables significatives	1er janvier 2023
Amendement IAS 8	Définition des estimations comptables	1er janvier 2023
IFRS 17 et amendements	Contrats d'assurance	1er janvier 2023
Amendement IFRS 17	Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives	1er janvier 2023
Amendement IAS 12	Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction	1er janvier 2023

Le groupe Mobilize Financial Services n'anticipe à ce stade aucun impact significatif sur les comptes consolidés du fait de l'application des amendements à IAS 1, IAS 8 et IAS 12.

La norme IFRS 17 – Contrats d'assurance, publiée le 18 mai 2017 et modifiée par les amendements du 25 juin 2020, énonce les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir pour les contrats d'assurance. Elle remplace la norme IFRS 4 - Contrats d'assurance et sera applicable au titre des exercices débutant à compter du 1er janvier 2023.

IFRS 17 s'applique principalement dans le groupe Mobilize Financial Services aux contrats d'assurance-crédit émis et aux accords de réassurance contractés par les sociétés RCI Life et RCI Insurance. Les contrats seront désormais évalués selon le modèle général (dit « building blocks approach ») comprenant : (1) les estimations des flux de trésorerie futurs actualisés suivant l'approche dite « ascendante » qui consiste à déterminer les taux d'actualisation en ajustant une courbe de taux sans risque pour tenir compte des caractéristiques de liquidité du portefeuille de contrats d'assurance, (2) un ajustement pour le risque non financier appliqué suivant la méthode des niveaux de confiance et (3) la marge sur services contractuels. La marge sur services contractuels sera reconnue en compte de résultat en fonction des unités de couverture fournies sur la période, c'est-à-dire en fonction de l'amortissement du crédit assuré. Le groupe Mobilize Financial Services prévoit que l'application rétrospective modifiée à partir du 1er janvier 2023 de la norme IFRS 17 aura un effet positif sur les capitaux propres de l'ordre de 130 millions d'euros au 1er janvier 2022, date de la transition. En date de transition, et en application d'IFRS 17, le montant des provisions techniques sur contrats d'assurance net du montant des actifs de réassurance est estimé aux alentours de 129 millions d'euros et le stock de marge sur services contractuels est estimé aux alentours de 332 millions d'euros aux bornes du groupe Mobilize Financial Services. Aucun contrat onéreux n'a été recensé dans le portefeuille en date de transition. Le calcul de l'impact de l'application d'IFRS 17 sur le compte de résultat 2022 est en cours de finalisation.

➤ **Autres normes et amendements non encore adoptés par l'Union Européenne**

Amendement IAS 1	Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants.	1er janvier 2023
Amendement IFRS 16	Passif de location dans le cadre d'une cession-bail	1er janvier 2024

Le groupe Mobilize Financial Services est en train d'analyser les impacts potentiels mais à ce stade n'anticipe aucun impact significatif sur les comptes consolidés du fait de l'application de ces amendements.

➤ **Interprétation de l'IFRS IC relative à la comptabilisation des « Targeted Long Term Refinancing Operations » (IFRS 9 et IAS 20)**

La décision de l'IFRS IC visant à clarifier l'analyse et la comptabilisation des transactions TLTRO III a été rendue définitive en mars 2022. Cette décision s'applique aux tirages TLTRO III auxquels le groupe Mobilize Financial Services a choisi d'appliquer IFRS 9. Plus de détails sont fournis sur ces transactions dans la Note 12.

### ➤ **Hyperinflation en Turquie**

La Turquie a été identifiée le 16 mars 2022 par l'International Practices Task Force (IPTF) du « Center for Audit Quality » comme un pays à considérer comme étant en hyperinflation pour l'établissement des comptes de l'exercice 2022.

L'entité ORFIN Finansman Anonim Sirketi mise en équivalence est en monnaie fonctionnelle locale et a appliqué le retraitement de l'hyperinflation au 31 décembre 2022. Son effet sur la contribution aux comptes du groupe Mobilize Financial Services est jugé non significatif.

## **B) Principes de consolidation**

### **Périmètre et méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées au sens d'IFRS 10 (entreprises associées ou contrôle conjoint – co-entreprises), directement ou indirectement, par le groupe (filiales et succursales).

Les actifs titrisés de Diac SA, de RCI FS Ltd, des succursales italienne, espagnole et allemande pour lesquels le groupe Mobilize Financial Services a conservé la majorité des risques et avantages, sont maintenus à l'actif du bilan. En effet, le groupe garde le contrôle, selon IFRS 10, sur les véhicules fonds commun de titrisation-FCT qu'il crée dans le cadre de ses titrisations car il garde les parts les plus risquées. Ce sont elles qui déterminent qui a le pouvoir dans le véhicule fonds commun de titrisation-FCT. Ainsi, ayant le contrôle, le groupe peut consolider et éliminer les opérations réciproques ; tout en conservant les créances cédées. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe. En parallèle, les emprunts obligataires émis par le Fonds sont intégrés au passif du bilan du groupe ainsi que les charges y afférentes.

Ainsi, lors de la titrisation, le groupe ne décomptabilise pas les créances titrisées car le véhicule (fonds commun de titrisation-FCT), qui gère la titrisation, reste sous le contrôle du groupe Mobilize Financial Services. Le paragraphe 3.2.4 IFRS9, vient appuyer cette absence de dé-comptabilisation des créances cédées dans le cadre des programmes de titrisation.

A noter que dans le cadre du business model de « collecte », dans le cadre de la politique comptable et de seuils pratiqués par le groupe, les cessions de créances via la titrisation sont les cessions peu fréquentes mais significatives. Ces cessions de créances via la titrisation ne remettent pas en cause le business model de « collecte » appliqué à ces portefeuilles.

Les entreprises associées et co-entreprises sont comptabilisées par mise en équivalence (IFRS 11).

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées.

Les sociétés consolidées par le groupe Mobilize Financial Services sont principalement les sociétés de financement des ventes de véhicules Renault, Nissan, Dacia, Samsung et Datsun ainsi que les sociétés de service associées.

### **Coût d'acquisition des titres et goodwill**

Les goodwill sont évalués, à la date d'acquisition, comme étant l'excédent entre :

- Le total de la contrepartie transférée évaluée à la juste valeur ainsi que le montant éventuel d'une participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise

et

- Le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs.

Les frais connexes à l'acquisition comme les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables, de valorisation et autres honoraires professionnels ou de conseil, sont enregistrés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont encourus et les services reçus.

Les coûts d'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres sont eux comptabilisés selon IAS 32 et IFRS9.

Si le regroupement d'entreprises génère un goodwill négatif, celui-ci est enregistré immédiatement en résultat.

Un test de dépréciation est effectué, au minimum une fois par an et dès que survient un indice de perte de valeur, en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est fondée sur une approche de marché, elle est déterminée par l'utilisation de multiples pour chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie, constituées d'entités juridiques ou de regroupement d'entités juridiques dans un même pays. Un taux d'actualisation unique est utilisé pour l'ensemble des UGT testées, composé du taux sans risque à 10 ans augmenté de la prime de risque moyenne du secteur dans lequel ces dernières évoluent.

L'horizon des données prévisionnelles relatives au résultat est de 1 an.

Les goodwill sont donc évalués à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Le cas échéant, une dépréciation est inscrite au compte de résultat.

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (achats/cessions) sont comptabilisées comme des transactions en capital. La différence entre la rémunération reçue ou versée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle cédées ou rachetées est reconnue directement en capitaux propres.

### **Participations ne donnant pas le contrôle**

Le groupe a consenti des engagements de rachat de participations sur les filiales consolidées par intégration globale détenues par des actionnaires minoritaires. Ces engagements de rachat correspondent pour le groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi en estimant le prix de rachat éventuel que le groupe Mobilize Financial Services aurait à payer aux participations ne donnant pas le contrôle si ces dernières étaient exercées, en tenant compte notamment des résultats futurs du portefeuille de financement existant à la date de clôture et en référence aux dispositions définies dans les contrats de coopération.

Conformément aux dispositions prévues par la norme IAS32, le groupe a enregistré un passif au titre des options de vente vendues aux participations ne donnant pas le contrôle des entités contrôlées de manière exclusive, pour un montant total de 186 millions d'euros au 31 décembre 2022, contre 168 millions d'euros au 31 décembre 2021. Ce passif est comptabilisé initialement pour la valeur actualisée du prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des participations ne donnant pas le contrôle sous-jacent aux options et pour le solde en diminution des capitaux propres - part des actionnaires de la société mère. L'obligation d'enregistrer un passif alors même que les options de vente ne sont pas exercées conduit, par cohérence, à retenir initialement le même traitement comptable que celui appliqué aux augmentations de pourcentage d'intérêts dans les sociétés contrôlées.

A l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont extournées ; si le rachat est effectué, le montant constaté en passif est annulé en contrepartie du décaissement de trésorerie lié au rachat de la participation ne donnant pas le contrôle.

Le détail des filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives sont détaillées en note B.

## **C) Présentation des états financiers**

Les états de synthèse sont établis sur la base du format proposé par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) dans sa recommandation n° 2017-02 du 14 juin 2017 relative au format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire établis selon les normes comptables internationales.

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

## **D) Estimations et jugements**

Pour établir ses comptes, le groupe Mobilize Financial Services doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le groupe Mobilize Financial Services revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer

des estimations actuelles. La valeur recouvrable des créances sur la clientèle et les provisions sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

Ces estimations sont prises en compte dans chacune des notes correspondantes.

Des modifications ont été apportées aux jugements et hypothèses retenus par rapport à décembre 2021 concernant :

- Le forward looking pour lequel des modèles internes ont été utilisés pour déterminer certains paramètres de calcul ;
- Les ajustements d'ECL passés en complément des ECL issus des modèles de calcul pour prendre en compte le contexte d'arrêté particulier en lien avec la situation macro-économique."

Mis à part les points ci-dessus, les principales zones de jugement et d'estimation pour l'établissement des comptes consolidés restent identiques.

## **E) Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement »**

### **Principe d'évaluation (hors dépréciation) et de présentation des prêts et créances sur la clientèle**

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». A ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau dans le cadre de campagnes promotionnelles, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Les contrats de « Location Financement » identifiés selon les règles décrites au point F sont comptabilisés en substance comme des créances de financement des ventes.

A noter que lorsque les commissions sont rattachées à un contrat de financement crédit ou location financière, l'évaluation des commissions se fait actuariellement en fonction du TIE du contrat. L'étalement de ces commissions se fait sur la durée de vie du contrat. En effet, ces commissions sont directement liées à l'établissement du contrat et sont donc traitées comme des coûts marginaux selon IFRS 9.

Lorsque les commissions sont en « stand alone », elles ne sont pas rattachées à un contrat de financement. Ces commissions sont comptabilisées en application d'IFRS 15. Elles sont reconnues en résultat lorsque l'obligation de performance est remplie c'est-à-dire soit à un instant précis soit à l'avancement (cf. Note 27).

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de location financière sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

Ainsi, les plus et moins-values sur revente de véhicules relatives aux contrats sains, les flux de provisions pour risques sur valeurs résiduelles ainsi que les plus et moins-values sur véhicules dégagées à l'occasion de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes sont classés dans les "Autres produits d'exploitation bancaire" et "Autres charges d'exploitation bancaire".

### **Dégradation significative du risque (définition du bucketting) :**

Chaque prêt ou créance, en date d'arrêté, est classé dans une catégorie de risque selon qu'il a subi ou non de détérioration significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. De cette classification dépend le niveau de la provision pour perte de valeur attendue à comptabiliser pour chaque instrument :

- Bucket 1 : aucune dégradation ou dégradation non significative du risque de crédit depuis l'origination ;

- Bucket 2 : dégradation significative du risque de crédit depuis l'origination ou contrepartie financière non investment grade
- Bucket 3 : détérioration telle que la perte est avérée (catégorie du défaut).

Cette segmentation des encours par niveau de risque, induite par la norme IFRS 9, est intégrée dans les processus de suivi et de gestion des risques de crédit des entités du groupe et implémentée dans les systèmes opérationnels.

La date d'origination est définie au niveau de chaque prêt ou créance et non pas au niveau de la contrepartie (e.g. date d'entrée en relation).

La date d'origination est définie comme suit

- pour les engagements de financement irrévocables, la date d'origination est la date de signature de l'engagement ou pour les engagements de financement Réseau la date de dernière revue des limites
- pour les encours de crédits classiques, de location financière ou opérationnelle, la date d'origination est la date de son passage en gestion, i.e. date à laquelle l'engagement de financement est extourné et la créance enregistrée au bilan.
- pour les encours « comptes uniques » de crédit Réseau, la date d'origination correspondra à la date de dernier passage en solde débiteur.
- pour les titres, la date d'origination correspond à la date d'achat.

### Identification et analyse du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe Mobilize Financial Services:

- Une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement),
- Une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie,
- Pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des filiales et des types de financement concernés.

De ce fait, la dégradation significative du risque de crédit s'apprécie au niveau de la transaction, c'est-à-dire au niveau du contrat de financement (activité financement Clientèle particuliers et entreprises) ou de la ligne de financement (activité Financement Réseau). Pour les portefeuilles en notation IRB-A, largement majoritaire dans le groupe, un déclassement du bucket 1 vers le bucket 2 est effectué en fonction de la dégradation de la notation de la transaction par rapport à l'origination.

Exemple : si le rating d'une transaction s'est dégradé de x crans à la date de reporting vs la date d'origination, nous déclassons du bucket 1 vers le bucket 2 la transaction concernée.

Le nombre de crans "x" est déterminé selon le portefeuille considéré.

La note de crédit n'est pas projetée sur la durée de vie de la transaction, ni sur 12 mois.

Les contrats restructurés (forborne) sont également déclassés en bucket 2.

Pour les portefeuilles en méthode standard (non notés), le déclassement du bucket 1 en bucket 2 s'effectue en fonction d'arbres de décision différents entre les activités Clientèle et Réseau, tenant compte entre autres de la présence d'impayés et des restructurations de contrats (forborne).

Les portefeuilles sont découpés en quatre segments sur lesquels sont développés des scores de comportement : Grand Public, Entreprises, Très Grandes Entreprises (France uniquement), Réseau

Les variables de score sont spécifiques à chaque pays et à chaque segment :

- Critères qualitatifs : forme juridique de l'entreprise, âge de l'entreprise, type de véhicule Véhicule Neuf/Véhicule Occasion, pourcentage d'apport comptant, état civil, mode d'habitation, profession...
- Critères quantitatifs : durée de l'impayé en cours, durée écoulée depuis le dernier impayé régularisé, exposition, durée initiale de financement, ratios bilantiels usuels.

### Encours restructurés

Le groupe Mobilize Financial Services applique, pour l'identification des encours restructurés, la définition de l'European Banking Authority (EBA) donnée dans son ITS (Implementing Technical Standards) 2013/03 rev1 du 24.07.2014.

La restructuration de crédit (ou Forbearance) consiste dans la mise en place de concessions envers un client emprunteur qui rencontre ou est sur le point de rencontrer des difficultés financières pour honorer ses engagements.

Elle désigne ainsi les cas :

- de modification des clauses et des conditions d'un contrat afin de redonner au client en difficulté financière la possibilité d'honorer ses engagements (exemple : changement du nombre d'échéances, report de la date d'échéance, changement du montant des échéances, changement du taux client),
- de refinancement total ou partiel d'un engagement d'une contrepartie en difficulté (au lieu de le résilier), qui n'aurait pas eu lieu si le client n'avait pas connu de difficultés financières.

La classification d'un contrat en encours restructurés est indépendante du provisionnement (par exemple un contrat qui sera restructuré et retournera en encours sain n'aura pas de provisions et sera pourtant qualifié d'encours restructuré durant la période probatoire).

Sont exclues des créances restructurées, les créances dont les caractéristiques ont été renégociées commercialement avec des contreparties ne présentant pas de difficultés financières.

L'encours restructuré se définit au niveau du contrat (« facility ») qui est restructuré, et non au niveau du tiers (pas de principe de contagion).

Les difficultés financières s'appréhendent en revanche au niveau du client.

Les conditions de sortie d'un contrat des encours restructurés sont cumulatives et sont les suivantes :

- Le contrat est considéré comme performant (sain ou incidenté) et l'analyse de la situation du client confirme qu'il a recouvré sa solvabilité et sa capacité à honorer ses engagements,
- Un minimum de 2 ans de période probatoire s'est écoulé depuis que le contrat restructuré est revenu en encours performant,
- Des remboursements réguliers et significatifs ont été effectués par le client au cours, à minima, de la moitié de la période probatoire,
- Aucune des expositions du client ne présente d'impayés de plus de 30 jours à la fin de la période probatoire.

Si un contrat sorti des encours restructurés bénéficie à nouveau de mesures de restructuration (extension de durée, etc.) ou s'il présente des impayés de plus de 30 jours, il doit être reclassé en encours restructuré.

### Dépréciation pour risque de crédit

Selon la norme IFRS 9, il n'est plus nécessaire qu'un fait générateur intervienne pour constater une dépréciation comme c'était le cas sous IAS 39 (« incurred loss »). Ainsi, tous les instruments financiers entrant dans le champ de la norme se voient affecter une dépréciation pour pertes attendues dès l'origine (à l'exception de ceux originés ou acquis en présence d'un événement de défaut) :

- A l'origine, l'instrument est affecté d'une perte de valeur représentant les pertes attendues à 12 mois (Bucket 1).
- En cas de détérioration significative du risque de crédit depuis l'origine, l'instrument est alors affecté d'une perte de valeur représentant les pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

### Définition de l'Expected Credit Loss

La norme IFRS9 définit l'ECL comme l'espérance de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Cette espérance constituera le montant de la provision allouée à une facilité ou à un portefeuille.

Pour calculer les ECL, la norme exige d'utiliser les informations internes et externes pertinentes (validées) et raisonnablement disponibles, afin de faire des estimations de perte prospectives / forward-looking, qui incluent les événements passés, les conditions actuelles et les prévisions d'événements futurs et de conditions économiques.

### Formule générique de l'ECL

Sur la base des éléments susmentionnés, la formule de calcul de l'ECL utilisée par le groupe Mobilize Financial

Services peut être présentée de manière générique comme suit :

$$ECL_{\text{Maturité}} = \sum_{i=1}^{M \text{ mois}} EAD_i * PD_i^9 * ELBE_0^9 * \frac{1}{(1+r)^{t/12}}$$

Avec :

- ✓ M = maturité
- ✓  $EAD_i$  = exposition attendue au moment de l'entrée en défaut l'année considérée (en prenant en compte les remboursements anticipés éventuels)
- ✓  $PD_i^9$  = probabilité de faire défaut durant l'année considérée
- ✓  $ELBE_0^9$  = meilleure estimation de la perte en cas de défaut de la facilité
- ✓ t = taux d'actualisation

Chacun de ses paramètres fait l'objet d'un calibrage dédié.

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et elles représentent les insuffisances de flux de trésorerie pour la durée de vie qui surviendraient advenant une défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie attendue de l'instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérées par la probabilité qu'il y ait défaillance. Par conséquent l'ECL à un an (12-month ECL) se déduit de la formule ci-dessus en se restreignant à mesurer des paramètres sur les 12 mois suivants.

Il apparaît donc que, pour les contrats dont la maturité est inférieure à 12 mois, la provision est identique que l'opération soit classée en Bucket 1 ou en Bucket 2. Pour le groupe Mobilize Financial Services cela a notamment un impact sur le périmètre Réseau puisqu'il s'agit principalement de financements court-terme.

Probabilité de défaut – PD :

Le groupe Mobilize Financial Services capitalise sur les dispositifs bâlois pour calculer ses paramètres IFRS 9.

Meilleure estimation de la perte en cas de défaut – ELBE9 IFRS 9 :

La norme IFRS 9 ne comporte aucune mention spécifique concernant la période d'observation et de collecte de données historiques utilisées pour le calcul des paramètres LGD. Il est par conséquent possible, pour les pays concernés, d'utiliser les estimations de LGD telles que déterminées dans l'environnement prudentiel en approche IRB comme point de départ (des ajustements sont réalisés si nécessaires).

Lors de la comptabilisation initiale :

La norme précise que les pertes attendues doivent être actualisées à la date de reporting au taux d'intérêt effectif (TIE) de l'actif (ou une estimation approximative de ce taux déterminé lors de la comptabilisation initiale).

Compte tenu de la structure générique des contrats du groupe Mobilize Financial Services, le choix a été fait de déterminer le TIE comme étant le taux du contrat.

Perspective prospective – forward-looking :

La norme IFRS 9 introduit dans le calcul des pertes attendues liées au risque de crédit (ECL) la notion de forward-looking. À travers cette notion, de nouvelles exigences en termes de suivi et de mesure du risque de crédit sont introduites avec le recours aux données prospectives, notamment de type macroéconomique.

L'intégration du forward-looking n'a pas pour objectif de déterminer une marge de prudence sur le montant des provisions. Il s'agit essentiellement de tenir compte du fait que les observations passées ne reflètent pas nécessairement les anticipations futures et par conséquent des ajustements sont nécessaires par rapport à un montant de provision déterminé sur base de paramètres calibrés exclusivement sur base historique. Ces ajustements du montant de provision peuvent se faire à la hausse comme à la baisse et doivent être dûment documentés.

La méthodologie du groupe Mobilize Financial Services repose sur une approche multi-scénario (3 scénarii). Pour chaque scénario des PD et LGD sont déterminés afin de calculer les pertes attendues pour chacun.

Des indicateurs macroéconomiques (PIB, taux long terme, ...) et éléments sectoriels sont utilisés pour associer une probabilité d'occurrence à chaque scénario et ainsi obtenir le montant final du forward-looking. Les projections

macro-économiques sont utilisées pour l'ensemble des contrats en portefeuille, indépendamment du produit (crédit, location financière, location opérationnelle).

Dans le groupe la provision forward-looking couvre deux composantes :

- La provision statistique qui tient compte de scénarios macro-économiques et appliquée à l'ensemble des encours Clientèle et Réseau
- La provision sectorielle pour la Clientèle Corporate dont l'objet est de couvrir les secteurs identifiés comme fragilisés (notamment durant la crise Covid-19).

### Définition du défaut utilisée chez le groupe Mobilize Financial Services

Critères de passage en défaut pour le secteur de la clientèle de particulier et entreprise (Retail):

- Critère quantitatif : le seuil absolu et le seuil relatif sont dépassés depuis plus de 90 jours consécutifs.
- ou
- Critère qualitatif : Unlikelihood To Pay (UTP) : signes d'une probable absence de paiement. A savoir :
    - il existe un ou plusieurs impayés depuis 3 mois au moins (en application des règles de comptage du retard conforme à nouveau défaut),
    - ou la situation financière dégradée de la contrepartie se traduit par un risque de non recouvrement. En particulier, en cas de procédures de surendettement, de redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal international.
    - ou il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Les critères quantitatifs de passage en défaut sont :

a) seuil de matérialité absolu (SA)

- La valeur du seuil absolu a été fixée par le régulateur à 500 EUR pour les encours « Non Retail »

La valeur du seuil absolu est à comparer avec l'ensemble de tous les impayés non techniques du client (single obligor) au jour du calcul.

Le seuil est considéré comme atteint si :  $\sum (\text{Impayés non techniques } J) \text{ du client} > SA$

Ce calcul de l'ensemble des impayés non techniques du client doit être réalisé sur une base quotidienne.

Valeur du seuil en devise hors Euro :

Pour les pays hors zone Euro, le seuil absolu doit correspondre à l'équivalent des 100 et 500 EUR en monnaie nationale.

Les taux de change appliqués dans le groupe Mobilize Financial Services sont toujours ceux utilisés par Renault.

b) La valeur du seuil relatif a été fixée par la BCE à 1%.

La valeur du seuil relatif de 1% est à comparer avec le ratio Somme de tous les impayés du client au jour J sur la Somme des Montants de l'encours bilan (y compris impayés) du client au jour J.

Ce calcul doit être réalisé sur une base quotidienne pour les impayés ainsi que pour les encours bilan.

Le seuil est considéré comme atteint si :

$$\left( \frac{\sum (\text{Impayés } J)}{\text{Client}} \right) / \left( \frac{\sum (\text{Encours Bilan } J)}{\text{Client}} \right) > SR$$

L'encours Bilan du client sera calculé de la manière suivante :

ENCOURS =

+ Encours à échoir restant dû

– Encours créditeurs

- Reliquat du dépôt de garantie
- + ICNE
- + Solde exigible Comptabilisé à la Facturation (principal)
- + Solde exigible Comptabilisé à la Facturation (frais de recouvrement)
- + Solde exigible Comptabilisé à la Facturation (IR)
- + Solde non exigible (principal)

La définition du défaut pour les concessionnaires repose sur la présence d'au moins un des critères de défaut suivants, commun à l'ensemble du périmètre RCI :

Défaut:

1. Comptage des jours de retard
2. Impossibilité de payer :
  - une abstention
  - Procédure judiciaire et contentieuse
  - Anomalies d'audit des stocks
  - Fraude
  - Autres indications d'improbabilité de paiement (cf. comme détaillé ci-dessous)
  - Contagion
  - Fin de contrat financier
3. Liquidation judiciaire
4. Déchéance du terme

Pour le secteur retail et pour le secteur concessionnaire, sont exclus des créances en défaut :

- les créances litigieuses: créances faisant l'objet d'un refus de paiement de la part du client suite à contestation de l'interprétation des clauses du contrat (si la situation financière du client n'apparaît pas compromise),
- les clients à conditions de paiement négociables si et seulement si, il n'y a aucun doute sur le recouvrement,
- les créances sur lesquelles ne pèse qu'un risque pays: une créance ne doit pas être considérée comme douteuse du seul fait de l'existence d'un risque pays.

Les opérations de prêt au jour le jour avec la Banque Centrale figurent dans la rubrique « Caisse, Banques Centrales ».

### Règles de passage en pertes (write-off)

Le traitement des write-offs est précisé dans la norme IFRS 9 §5.4.4 : la valeur brute comptable d'un actif financier est réduite lorsqu'il n'y a pas d'attente raisonnable de rétablissement. Les filiales du groupe Mobilize Financial Services doivent sortir du bilan les encours par la contrepartie d'un compte de perte, et reprendre la dépréciation associée, lorsque le caractère irrécouvrable des créances est confirmé et donc au plus tard lorsque ses droits en tant que créancier sont éteints.

En particulier, les créances deviennent irrécouvrables et donc sorties du bilan s'il s'agit :

- de créances ayant fait l'objet d'abandons de créances négociés avec le client notamment dans le cadre d'un plan de redressement
- de créances prescrites
- de créances ayant fait l'objet d'un jugement légal défavorable (résultat négatif des poursuites engagées ou de l'action d'un contentieux)
- de créances envers un client disparu.

### Transferts de bucket (informations complémentaires)

En complément des éléments déjà présentés dans la section « Identification et analyse du risque de crédit », les conditions retenues pour le retour en bucket 1 des transactions précédemment classées en bucket 2 sont les suivantes :

- pour les portefeuilles retail et réseau, notés en IRB-A, le retour en bucket 1 se fait lorsque le rating de la transaction s'est amélioré.
- pour les portefeuilles Clientèle en approche standard non notés, le retour en bucket 1 s'opère douze mois après la date de régularisation du dernier impayé.
- pour les portefeuilles Réseau en approche standard, le retour en bucket 1 s'opère au travers de l'amélioration du statut risque du tiers.

De plus le retour en bucket 2 des instruments classés en bucket 3 s'opère lorsque le client a remboursé l'intégralité de ses impayés et qu'il ne rencontre plus de critère de défaut.

Pour l'activité Clientèle, l'apurement des impayés du client permet le retour de bucket 3 à bucket 2.

Pour l'activité Réseau, les lignes de financement originées lorsque le client était en défaut (POCI) restent en bucket 3. En cas de retour sain, les nouvelles expositions suivent ce statut.

### Dépréciation des valeurs résiduelles

Le groupe Mobilize Financial Services assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée / kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- a) la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimés aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat ;
- b) la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

## F) Les contrats de « location opérationnelle » (IFRS 16), côté bailleur

En application de la norme IFRS 16, le groupe Mobilize Financial Services opère une distinction entre les contrats de « location financement » et les contrats de « location opérationnelle », côté bailleur.

Le principe général conduisant le groupe Mobilize Financial Services à qualifier ses contrats de location en « location opérationnelle » est toujours celui du « non-transfert » des risques et avantages inhérents à la propriété. Ainsi, les contrats qui prévoient que le véhicule loué soit repris en fin de contrat par une entité du groupe Mobilize Financial Services sont qualifiés de contrat de « location opérationnelle », la majorité des risques et avantages n'étant pas transféré à un tiers extérieur au groupe. La qualification de location opérationnelle des contrats comportant un engagement de reprise par le groupe Mobilize Financial Services tient également compte de la durée estimée de ces contrats. Celle-ci est très inférieure à la durée de vie économique des véhicules, estimée par le Groupe Renault à sept ou huit ans selon le type de véhicule, ce qui conduit l'ensemble des contrats assortis de cet engagement à être considérés comme des contrats de location opérationnelle.

La qualification en location opérationnelle des locations de batteries de véhicules électriques se justifie par la conservation par le groupe Mobilize Financial Services des risques et avantages commerciaux inhérents à la propriété tout au long de la durée de vie automobile des batteries fixée de 8 à 10 ans, durée bien plus longue que les contrats de location.

Les contrats de « location opérationnelle » sont comptabilisés en immobilisations données en location et font apparaître au bilan les immobilisations en valeur brute, desquelles sont déduits les amortissements et auxquelles s'ajoutent les créances de loyer et les coûts de transactions restant à étaler. Les loyers et les amortissements sont comptabilisés de manière distincte au compte de résultat dans les produits (et charges) net(te)s des autres activités. Les amortissements s'effectuent hors valeur résiduelle et sont rapportés au résultat de manière linéaire comme les coûts de transactions. L'évaluation du risque de contrepartie et l'appréciation du risque sur les valeurs résiduelles ne sont pas remises en cause par cette classification.

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de location opérationnelle sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

## G) Les contrats de « location opérationnelle » (IFRS 16), côté preneur

En application de la norme IFRS 16, tous les contrats de location sont comptabilisés au bilan par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien pris en location, en contrepartie d'une dette locative, correspondant à la valeur actualisée des loyers à décaisser sur la durée raisonnablement certaine du contrat qualifié de location. La durée du contrat de location correspond à la période non résiliable pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser le bien loué, à laquelle s'ajoutent les options de renouvellement que le groupe a la certitude raisonnable d'exercer.

Le droit d'utilisation engendre des charges d'amortissement alors que l'existence d'une dette génère des charges financières.

Le groupe a par ailleurs opté pour l'exemption des contrats de faible valeur et de courte durée. En effet, le groupe Mobilize Financial Services n'applique IFRS 16 que sur ses contrats de location jugés significatifs. Ces contrats sont majoritairement représentés par des locations immobilières significatives présentes dans certaines filiales et des contrats de locations de véhicule détenus uniquement par sa filiale Bipi.

En effet, courant 2021, le groupe a acquis Bipi, une plateforme proposant des offres d'abonnement automobile ; « Car subscription ». Bipi, à travers des partenariats avec de loueurs longue durée, choisit des véhicules à mettre dans sa propre vitrine. Cette entité prend en location auprès de ces loueurs des véhicules pour une durée minimum de 24 mois et maximum 36 mois (Bipi paie donc un loyer mensuel aux loueurs y compris de services) sans aucun engagement de valeur résiduelle et retourne les véhicules aux loueurs à la fin de la durée contractuelle.

Par la suite, Bipi donne en location ces véhicules (à travers sa plateforme) aux clients finaux avec un mark-up qui dépend de la durée du contrat et donc de la flexibilité laissée aux clients (c'est-à-dire 3 mois jusqu'à un maximum de 36 mois) et s'occupe de la remise en location.

Au vu de cette nouvelle activité significative, le groupe Mobilize Financial Services a activé ses contrats mobiliers sous IFRS 16. Ce sont les seuls contrats mobiliers jugés significatifs et ils représentent à fin décembre :

Droit d'utilisation net (cf. Note 10) : 20,6 M€

Dette locative (cf. Note 14) : 20,6 M€

## H) Opérations entre le groupe Mobilize Financial Services et l’alliance Renault - Nissan

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale si ces modalités peuvent être démontrées.

Le groupe Mobilize Financial Services contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de l’alliance Renault-Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale.

Les principaux indicateurs et flux entre les deux entités sont les suivants :

### L’aide à la vente

Au 31 décembre 2022, le groupe Mobilize financial Services a assuré 18 232 millions d’euros de nouveaux financements (cartes incluses) contre 17 832 millions d’euros au 31 décembre 2021.

### Relations avec le réseau de concessionnaires

Le groupe Mobilize Financial Services agit en partenaire financier afin de maintenir et s’assurer de la bonne santé financière des réseaux de distribution de l’alliance Renault-Nissan.

Au 31 décembre 2022, les financements réseaux nets de dépréciations s’élèvent à 10 429 millions d’euros contre 6 770 millions d’euros au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2022, 489 millions d’euros sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du Groupe Renault contre 505 millions d’euros au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2022, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu’apporteur d’affaires, une rémunération de 764 millions d’euros contre 837 millions d’euros au 31 décembre 2021.

### Relations avec les constructeurs

Le groupe Mobilize Financial Services règle les véhicules livrés aux concessionnaires dont il assure le financement. A l’inverse, en fin de contrat, le groupe Mobilize Financial Services est réglé par le Groupe Renault du montant des engagements de reprise des véhicules dont ce dernier s’est porté garant. Ces opérations génèrent d’importants flux de trésorerie entre les deux groupes.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe Mobilize Financial Services. Au 31 décembre 2022, cette participation s’élève à 357 millions d’euros contre 338 millions d’euros au 31 décembre 2021.

## I) Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres

Le portefeuille de titres de RCI Banque S.A est classé suivant les catégories d’actifs financiers fixées par la norme IFRS 9.

### Titres évalués en juste valeur par résultat (JVP&L)

Les OPCVM et les FCP (parts de fonds) sont réputés non SPPI et sont donc valorisés à la juste valeur par résultat.

Les titres de sociétés ni contrôlées ni sous influence notable rentrent également dans cette catégorie dont l’évaluation se fait par le résultat.

La juste valeur de ces actifs financiers est déterminée en priorité par référence au prix de marché, ou, à défaut, sur la base de méthodes de valorisation non basées sur des données de marché.

### Titres évalués en juste valeur par capitaux propres (JVOCI)

Cette catégorie regroupe les titres qui sont gérés dans le cadre d’un modèle de gestion de collecte et vente et passent les tests SPPI chez le groupe Mobilize Financial Services. Il s’agit de :

- Les instruments de dettes :

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (intérêts courus inclus), les variations de valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées en réserve de réévaluation directement dans les capitaux propres. La dépréciation de ce type de titre suit les modèles préconisés par la norme IFRS 9 en fonction des ECL.

## **J) Immobilisations (IAS16 / IAS36)**

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminuées du cumul des amortissements et des pertes de valeur le cas échéant.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amortis linéairement sur les durées estimées d'utilisation suivantes :

- |                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| - Constructions                      | 15 à 30 ans |
| - Autres immobilisations corporelles | 4 à 8 ans   |

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels amortis linéairement sur trois ans.

## **K) Impôts sur les résultats (IAS12)**

Les retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les normes IAS, ainsi que les reports d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable. Une différence temporaire est également constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Selon la méthode du report variable retenue par le groupe Mobilize Financial Services, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu à hauteur des impôts de distribution dont le versement est anticipé par le groupe.

## **L) Engagements de retraite et assimilés (IAS19)**

Les régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent : France, Suisse, Royaume-Uni, Corée du sud, Italie et Autriche.

### **Présentation des régimes**

Le groupe Mobilize Financial Services a recours à différents types de régimes de retraite et avantages assimilés :

#### Régimes à prestations définies :

Ces régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent :

- Les indemnités de fin de carrière (France),
- Les compléments de retraites : les principaux pays ayant recours à ce type de régime sont le Royaume-Uni et la Suisse.
- Les régimes légaux d'épargne : c'est le cas de l'Italie.

Les régimes à prestations définies sont parfois couverts par des fonds. Ces derniers font périodiquement l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants. La valeur de ces fonds, lorsqu'ils existent, est déduite du passif.

Les filiales du groupe Mobilize Financial Services qui ont recours à des fonds de pension externes sont RCI Financial Services Ltd et RCI Finance SA.

#### Régimes à cotisations définies :

Le groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux ou privés chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Ces régimes libèrent l'employeur de toutes obligations ultérieures, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Les paiements du groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils se rapportent.

#### **Méthode d'évaluation des passifs relatifs aux régimes à prestations définies**

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie et d'une durée correspondant à la durée moyenne estimée du régime évalué.

Les écarts actuariels résultant de révisions des hypothèses de calcul et des ajustements liés à l'expérience sont enregistrés en autres éléments du résultat global.

La charge nette de l'exercice, correspondant au coût des services rendus éventuellement majorée du coût des services passés, au coût lié à la désactualisation des provisions diminuées de la rentabilité des actifs du régime est constatée en résultat dans les charges de personnel.

Les détails par pays sont présentés dans les notes au bilan.

### **M) Conversion des comptes des sociétés étrangères**

La monnaie de présentation du groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans les cas où la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie différente de la monnaie locale, c'est cette monnaie qui est retenue.

Les comptes des sociétés étrangères du groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du groupe de la manière suivante :

- les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période ; ce taux étant utilisé comme une valeur approchée du cours applicable aux transactions sous-jacentes, sauf cas de fluctuations significatives.
- l'écart de conversion est inclus dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat.

Les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de l'entité acquise.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion sur ses actifs et passifs, constatées précédemment en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

Pour déterminer si un pays est en hyperinflation, le groupe se réfère à la liste publiée par l'*International Task Force* de l'AICPA (*American Institute of Certified Public Accountants*). L'Argentine et la Turquie dans lequel le groupe Mobilize Financial Services exerce une activité significative figurent sur cette liste. Le référentiel IFRS, IAS 29 « Informations financières dans les économies hyperinflationnistes », impose une réévaluation des états financiers de l'année au cours de laquelle apparaît la situation d'hyperinflation. Celui-ci impose des retraitements dans les comptes individuels des sociétés concernées de façon à permettre la diffusion d'une information homogène. Ces états financiers individuels retraités sont ensuite incorporés dans les comptes consolidés du groupe. La monnaie étant en situation d'hyperinflation, son cours de conversion se dévalue ; les retraitements opérés dans les comptes locaux neutralisent partiellement, dans les comptes consolidés, les impacts de cette dévaluation. Pour les sociétés argentines une réévaluation a été faite dans le compte de résultat en fonction de l'indicateur IPC. La contrepartie des retraitements de réévaluation liée à l'hyperinflation argentine est présentée en résultat sur exposition inflation. L'effet de l'entité Turque sur la contribution aux comptes du groupe Mobilize Financial Services est jugé non significatif.

## **N) Conversion des transactions en monnaie étrangère**

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat.

## **O) Les passifs financiers**

Le groupe Mobilize Financial Services enregistre un passif financier constitué d'emprunts obligataires et assimilés, de titres de créances négociables, de titres émis dans le cadre des opérations de titrisation ainsi que de dettes auprès des établissements de crédit et de dépôts Epargne auprès de la clientèle.

Les éventuels frais d'émission et primes qui y sont rattachés sont étalés actuariellement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'émission.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à la juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement.

Les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont comptabilisés selon les principes exposés dans les règles et méthodes comptables au point : Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture.

Les programmes d'émission du groupe à moyen et long terme ne présentent pas de clause qui pourrait conduire à une exigibilité anticipée de la dette.

## **P) Emissions structurées et dérivés incorporés**

Les émissions structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont adossées à des instruments dérivés qui viennent neutraliser le dérivé sous-jacent de façon à obtenir un passif synthétique à taux révisable.

Les seuls dérivés incorporés identifiés dans le groupe Mobilize Financial Services correspondent à des sous-jacents contenus dans des émissions structurées. Lorsque les dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, ils sont évalués et comptabilisés séparément à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont alors comptabilisées en compte de résultat. Après extraction du dérivé, l'émission structurée (contrat hôte) est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

Les émissions structurées sont ainsi associées à des swaps dont la branche active présente des caractéristiques strictement identiques à celles du dérivé incorporé, assurant sur le plan économique une couverture efficace. Néanmoins, les dérivés incorporés séparés du contrat hôte et les swaps associés aux émissions structurées sont comptablement réputés détenus à des fins de transaction.

## Q) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

### Risques

La gestion des risques financiers par le groupe Mobilize Financial Services (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est exposée au chapitre ‘Les risques financiers’ annexé au présent document.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe Mobilize Financial Services dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change et de taux. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu’instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers utilisés par le groupe Mobilize Financial Services peuvent être qualifiés de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de juste valeur des actifs et passifs couverts. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie associés à des actifs ou des passifs existants ou futurs. Le groupe Mobilize Financial Services applique les dispositions d’IFRS9 pour la désignation et le suivi de ses relations de couverture.

### Évaluation

Les dérivés sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

Celle-ci correspond, en application de la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur », au prix qui serait reçu pour la vente d’un actif ou payé pour le transfert d’un passif lors d’une transaction normale entre participants de marché à la date d’évaluation. Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur d’un instrument financier représente le prix qui serait reçu pour la vente d’un actif ou payé pour le transfert d’un passif (valeur de sortie).

- La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture. Elle intègre par ailleurs la valorisation des effets « de base » des swaps de taux et change.
- Celle des dérivés de taux représente ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d’intérêts courants à la date de clôture.

### Ajustement de crédit

Un ajustement comptable est constaté sur la valorisation des portefeuilles de dérivés de gré à gré à l’exclusion de ceux compensés en chambre au titre du risque de crédit des contreparties (ou CVA, Credit Valuation Adjustment) et du risque de crédit propre (ou DVA, Debit Valuation Adjustment).

L’exposition (EAD - Exposure At Default) est approximée par la valeur de marché (MTM) incrémentée ou diminuée d’un add-on, représentant le risque potentiel futur et en tenant compte des accords de compensation avec chaque contrepartie. Ce risque potentiel futur est estimé par utilisation de la méthode standard proposée par la réglementation bancaire française (règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 26 juin 2013 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d’investissement, article 274).

La perte en cas de défaut (LGD - Loss Given Default) est estimée par défaut à 60%.

La probabilité de défaut (PD) correspond à la probabilité de défaut associée aux CDS (Credit Default Swap) de chaque contrepartie. Dans certains pays, lorsque l’information n’est pas disponible, la probabilité de défaut est approchée avec celle du pays de la contrepartie.

### Couverture de juste valeur

Le groupe Mobilize Financial Services a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de juste valeur (« fair value hedge ») à ses couvertures du risque de taux d'un passif à taux fixe par un swap ou cross currency swap receveur fixe / payeur variable.

Cette comptabilité de couverture est appliquée sur la base d'une documentation de la relation de couverture à la date de mise en place et des résultats des tests d'efficacité des couvertures de juste valeur qui sont réalisés à chaque arrêté.

Les variations de valeurs des dérivés de couverture de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Pour les passifs financiers couverts en juste valeur, seule la composante couverte est évaluée et comptabilisée à la juste valeur. Les variations de valeur de la composante couverte sont comptabilisées en résultat. La fraction non couverte de ces passifs est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

En cas d'arrêt anticipé de la relation de couverture, le dérivé de couverture est qualifié d'actif ou de passif détenu à des fins de transaction et l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti pour un montant égal à sa dernière évaluation en juste valeur.

### **Couverture de flux de trésorerie**

Le groupe Mobilize Financial Services a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de flux de trésorerie (« cash-flow hedge ») dans les cas suivants :

- Couverture du risque de taux sur des passifs à taux variable par un swap receveur variable / payeur fixe ; permettant ainsi de les adosser aux actifs à taux fixe;
- Couverture du risque de taux sur des ensembles composés d'un passif à taux fixe et d'un swap payeur variable / receveur fixe par un swap payeur fixe receveur variable ;
- Couverture de flux futurs ou probables en devises.

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer de l'éligibilité des opérations concernées à la comptabilité de couverture. Le groupe calcule un ratio de couverture pour s'assurer que les nominaux des couvertures n'excèdent pas les nominaux couverts. En ce qui concerne le deuxième type de couverture, le test pratiqué consiste à s'assurer que l'exposition au risque de taux liée aux actifs financiers non dérivés est bien réduite par les flux liés aux instruments dérivés utilisés en couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation.

### **Opérations de transaction**

On retrouve dans ce poste les opérations non éligibles à la comptabilité de couverture et les opérations de couverture de change pour lesquelles le groupe Mobilize Financial Services n'a pas souhaité appliquer la comptabilité de couverture.

Les variations de valeur de ces dérivés sont comptabilisées en compte de résultat.

## **R) Secteurs opérationnels (IFRS 8)**

Les informations sectorielles sont présentées dans les états financiers annuels, selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

Le groupe Mobilize Financial Services a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (Grand Public et Entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia, Samsung et Datsun. Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en termes de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux.

Conformément à la norme IFRS 8, la répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité Exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8.

Les contributions par marché sont ainsi analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats

du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Le comité exécutif ayant décidé depuis le 1er janvier 2009 de suivre les précédentes activités Grand Public et Entreprises de manière consolidée (marché « Clientèle »), la répartition des secteurs opérationnels demandée par IFRS 8 a suivi la même segmentation.

L'activité Réseau recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'alliance Renault-Nissan. L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau. Les résultats de chacun de ces deux segments de marché sont présentés séparément. Les activités de refinancement et de holding sont regroupées au sein des « Autres activités ».

Les activités de financements des ventes Renault, Nissan, Dacia, Samsung et Datsun sont regroupées.

Activité	Clientèle	Réseau
Crédit	✓	✓
Location Financière	✓	NA
Location Opérationnelle	✓	NA
Services	✓	NA

## S) Assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidé.

### Actifs dédiés à l'assurance :

L'objectif premier de la stratégie d'investissement du groupe est de protéger et préserver ses actifs, avec toutes les décisions d'investissement à faire conformément au principe de la « personne prudente », tout en recherchant un retour adéquat afin de s'assurer que les investissements sont faits dans le meilleur intérêt des assurés.

À cet égard, le portefeuille d'investissement des activités d'assurance peut être considérée comme gérée de manière conservatrice car il est largement composé d'obligations corporate, souveraines et supranationales, les prêts à terme ainsi que les dépôts à vue. À la suite de l'année précédente, le groupe a poursuivi la diversification de ses participations en obligations d'entreprises de qualité investment grade. (cf Note 4)

Il est à noter que les obligations et les prêts à terme sont détenus jusqu'à l'échéance conformément à la politique du groupe business model de « collecte ».

### Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance :

- Provisions pour primes non acquises (assurance non vie) : Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées par contrat au prorata temporis journalier.
- Provisions mathématiques (assurance vie) : Elles sont destinées à couvrir les obligations futures (ou flux d'indemnisation) correspondant aux engagements donnés, ainsi que les coûts de gestion de ces contrats. Elles sont calculées par contrat au prorata temporis journalier.
- Provisions pour sinistres à payer : Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres déclarés non réglés à la clôture de l'exercice. Ces provisions sont calculées sur la base d'un fichier de sinistre reposant sur des règles de recouvrement.
- Provisions IBNR (Incurred But Not Reported) : Il s'agit des provisions relatives aux sinistres non encore déclarés, estimées sur une base statistique. Elles sont calculées selon une méthode actuarielle (méthode de Chain Ladder) dans laquelle le coût d'un sinistre est estimé en fonction d'une analyse statistique de l'historique des remboursements des précédents sinistres. L'historique de donnée est effectué avec une méthode de Best Estimate, auquel s'y ajoute une marge prudentielle calibrée. Ainsi, les provisions IBNR sont toujours suffisantes même en cas de scénario très défavorable.

Les garanties proposées couvrent le risque décès, l'invalidité, l'incapacité et la perte d'emploi dans le cadre d'une assurance emprunteur. Ces types de risques sont contrôlés par l'utilisation de tables de mortalité appropriées, par un contrôle statistique de la sinistralité sur les populations assurées et par un programme de réassurance.

Test de suffisance des passifs : Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Les principales hypothèses sur lesquelles sont basées la modélisation des cashflows futurs dans le test de suffisance des passifs d'assurances sont les suivantes :

- La fréquence des sinistres, correspondant aux taux de mortalité pour la garantie décès, aux taux d'incidence pour les garantie Incapacité de travail et chômage, à la fréquence de perte totale des véhicules pour les garanties de Pertes Financières.
- Le taux d'acceptation des sinistres qui reflète l'action de la gestion des sinistres sur l'éligibilité des sinistres déclarés à l'assureur.
- Le taux de rachat des contrats pour prendre en compte les fins de contrat avant le terme dus notamment aux remboursements anticipés des financements sous-jacents aux assurances qui leur sont attachées. Ce taux de rachat va impacter l'ensemble des cashflows futurs (primes, sinistres, frais...) en venant modifier leur probabilité d'occurrence.
- Les hypothèses de frais généraux exprimés sous forme de coûts variables par poste (administration, gestion des sinistres, financiers, production) et de coûts fixes pour refléter les coûts de structure des compagnies d'assurance.
- La courbe des taux d'intérêt utilisée pour l'actualisation des cashflows futurs. La courbe retenue est celle fournie trimestriellement par l'EIOPA.

A fin 2022, ce test de suffisance du passif n'a pas révélé d'anomalie.

### **Compte de résultat :**

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

### **Gestion du risque :**

Le groupe a une gestion de « personne prudente » concernant les risques auxquels il pourrait être exposé dans ses activités d'assurance.

#### Risque de contrepartie

Comme précisé plus haut, les sociétés d'assurance n'investissent que dans des actifs (dépôt bancaires, obligations souveraines, supra ou agences ou obligations d'entreprises) de qualité investment grade à faible risque de crédit.

#### Risque de taux d'intérêt

Dans le cadre des calculs Solvabilité II, un scénario de choc de taux a +/- 100 bp est simulé. Au 31/12/2022, l'impact d'une hausse de 100 bp sur le portefeuille d'actifs se monte à -4,9 M€, soit 1.5% de la valeur du portefeuille. Il est toutefois important de souligner que les sociétés conservent systématiquement leurs actifs jusqu'à maturité.

#### Risque de liquidité

Les sociétés d'assurance n'ont pas de dettes financières. En effet, les principaux passifs financiers de la société découlent de dettes à court terme. L'exposition au risque de liquidité résulte principalement de la nécessité de régler les obligations futures relatives aux provisions techniques d'assurance (ces engagements vis-à-vis des clients sont à plus d'un an) et autres dettes tels que l'impôt sur le revenu et autres sommes dues. En ordre pour répondre à ces obligations, le groupe se fixe des critères très stricts d'analyse de liquidité basée sur un scénario de run-off des portefeuilles d'assurance réactualisé chaque trimestre et n'investit de surcroît que dans des actifs très liquides renforçant le profil de sécurité du groupe.

Aucune exposition aux actifs non liquides tels que les actions, l'immobilier, participations, actifs non cotés... n'est

faite.

#### Risque d'assurance / réassurance

Dans le cadre de notre évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA), le risque d'assurance a été classé en risque majeur en termes de probabilité d'occurrence et d'impact financier. Nous avons, donc, simulé sur 4 ans (2022-2025) l'impact d'une déviation à la hausse des hypothèses de sinistralité (PPI Death: +20%, PPI invalidité +20%; et PPI chômage : +50%; Gap: +30%). Ce choc entraîne une baisse de profitabilité de 10% sur la filiale assurance RCI Life et à 6% sur la filiale assurance RCI Insurance des résultats 2023-2025. Par ailleurs, le ratio de solvabilité resterait bien supérieur à 100% sur les deux sociétés (et au niveau des 200% de notre cible en ajustant à la baisse les dividendes versés).

De plus, le groupe ne s'appuie pas sur des refinancements externes pour les activités d'assurance.

### **T) Tableau des flux de trésorerie**

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte. Les activités opérationnelles sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe Mobilize Financial Services. Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

## 4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique contrasté, le groupe Mobilize Financial Services maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité.

### Liquidité

Le groupe Mobilize Financial Services porte une grande attention à la diversification de ses sources d'accès à la liquidité. Depuis le déclenchement de la crise financière, l'entreprise a largement diversifié ses sources de financement. Au-delà de la base historique d'investisseurs obligataires en euros, de nouvelles zones de distribution ont été exploitées avec succès.

L'extension à huit ans des maturités maximales émises en Euro a permis de toucher de nouveaux investisseurs à la recherche de duration. Par ailleurs le groupe accède aux marchés obligataires dans des devises multiples que ce soit pour financer les actifs européens ou pour accompagner son développement hors Europe.

Le recours au financement par titrisation, de format privé ou public, permet également d'élargir la base d'investisseurs.

Enfin, l'activité de collecte de dépôts, lancée en février 2012 vient compléter cette diversification et vient renforcer le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR).

Le pilotage du risque de liquidité du groupe Mobilize Financial Services prend en compte les recommandations de l'EBA relatives à l'Internal Liquidity Adequacy Assessment Process (ILAAP) et repose sur les éléments suivants :

- **Appétit pour le risque** : Cet élément est défini par le Comité des Risques du Conseil d'Administration.
- **Refinancement** : Le plan de financement est construit dans une optique de diversification d'accès à la liquidité, par produit, par devise et par maturité. Les besoins de financements font l'objet de recadrages réguliers qui permettent d'ajuster le plan de financement.
- **Réserve de liquidité** : L'entreprise vise à disposer en permanence d'une réserve de liquidité en adéquation avec l'appétit pour le risque de liquidité. La réserve de liquidité est constituée de lignes bancaires confirmées non tirées, de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire de la BCE ou de la Banque d'Angleterre, d'actifs hautement liquides (HQLA) et d'actifs financiers. Elle est revue chaque mois par le Comité Financier.
- **Prix de transfert** : Le refinancement des entités européennes du groupe est principalement assuré par la Trésorerie groupe qui centralise la gestion de la liquidité et mutualise les coûts. Les coûts de liquidité internes sont revus périodiquement par le Comité Financier et sont utilisés par les filiales commerciales pour la construction de leur tarification.
- **Scénarios de stress** : Le Comité Financier est informé chaque mois de l'horizon pendant lequel l'entreprise peut assurer la continuité de son activité en utilisant sa réserve de liquidité dans divers scénarios de stress. Les scénarios de stress comprennent des hypothèses de fuite des dépôts, de perte d'accès à de nouveaux financements, d'indisponibilité partielle de certains éléments de la réserve de liquidité ainsi que des prévisions de production de nouveaux crédits. Les hypothèses de fuite des dépôts stressée sont très conservatrices et font l'objet de backtestings réguliers.
- **Plan d'urgence** : Un plan d'urgence établi permet d'identifier les actions à mener en cas de stress sur la situation de liquidité.

### Risque au titre de l'activité de crédit

Contrairement à une année 2021 marquée par la pandémie du Covid-19 et l'adaptation des processus d'acceptation et de recouvrement au contexte particulier, où il a été également organisé et planifié la fin des reports d'échéance dans tous les pays pour accompagner nos clients dans la poursuite du paiement de leur échéances de crédit et les aider à traverser cette période difficile, l'année 2022 a connu une certaine stabilité des processus.

La qualité du portefeuille Clientèle est globalement stable en 2022 : on constate que 2,4% des encours clientèle sont en défaut en décembre 2022, soit une légère baisse du taux de NPE par rapport à décembre 2021 à 2,52%, mais une

stabilité en valeur, avec des encours en défaut s'élevant à 979 M€ à fin décembre 2022, contre 989 M€ à fin 2021.

Des ajustements hors modèles ont été retenus. Certains ajustements couvrent des expositions ayant bénéficié de périodes sensibles de moratoires en 2020 – 2021, et d'autres ajustements des clients identifiés comme fragiles à l'aide le cas échéant de données externes (en Espagne, Italie, Portugal, Suisse, Autriche). L'approche visant à systématiser l'identification et le traitement des clients fragiles reste une démarche de fond. En outre, une expertise sur les clients Grand Public dont la solvabilité a été dégradée par l'inflation a été mise en place fin 2022. Elle consiste à stresser le reste à vivre des clients Grand Public, ce qui permet d'estimer la part des encours en Stage 1 qui sont susceptibles de se dégrader et pour lesquels le taux de couverture est alors augmenté au niveau de celui du Stage 2.

Le groupe Mobilize Financial Services conserve l'objectif de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et ses cibles de rentabilité.

### **Rentabilité**

Le groupe Mobilize Financial Services revoit régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité.

### **Gouvernance**

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des comités financiers mensuels.

Les comités de gestion pays suivent également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

### **Exposition au risque de crédit non commercial**

Le risque de contrepartie financière résulte du placement des excédents de trésorerie, investis sous forme de dépôts bancaires à court terme auprès d'établissements bancaires de premier ordre, d'investissements dans des fonds monétaires, ou d'achats d'obligations (émises par des états, émetteurs supranationaux, agences gouvernementales ou des entreprises) dont la durée moyenne était inférieure à un an au 31 décembre 2022.

Tous ces investissements sont réalisés auprès de contreparties de qualité de crédit supérieure préalablement autorisés par le Comité Financier. Le groupe Mobilize Financial Services porte par ailleurs une attention particulière à la diversification des contreparties.

De plus, pour satisfaire aux exigences réglementaires résultant de la mise en application du ratio de liquidité à 30 jours Liquidity Coverage Ratio (LCR), le groupe Mobilize Financial Services investit dans des actifs liquides tels que définis dans l'Acte Délégué de la Commission Européenne. Ces actifs liquides sont principalement constitués de dépôts auprès de la Banque Centrale Européenne et de titres d'états ou supranationaux. La durée moyenne du portefeuille de titres était inférieure à un an.

En outre, RCI Banque S.A. a également investi dans un fonds dont les actifs sont constitués de titres de créances émis par des agences européennes, des états et des émetteurs supranationaux. Son exposition moyenne au risque de crédit est de six ans avec une limite à neuf ans. Le fonds vise une exposition nulle au risque de taux avec un maximum de deux ans.

Par ailleurs, les opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés peuvent exposer l'entreprise à un risque de contrepartie. En Europe, où le groupe est soumis à la réglementation EMIR, les dérivés font l'objet de techniques de mitigation du risque de contrepartie par échange de collatéral en bilatéral ou enregistrement en chambre de compensation. En dehors d'Europe, le groupe est attentif à la qualité de crédit des contreparties bancaires avec lesquelles il traite des dérivés.

### **Environnement macroéconomique**

L'activité économique mondiale s'est contractée au deuxième trimestre 2022, principalement du fait de la guerre en Ukraine et par la baisse de l'activité en Chine en raison des restrictions découlant de sa politique zéro COVID. En dépit de quelques éléments favorables liés à la poursuite de l'allègement des tensions sur les chaînes d'approvisionnement, les risques à la baisse sur la croissance mondiale persistent.

Aux États-Unis, après la contraction de l'activité au premier semestre, la croissance devrait rester modérée sur les prochains trimestres. Le marché du travail demeure robuste avec un taux de chômage qui reste à des niveaux bas (3,5

% à fin décembre). L'inflation reste très élevée mais commence à montrer ses premiers signes de ralentissement (6,5% en décembre contre 7,1% en novembre, 7,8 % en octobre, 8,3% en août).

La persistance d'un marché du travail tendu et d'une inflation élevée a conduit la Fed à amorcer son cycle de resserrement monétaire à partir du mois de mars. La cible des taux des Fed Funds a ainsi été relevée de 425 bp pour atteindre 4,25-4,50% à fin décembre.

La BCE a augmenté son taux directeur de 250 bp au cours de l'année 2022, faisant passer le taux de dépôt marginal de -0,50% à 2,00%. Elle prévoit de relever encore les taux d'intérêt afin d'assurer le retour rapide de l'inflation à sa cible à moyen terme de 2%. La BCE a aussi précisé qu'elle entamera la réduction de son bilan à partir de début mars 2023 (le portefeuille du programme d'achats d'actifs « APP » sera réduit de 15 milliards d'euros par mois en moyenne jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2023, puis son rythme sera ajusté au fil du temps).

La Banque d'Angleterre (BoE), une des premières banques centrales à avoir enclenché le cycle de resserrement monétaire, a relevé son taux directeur à plusieurs reprises pour le porter à 3,50% contre 0,25% à fin 2021.

Les craintes de stagflation ont entraîné une forte volatilité sur les marchés financiers. En Europe, les rendements obligataires ont augmenté dans le sillage des taux américains. Le taux des obligations souveraines allemandes à dix ans a dépassé la barre des 2% pour s'établir à 2,57%, contre un niveau de -0,19% à fin 2021.

Suite à l'inflexion constatée sur le front de l'inflation aux Etats-Unis et en Europe, les actions et les obligations d'entreprise qui avaient souffert au deuxième et troisième trimestre ont commencé à rebondir en fin d'année. Après avoir touché un point bas à -25 % fin septembre, l'Euro Stoxx 50 termine l'année à 3793 sur un repli de -11,74%. Les spreads de crédit ont connu une évolution similaire : après un plus haut à 138bps en juillet, l'index IBOXX Corporate Bond Euro s'établit à 99 bps à fin décembre contre 61 bps à fin décembre 2021.

## 5. REFINANCEMENT

Le groupe a profité d'un contexte encore favorable en début d'année pour émettre 750 millions d'euros à 3,5 ans. Cette opération a attiré un livre d'ordre de plus de 4,5 milliards d'euros en provenance de plus de 180 souscripteurs. Le groupe a aussi fait son retour sur le marché suisse avec le placement d'un emprunt obligataire pour 110 millions de francs suisses à 3 ans. En juin, la banque a réalisé avec succès son premier emprunt obligataire vert pour 500 millions d'euros. Les fonds reçus serviront à financer ou refinancer des véhicules électriques et des infrastructures de recharge. Cette dernière transaction a démontré la volonté du groupe de favoriser la transition vers la mobilité électrique et la lutte contre le changement climatique. En septembre, dans des conditions de marché encore volatiles, une opération pour 650 millions d'euros a été réalisée sur une maturité de 6 ans. En novembre et dans un environnement de marché particulièrement favorable, une opération de 750 millions d'euros a été réalisée sur une maturité de 3 ans.

Sur le marché de la titrisation, le groupe a placé pour environ 700 millions d'euros de titres adossés à des prêts automobiles accordés par sa filiale française DIAC et a augmenté de 100 millions de livre sterling sa titrisation privée en Angleterre.

Dans ce contexte de forte volatilité des marchés, l'activité de collecte d'épargne s'est montrée particulièrement résiliente et compétitive en termes de coûts de la ressource collectée vis-à-vis des sources de financements de marché. Les encours de dépôts clients ont progressé de 2,1 milliards d'euros depuis le début d'année pour s'établir à 24,4 milliards d'euros.

Ces ressources, auxquelles s'ajoutent, sur le périmètre Europe, 4,4 Md€ de lignes bancaires confirmées non tirées, 4,6 Md€ de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire des Banques Centrales, 5,8 Md€ d'actifs hautement liquides (HQLA) permettent au groupe Mobilize Financial Services d'assurer le maintien des financements accordés à ses clients pendant près de 11 mois sans accès à la liquidité extérieure. Au 31 décembre 2022, la réserve de liquidité du groupe Mobilize Financial Services (périmètre Europe) s'établit à 14,9 Md€.

## 6. EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Conformément à la réglementation prudentielle bancaire qui transpose en droit français la Directive 2013/36/UE concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et la surveillance prudentielle des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CRD IV) et le règlement (UE) 575/2013, le groupe Mobilize Financial Services est soumis au respect du ratio de solvabilité et des ratios relatifs à la liquidité, la division des risques ou les équilibres de bilan (ratio de levier). Au 31 décembre 2022, les ratios calculés ne mettent pas en évidence un non-respect des exigences réglementaires.

## NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

### Note 1 : Secteurs opérationnels

#### 1.1 - Segmentation par marché

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2022
Encours productif moyen	36 936	6 443		43 379
Produit net bancaire	1 586	215	244	2 045
Résultat brut d'exploitation	1 058	160	185	1 403
Résultat d'exploitation	842	181	185	1 208
Résultat avant impôts	687	181	182	1 050

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2021
Encours productif moyen	36 254	7 146		43 400
Produit net bancaire	1 516	181	131	1 828
Résultat brut d'exploitation	1 031	135	86	1 252
Résultat d'exploitation	932	172	86	1 190
Résultat avant impôts	937	171	86	1 194

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Au niveau du Produit Net Bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe Mobilize Financial Services provient d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'Encours Productif Moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe Mobilize Financial Services tels que présentés aux notes 6 et 7 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

Les Actifs Productifs Moyens sont un autre indicateur utilisé pour le suivi des encours. Il correspond aux encours productifs moyens auxquels sont ajoutés les actifs liés aux activités de location opérationnelle.

Pour la clientèle, il s'agit de la moyenne des actifs productifs à fin. Pour le réseau il s'agit de la moyenne des actifs productifs journaliers.

## 1.2 - Segmentation géographique

En millions d'euros	Année	Encours net à fin (1)	dont Encours Clientèle net à fin (1)	dont Encours Réseaux net à fin
Europe	2022	45 125	35 387	9 738
	2021	40 832	34 551	6 281
<i>dont Allemagne</i>	2022	7 981	6 803	1 178
	2021	7 809	6 828	981
<i>dont Espagne</i>	2022	3 883	3 204	679
	2021	3 593	3 253	340
<i>dont France</i>	2022	17 264	12 711	4 553
	2021	15 319	12 359	2 960
<i>dont Italie</i>	2022	5 752	4 942	810
	2021	5 352	4 875	477
<i>dont Royaume-Uni</i>	2022	5 302	4 383	919
	2021	4 371	3 936	435
<i>dont Autres pays (2)</i>	2022	4 943	3 344	1 599
	2021	4 388	3 300	1 088
Afrique - Moyen-Orient	2022	505	369	136
	2021	496	384	112
Asie - Pacifique	2022	1 255	1 242	13
	2021	1 414	1 409	5
<i>dont Corée du Sud</i>	2022	1 255	1 242	13
	2021	1 414	1 409	5
Amérique	2022	2 607	2 065	542
	2021	2 227	1 855	372
<i>dont Argentine</i>	2022	213	101	112
	2021	166	94	72
<i>dont Brésil</i>	2022	1 694	1 324	370
	2021	1 475	1 201	274
<i>dont Colombie</i>	2022	700	640	60
	2021	586	560	26
Eurasie	2022			
	2021	14	14	
<b>Total groupe RCI Banque</b>	<b>2022</b>	<b>49 492</b>	<b>39 063</b>	<b>10 429</b>
	<b>2021</b>	<b>44 983</b>	<b>38 213</b>	<b>6 770</b>

(1) Y compris opérations de location opérationnelle

(2) Belgique, Pays-Bas, Suisse, Autriche, Suède, Hongrie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovénie, Slovaquie, Croatie, Irlande, Portugal, Roumanie.

Les produits provenant des clients externes sont affectés aux différents pays en fonction du pays d'appartenance de chacune des entités. En effet, chaque entité n'enregistre que des produits provenant de clients résidents dans le même pays que l'entité.

**Note 2 : Caisse et Banques centrales**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Caisse et Banques centrales</b>	<b>5 836</b>	<b>6 729</b>
Caisse et Banques centrales	5 836	6 729
<b>Créances à terme sur Banques centrales</b>	<b>38</b>	<b>16</b>
Créances rattachées	38	16
<b>Total des Caisse et Banques centrales</b>	<b>5 874</b>	<b>6 745</b>

**Note 3 : Instruments dérivés de couverture**

En millions d'euros	12/2022		12/2021	
	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés dans la catégorie des dérivés détenus à des fins de transaction</b>	<b>105</b>	<b>29</b>	<b>12</b>	<b>17</b>
Instruments dérivés de taux	91	5	7	1
Instruments dérivés de change	14	24	5	16
<b>Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture</b>	<b>329</b>	<b>322</b>	<b>135</b>	<b>27</b>
Instruments dérivés de taux et de change : Couverture de juste valeur		315	84	6
Instruments dérivés de taux : Couverture de flux de trésorerie futurs	329	7	51	21
<b>Total des instruments dérivés</b>	<b>434</b>	<b>351</b>	<b>147</b>	<b>44</b>

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe Mobilize Financial Services dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les instruments dérivés qualifiés dans des relations de couverture de flux de trésorerie sont adossés à des dettes à taux variable et, depuis l'application du troisième volet d'IFRS9 depuis le mois de janvier 2020, à des ensembles agrégés composés d'une dette à taux fixe et d'un swap de taux d'intérêt payeur variable.

Dans le cadre de la couverture de certains passifs à taux variable (Dépôts et TLTRO), le groupe Mobilize Financial Services a mis en place des dérivés de taux non qualifiés comptablement de dérivés de couverture selon les dispositions d'IFRS9). Le produit net bancaire a été positivement impacté par un effet de valorisation de ces swaps de 80 MEUR dû à la hausse actuelle des taux d'intérêt. Il convient de noter que cet impact de valorisation est temporaire et tendra vers un impact nul à l'échéance de ces swaps.

Le groupe Mobilize Financial Services est amené à couvrir l'impact des effets de change structurel depuis cette année 2022. Ces instruments de couverture sont classés en "Couverture des investissements nets".

Les opérations ayant donné lieu à une comptabilisation dans ce poste sont décrites dans les règles et méthodes comptables aux points : "Les passifs financiers" et "Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture".

**Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers de couvertures de flux de trésorerie**

En millions d'euros	Couvertures de flux de trésorerie	Echéancier de transfert en résultat de la réserve de couverture de flux de trésorerie		
		< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>(22)</b>	<b>(3)</b>	<b>(19)</b>	
Variation de juste valeur en capitaux propres	27			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	11			
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	
Variation de juste valeur en capitaux propres	198			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	4			
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>218</b>	<b>15</b>	<b>203</b>	

Le tableau ci-dessus indique pour les couvertures de flux de trésorerie, les périodes au cours desquelles RCI Banque S.A s'attend à ce que les flux de trésorerie interviennent et influent sur le résultat.

La variation de la réserve de couverture de flux de trésorerie résulte d'une part de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portée en capitaux propres, ainsi que du transfert en résultat de la période selon le même rythme que l'élément couvert.

**Ventilation des nominaux d'instruments dérivés par durée résiduelle et par intention de gestion**

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2022	<i>Dt entreprises liées</i>
<b>Couverture du risque de change</b>					
<u>Opérations de change à terme</u>					
Ventes	1 489			1 489	
Achats	1 451			1 451	
<u>Opérations de change au comptant</u>					
Prêts	1			1	
Emprunts	1			1	
<u>Opérations de swap de devises</u>					
Prêts	122	136		258	
Emprunts	122	137		259	
<b>Couverture du risque de taux</b>					
<u>Opérations de swap de taux</u>					
Prêteurs	11 172	12 628	250	24 050	
Emprunteurs	11 172	12 628	250	24 050	

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2021	Dt entreprises liées
<b>Couverture du risque de change</b>					
<u>Opérations de change à terme</u>					
Ventes	922			922	
Achats	912			912	
<u>Opérations de swap de devises</u>					
Prêts	187	72		259	
Emprunts	195	73		268	
<b>Couverture du risque de taux</b>					
<u>Opérations de swap de taux</u>					
Prêteurs	13 410	9 303	750	23 463	
Emprunteurs	13 410	9 303	750	23 463	

#### Note 4 : Actifs financiers

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (**)</b>	<b>521</b>	<b>837</b>
Effets publics et valeurs assimilées	401	713
Obligations et autres titres à revenus fixes	119	123
Participations dans les sociétés non consolidées	1	1
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>119</b>	<b>137</b>
Titres à revenus variables	36	30
Obligations et autres titres à revenus fixes	71	70
Participations dans les sociétés non consolidées	12	37
<b>Total des actifs financiers (*)</b>	<b>640</b>	<b>974</b>
(*) Dont entreprises liées	13	8
(**) Dont actifs dédiés à l'assurance	180	145

**Note 5 : Prêts et créances au coût amorti sur les établissements de crédit**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Créances à vue sur les établissements de crédit</b>	<b>1 638</b>	<b>1 236</b>
Comptes ordinaires débiteurs	1 589	1 175
Prêts au jour le jour	49	61
<b>Créances à terme sur les établissements de crédit</b>	<b>52</b>	<b>58</b>
Comptes et prêts à terme en bucket 1	27	58
Comptes et prêts à terme en bucket 2	25	
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit (*)</b>	<b>1 690</b>	<b>1 294</b>

(\*) Dont entreprises liées

2

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

Les comptes courants bancaires détenus par les fonds commun de titrisation contribuent pour partie au rehaussement de crédit des fonds. Ils s'élèvent à 1 169 millions d'euros à décembre 2022 et sont classés parmi les comptes ordinaires débiteurs.

Les opérations de prêt au jour le jour avec la Banque Centrale figurent dans la rubrique « Caisse, Banques Centrales ».

**Note 6 : Opérations avec la clientèle et assimilées**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>48 631</b>	<b>44 074</b>
Opérations avec la clientèle	33 901	29 894
Opérations de location financière	14 730	14 180
<b>Opérations de location opérationnelle</b>	<b>1 383</b>	<b>1 344</b>
<b>Total opérations avec la clientèle et assimilées</b>	<b>50 014</b>	<b>45 418</b>

La valeur brute des encours restructurés (y compris le non-performing), suite à l'ensemble des mesures et de concessions envers les clients emprunteurs qui rencontrent (ou sont susceptibles à l'avenir de rencontrer) des difficultés financières, s'élève à 238 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 272 millions d'euros au 31 décembre 2021. Elle est dépréciée à hauteur de 78 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 80 millions d'euros au 31 décembre 2021.

## 6.1 - Opérations avec la clientèle

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>34 046</b>	<b>29 985</b>
Affacturage sain	217	164
Affacturage dégradé depuis l'origination	7	13
Autres créances commerciales saines	3	4
Autres crédits sains à la clientèle	31 038	27 105
Autres crédits à la clientèle dégradés depuis l'origination	1 729	1 687
Comptes ordinaires débiteurs sains	375	339
Créances en défaut	677	673
<b>Créances rattachées sur clientèle</b>	<b>80</b>	<b>62</b>
Autres crédits à la clientèle en non défaut	41	41
Comptes ordinaires débiteurs en non défaut	36	17
Créances en défaut	3	4
<b>Eléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle</b>	<b>560</b>	<b>594</b>
Etalement des frais de dossiers et divers	(59)	(67)
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(265)	(307)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	884	968
<b>Dépréciation des créances sur la clientèle</b>	<b>(785)</b>	<b>(747)</b>
Dépréciation sur créances saines	(151)	(134)
Dépréciation sur créances dégradées depuis l'origination	(110)	(98)
Dépréciation des créances en défaut	(409)	(409)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(115)	(106)
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>33 901</b>	<b>29 894</b>

Les opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturage résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales cédées par l'alliance Renault-Nissan. La dépréciation de la Valeur résiduelle concerne le crédit (en risque porté et non porté).

## 6.2 - Opérations de location financière

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Créances sur opérations de location financière</b>	<b>14 878</b>	<b>14 334</b>
Crédit-bail et location longue durée contrats sains	13 029	12 384
Crédit-bail et location longue durée contrats dégradés depuis l'origination	1 512	1 584
Créances en défaut	337	366
<b>Créances rattachées sur opérations de location financière</b>	<b>8</b>	<b>7</b>
Crédit-bail et location longue durée en non défaut	7	6
Créances en défaut	1	1
<b>Eléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière</b>	<b>162</b>	<b>116</b>
Etalement des frais de dossiers et divers	28	49
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(229)	(273)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	363	340
<b>Dépréciation des créances sur opérations de location financière</b>	<b>(318)</b>	<b>(277)</b>
Dépréciation sur créances saines	(79)	(51)
Dépréciation sur créances dégradées depuis l'origination	(75)	(72)
Dépréciation des créances en défaut	(163)	(153)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(1)	(1)
<b>Total net des créances sur opérations de location financière</b>	<b>14 730</b>	<b>14 180</b>

## Rapprochement entre l'investissement brut dans les contrats de location financière à la date de clôture et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2022
Location financière - Investissement net	6 504	8 505	39	15 048
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	489	487	15	991
<b>Location financière - Investissement brut</b>	<b>6 993</b>	<b>8 992</b>	<b>54</b>	<b>16 039</b>
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	4 950	5 054	1	10 005
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>2 823</i>	<i>2 069</i>		<i>4 892</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	4 170	6 923	54	11 147

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2021
Location financière - Investissement net	6 432	7 983	42	14 457
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	400	374	2	776
<b>Location financière - Investissement brut</b>	<b>6 832</b>	<b>8 357</b>	<b>44</b>	<b>15 233</b>
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	4 428	4 657	4	9 089
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>2 611</i>	<i>2 015</i>		<i>4 626</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	4 221	6 342	44	10 607

### 6.3 - Opérations de location opérationnelle

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Immobilisations données en location</b>	<b>1 402</b>	<b>1 360</b>
Valeur brute des immobilisations données en location	2 148	1 985
Amortissements sur immobilisations données en location	(746)	(625)
<b>Créances sur opérations de location opérationnelle</b>	<b>19</b>	<b>12</b>
Créances saines et dégradées depuis l'origine	12	9
Créances en défaut	13	9
Produits et charges restant à étaler	(6)	(6)
<b>Dépréciation des opérations de location opérationnelle</b>	<b>(38)</b>	<b>(28)</b>
Dépréciation des créances en défaut	(9)	(7)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(29)	(21)
<b>Total net des opérations de location opérationnelle (*)</b>	<b>1 383</b>	<b>1 344</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(1)</i>	<i>(1)</i>

### Montant des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location opérationnelle non résiliables

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Inférieur à 1 an	79	87
De 1 an à 5 ans	255	157
Supérieur à 5 ans	304	429
<b>Total</b>	<b>638</b>	<b>673</b>

## 6.4 - Exposition maximale au risque de crédit sur la qualité des créances jugées saines

L'exposition consolidée maximale au risque de crédit s'établit à 63 461 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 58 532 millions d'euros au 31 décembre 2021. Cette exposition comprend principalement les encours nets de financement des ventes, débiteurs divers et produits dérivés actifs ainsi que les engagements de financement irrévocables présents au hors bilan consolidé du groupe Mobilize Financial Services (cf. note 23 Engagements reçus).

### Montant des créances échues

En millions d'euros	12/2022	dont non défaut (1)	12/2021	dont non défaut (1)
Depuis 0 à 3 mois	611	362	570	324
Depuis 3 à 6 mois	57		65	
Depuis 6 mois à 1 an	59		59	
Depuis plus de 1 an	48		52	
<b>Total des créances échues</b>	<b>775</b>	<b>362</b>	<b>746</b>	<b>324</b>

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes non classées en bucket 3.

Les risques sur la qualité des crédits de la clientèle font l'objet d'une évaluation (par système de score) et d'un suivi par type d'activité (Clientèle et Réseau). A la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues et non dépréciées.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du Financement des ventes au regard des dispositions réglementaires.

Le montant des garanties détenues sur les créances douteuses ou incidentées est de 784 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 805 millions d'euros au 31 décembre 2021.

## 6.5 - Valeur résiduelles en risque porté par le groupe Mobilize Financial Services

Le montant total de l'exposition au risque sur valeurs résiduelles porté en propre par le groupe Mobilize Financial Services (hors expositions sur batteries et expositions au risque résiliation anticipée) s'élève à 2 506 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 2 110 millions d'euros au 31 décembre 2021. Cette exposition est provisionnée à hauteur de 56 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 47 millions d'euros au 31 décembre 2021 pour la provision valeur résiduelle des véhicules en risque portée hors risque batterie et hors risque sur Voluntary Termination (concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni). La provision pour valeur résiduelle en risque porté, est une provision qui couvre la perte de valeur portée par le groupe Mobilize Financial Services à la revente d'un véhicule.

## Note 7 : Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2022
<b>Valeur brute</b>	<b>40 154</b>	<b>10 477</b>	<b>524</b>	<b>51 155</b>
Créances saines	36 083	10 261	522	46 866
<i>En % du total des créances</i>	<i>89,9%</i>	<i>97,9%</i>	<i>99,6%</i>	<i>91,6%</i>
Créances dégradées depuis l'origination	3 091	167		3 258
<i>En % du total des créances</i>	<i>7,7%</i>	<i>1,6%</i>		<i>6,4%</i>
Créances en défaut	980	49	2	1 031
<i>En % du total des créances</i>	<i>2,4%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,4%</i>	<i>2,0%</i>
<b>Dépréciation</b>	<b>(1 091)</b>	<b>(48)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1 141)</b>
Dépréciation créances saines	(354)	(20)	(1)	(375)
<i>En % du total des dépréciations</i>	<i>32,4%</i>	<i>41,7%</i>	<i>50,0%</i>	<i>32,9%</i>
Dépréciation créances dégradées depuis l'origination	(179)	(6)		(185)
<i>En % du total des dépréciations</i>	<i>16,4%</i>	<i>12,5%</i>		<i>16,2%</i>
Dépréciation créances en défaut	(558)	(22)	(1)	(581)
<i>En % du total des dépréciations</i>	<i>51,1%</i>	<i>45,8%</i>	<i>50,0%</i>	<i>50,9%</i>
<b>Taux de couverture</b>	<b>2,7%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,4%</b>	<b>2,2%</b>
<i>Créances saines</i>	<i>1,0%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,8%</i>
<i>Créances dégradées depuis l'origination</i>	<i>5,8%</i>	<i>3,6%</i>		<i>5,7%</i>
<i>Créances en défaut</i>	<i>56,9%</i>	<i>44,9%</i>	<i>50,0%</i>	<i>56,4%</i>
<b>Total des valeurs nettes (*)</b>	<b>39 063</b>	<b>10 429</b>	<b>522</b>	<b>50 014</b>
	1	489	207	697

(\*) Dt entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2021
<b>Valeur brute</b>	<b>39 188</b>	<b>6 845</b>	<b>437</b>	<b>46 470</b>
Créances saines	35 073	6 619	436	42 128
<i>En % du total des créances</i>	<i>89,5%</i>	<i>96,7%</i>	<i>99,8%</i>	<i>90,7%</i>
Créances dégradées depuis l'origination	3 124	165		3 289
<i>En % du total des créances</i>	<i>8,0%</i>	<i>2,4%</i>		<i>7,1%</i>
Créances en défaut	991	61	1	1 053
<i>En % du total des créances</i>	<i>2,5%</i>	<i>0,9%</i>	<i>0,2%</i>	<i>2,3%</i>
<b>Dépréciation</b>	<b>(975)</b>	<b>(75)</b>	<b>(2)</b>	<b>(1 052)</b>
Dépréciation créances saines	(274)	(37)	(2)	(313)
<i>En % du total des dépréciations</i>	<i>28,1%</i>	<i>49,3%</i>	<i>100,0%</i>	<i>29,8%</i>
Dépréciation créances dégradées depuis l'origination	(161)	(9)		(170)
<i>En % du total des dépréciations</i>	<i>16,5%</i>	<i>12,0%</i>		<i>16,2%</i>
Dépréciation créances en défaut	(540)	(29)		(569)
<i>En % du total des dépréciations</i>	<i>55,4%</i>	<i>38,7%</i>		<i>54,1%</i>
<b>Taux de couverture</b>	<b>2,5%</b>	<b>1,1%</b>	<b>0,5%</b>	<b>2,3%</b>
<i>Créances saines</i>	<i>0,8%</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,7%</i>
<i>Créances dégradées depuis l'origination</i>	<i>5,2%</i>	<i>5,5%</i>		<i>5,2%</i>
<i>Créances en défaut</i>	<i>54,5%</i>	<i>47,5%</i>		<i>54,0%</i>
<b>Total des valeurs nettes (*)</b>	<b>38 213</b>	<b>6 770</b>	<b>435</b>	<b>45 418</b>
	9	505	264	778

(\*) Dt entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

La classification « Autres » regroupe principalement les comptes acheteurs et ordinaires avec les concessionnaires et le Groupe Renault.

Sur l'activité clientèle, le taux de provisionnement des buckets 2 augmente légèrement de 5,2% à 5,8 % sous l'effet défavorable du forward-looking et des paramètres LGD, en partie compensé par une amélioration du paramètre PD, tandis que le taux de provisionnement des buckets 3 passe de 54,5% à 56,9 % entre fin décembre 2021 et fin décembre 2022, sous l'effet du forward-looking et du paramètre LGD, spécifiquement en France et au Brésil. Quant au taux de provisionnement du bucket 1, il passe de 0,8% à 1%.

**Note 7.1 : Ventilation des opérations avec la clientèle par buckets et zones géographiques**

En millions d'euros	Valeur brute des créances			Dépréciation des créances			Total 12/2022
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	
France	16 150	1 315	362	(83)	(68)	(205)	17 471
Allemagne	7 546	496	63	(22)	(20)	(30)	8 033
Italie	5 446	357	95	(21)	(16)	(68)	5 793
Royaume-Uni	5 159	286	40	(136)	(6)	(20)	5 323
Espagne	3 719	225	83	(29)	(18)	(63)	3 917
Brésil	1 470	212	110	(19)	(19)	(56)	1 698
Corée du Sud	1 209	53	35	(8)	(2)	(31)	1 256
Suisse	768	76	11	(2)	(3)	(2)	848
Colombie	634	43	67	(8)	(12)	(23)	701
Pologne	667	67	41	(3)	(4)	(14)	754
Pays-Bas	698	7	7	(1)		(1)	710
Portugal	598	21	6	(7)	(2)	(5)	611
Autriche	543	16	2	(7)	(2)	(1)	551
Maroc	483	26	81	(14)	(8)	(54)	514
Autres pays	1 776	58	28	(15)	(5)	(8)	1 834
	<b>46 866</b>	<b>3 258</b>	<b>1 031</b>	<b>(375)</b>	<b>(185)</b>	<b>(581)</b>	<b>50 014</b>

En millions d'euros	Valeur brute des créances			Dépréciation des créances			Total 12/2021
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	
France	14 091	1 362	367	(63)	(61)	(187)	15 509
Allemagne	7 332	516	65	(13)	(13)	(32)	7 855
Italie	5 005	370	113	(19)	(20)	(73)	5 376
Royaume-Uni	4 154	342	44	(116)	(4)	(23)	4 397
Espagne	3 487	153	94	(21)	(17)	(73)	3 623
Brésil	1 260	200	100	(17)	(23)	(44)	1 476
Corée du Sud	1 351	67	35	(7)	(2)	(29)	1 415
Suisse	685	66	10	(1)	(3)	(3)	754
Colombie	526	34	58	(13)	(3)	(16)	586
Pologne	598	53	41	(4)	(3)	(15)	670
Pays-Bas	557	4	1	(2)		(1)	559
Portugal	526	22	4	(9)	(1)	(3)	539
Autriche	570	11	7	(6)	(2)	(4)	576
Maroc	469	30	82	(13)	(8)	(53)	507
Autres pays					(1)	(3)	1 576
	<b>42 128</b>	<b>3 289</b>	<b>1 053</b>	<b>(313)</b>	<b>(170)</b>	<b>(569)</b>	<b>45 418</b>

**Note 7.2 : Variation des opérations avec la clientèle**

En millions d'euros	12/2021	Augmentation (1)	Transfert (2)	Remboursements	Abandons	12/2022
Créances saines	42 128	53 116	(1 418)	(46 960)		46 866
Créances dégradées depuis l'origination	3 289		1 098	(1 129)		3 258
Créances en défaut	1 053		320	(206)	(136)	1 031
<b>Total opérations avec la clientèle (VB)</b>	<b>46 470</b>	<b>53 116</b>		<b>(48 295)</b>	<b>(136)</b>	<b>51 155</b>

(1) Augmentations = Nouvelle production

(2) Transfert = Changement de classification

**Note 7.3 : Variation des dépréciations des opérations avec la clientèle**

En millions d'euros	12/2021	Augmentation (1)	Diminution (2)	Transfert (3)	Variations (4)	Autres (5)	12/2022
Dépréciation sur créances saines (*)	313	93	(67)	(152)	190	(2)	375
Dépréciation sur créances dégradées depuis l'origination	170	32	(24)	(3)	9	1	185
Dépréciation des créances en défaut	569	65	(192)	154	(10)	(5)	581
<b>Total dépréciations des opérations avec la clientèle</b>	<b>1 052</b>	<b>190</b>	<b>(283)</b>	<b>(1)</b>	<b>189</b>	<b>(6)</b>	<b>1 141</b>

(1) Augmentations = Dotation suite à nouvelle production

(2) Diminution = Reprise suite à remboursements, cessions ou abandons

(3) Transfert = Changement de classification

(4) Variations = Variation suite à ajustements des critères de risques (PD, LGD, ECL ...)

(5) Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre

A noter : les mouvements en augmentation (1), en diminution (2), et variation (3) passent au compte de résultat dans des rubriques du Produit net bancaires ou du coût du risque.

Les autres mouvements (4) et (5) ne sont que des variations bilantielles.

(\*) Les dépréciations sur créances saines comprennent des dépréciations sur les valeurs résiduelles (véhicules et batteries) pour un montant de 144 M€ au 31/12/2022 contre 129 M€ au 31/12/2021.

**Note 8 : Comptes de régularisation et actifs divers**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Créances d'impôts et taxes fiscales</b>	<b>386</b>	<b>312</b>
Actifs d'impôts courants	41	21
Actifs d'impôts différés	220	179
Créances fiscales hors impôts courants	125	112
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>1 041</b>	<b>957</b>
Créances sociales	1	1
Autres débiteurs divers	537	476
Comptes de régularisation actif	84	63
Autres actifs	3	2
Valeurs reçues à l'encaissement	353	310
Part des réassureurs dans les provisions techniques	63	105
<b>Total des comptes de régularisation et actifs divers (*)</b>	<b>1 427</b>	<b>1 269</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	223	169

Les actifs d'impôts différés sont analysés en note 32.

**Note 9 : Participations dans les entreprises associées et coentreprises**

En millions d'euros	12/2022		12/2021	
	Valeur bilan des SME	Résultat	Valeur bilan des SME	Résultat
Orfin Finansman Anonim Sirketi (y compris R9879 - Ajustement pour Ofirin Finansman Anonim)	15	(3)	16	4
RN SF B.V.	0	(110)	94	13
Nissan Renault Financial Services India Private Limited	37	2	36	2
Mobility Trader Holding GmbH (RCI)	14	(16)		
<b>Total des participations dans les entreprises associées et coentreprises</b>	<b>66</b>	<b>(127)</b>	<b>146</b>	<b>19</b>

**Note 10 : Immobilisations corporelles et incorporelles**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Valeur nette des immobilisations incorporelles</b>	<b>34</b>	<b>11</b>
Valeur brute	75	48
Amortissements et provisions	(41)	(37)
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>22</b>	<b>28</b>
Valeur brute	127	126
Amortissements et provisions	(105)	(98)
<b>Valeur nette des droits d'utilisation des actifs loués</b>	<b>67</b>	<b>55</b>
Valeur brute	121	92
Amortissements et provisions	(54)	(37)
<b>Total net des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>123</b>	<b>94</b>

Les valeurs nettes des droits d'utilisation intègrent les contrats immobiliers ou mobiliers activés sous IFRS 16 (voir paragraphe 3.A - Évolution des principes comptables)

Les entités de BIPI ont contribuées une hausse de 29 M€ sur le droit d'utilisation en valeur brute, et 10 M€ en amortissement.

**Note 11 : Goodwill**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Royaume-Uni	35	37
Allemagne	12	12
Italie	9	9
Corée du Sud	19	19
République tchèque	3	4
Espagne	59	68
<b>Total des goodwill ventilés par pays</b>	<b>137</b>	<b>149</b>

L'ensemble de ces goodwill a fait l'objet de tests de dépréciation (selon les méthodes et hypothèses décrites en note B). Ces tests n'ont pas fait apparaître de risque de dépréciation significative au 31 décembre 2022.

Le groupe a finalisé la détermination des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris de la société Bipi Mobility SL et ses filiales qu'il a acquise en juillet 2021 à 100% pour un prix de 67 millions d'euros. Cette société évolue dans l'offre de location flexible de véhicules. Les principaux ajustements portent sur la marque reconnue pour 8 millions d'euros et la technologie reconnue pour 5 millions d'euros. Le goodwill définitif calculé est de 59 millions d'euros.

**Note 12 : Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle ou représentées par un titre****12.1 - Banques centrales**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Comptes et emprunts à terme	3 711	3 738
Dettes rattachées	4	
<b>Total Banques centrales</b>	<b>3 715</b>	<b>3 738</b>

La valeur comptable du collatéral présenté à la Banque de France (3G) s'élève au 31 décembre 2022 à 8 907 M€, soit 7 647 M€ en titres de véhicules de titrisations et 1 261 M€ en créances privées.

Le groupe a pu bénéficier du programme TLTRO III émis par la BCE. Trois tirages ont été réalisés au cours de l'année 2020 :

- 750M€ à maturité juin 2023
- 500M€ à maturité septembre 2023
- 500M€ à maturité décembre 2023

Deux tirages ont été réalisés au cours de l'année 2021 :

- 750M€ à maturité septembre 2024
- 750M€ à maturité décembre 2024

La décision de l'IFRS IC visant à clarifier l'analyse et la comptabilisation des transactions TLTRO III a été rendue définitive en mars 2022. Cette décision s'applique aux tirages TLTRO III auxquels le Groupe a choisi d'appliquer IFRS 9, en considérant que le taux fixé par la BCE est un taux de marché. En effet, il s'applique de la même manière à l'ensemble des banques bénéficiant du programme et la BCE peut le modifier de manière unilatérale à tout moment.

Le taux d'intérêt applicable à ces financements est calculé sur la base de la moyenne du taux des facilités de dépôt « DFR » (Deposit Facility Rate) de la Banque Centrale Européenne. Ce taux variable pouvait être bonifié selon des critères de croissance d'octroi de crédit.

Le taux d'intérêt effectif des tirages prend en compte l'atteinte par le groupe des objectifs d'octroi de crédit fixés pour la période de référence se terminant au mois de mars 2021. L'atteinte de ces objectifs a été confirmée par la BCE au mois de septembre 2021. Le groupe a reçu le 10 juin 2022 la confirmation que les objectifs d'octroi de crédit concernant la période spéciale de référence additionnelle (octobre 2020 – décembre 2021) étaient atteints et percevra en conséquence une bonification de taux sur la période spéciale de taux d'intérêts correspondante (juin 2021 – juin 2022). En application des dispositions d'IFRS9, cette bonification de taux non anticipée dans le taux d'intérêt effectif des tirages a donné lieu à un ajustement de la valeur des lignes de dettes liées au TLTRO de 14 millions d'euros.

**Programme TFSME**

Le groupe a également pu bénéficier du programme TFSME émis par la Banque d'Angleterre en 2020 et a pu effectuer en 2021 des tirages cumulés de 409,3mGBP avec une maturité en septembre et en octobre 2025.

Le taux d'intérêt applicable est calculé sur la base du taux de base de la Banque d'Angleterre (3,5% au 31 décembre 2022) plus une marge de 0,25%.

Le groupe a appliqué IFRS9 à ces financements, en considérant ce taux ajustable comme un taux de marché applicable à toutes les banques bénéficiant du programme TFSME.

**12.2 - Dettes envers les établissements de crédit**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>	<b>183</b>	<b>260</b>
Comptes ordinaires créditeurs	12	16
Autres sommes dues	171	244
<b>Dettes à terme envers les établissements de crédit</b>	<b>1 829</b>	<b>1 737</b>
Comptes et emprunts à terme	1 734	1 669
Dettes rattachées	95	68
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>2 012</b>	<b>1 997</b>

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

**12.3 - Dettes envers la clientèle**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>25 367</b>	<b>21 928</b>
Comptes ordinaires créditeurs	256	202
Comptes créditeurs à terme	701	723
Comptes d'épargne - Livrets ordinaires	17 647	15 715
Dépôts à terme de la clientèle	6 763	5 288
<b>Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées</b>	<b>106</b>	<b>102</b>
Autres sommes dues à la clientèle	60	65
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue	14	21
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à terme	1	
Dettes rattachées sur comptes d'épargne - Livrets ordinaires	14	8
Dettes rattachées sur dépôts à terme de la clientèle	17	8
<b>Total des dettes envers la clientèle (*)</b>	<b>25 473</b>	<b>22 030</b>

(\*) Dont entreprises liées

769

740

Les comptes créditeurs à terme tiennent compte d'une convention de gage-espèces accordée à RCI Banque S.A. par le constructeur Renault pour un montant de 700 millions d'euros couvrant sans distinction géographique les risques de défaillance du groupe Renault Retail Group.

Le groupe Mobilize Financial Services a lancé son activité d'épargne en février 2012 en France, en février 2013 en Allemagne, en avril 2014 en Autriche, en juin 2015 au Royaume-Uni, en mars 2019 au Brésil, et en novembre 2020 en Espagne, en commercialisant des comptes sur livrets ainsi que des dépôts à terme. Le groupe a déployé en juillet 2021 son activité de collecte d'épargne au Pays-Bas par l'intermédiaire de la fintech Raisin.

La collecte de dépôts a progressé de 3 422 millions d'euros (dont 1 938 millions d'euros de dépôts à vue et 1 484 millions d'euros de dépôts à terme) au cours de l'année 2022, pour atteindre 24 441 millions d'euros (dont 17 661 millions d'euros de dépôts à vue et 6 780 millions d'euros de dépôts à terme), classés en autres dettes porteuses d'intérêts.

**12.4 - Dettes représentées par un titre**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Titres de créances négociables (1)</b>	<b>1 221</b>	<b>1 063</b>
Certificats de dépôt	1 013	1 050
Billets de trésorerie, Papiers commerciaux et assimilés	175	
Dettes rattachées sur titres de créances négociables	33	13
<b>Autres dettes représentées par un titre (2)</b>	<b>3 319</b>	<b>3 097</b>
Autres dettes représentées par un titre	3 317	3 095
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	2	2
<b>Emprunts obligataires et assimilés</b>	<b>13 568</b>	<b>13 811</b>
Emprunts obligataires	13 369	13 695
Dettes rattachées sur emprunts obligataires	199	116
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>18 108</b>	<b>17 971</b>

- (1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie et les papiers commerciaux sont émis par RCI Banque S.A., Banco RCI Brasil S.A., RCI Colombia S.A. Compania de Financiamiento et Diac S.A.
- (2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation allemande (RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland), britannique (RCI Financial Services Ltd) et française (Diac S.A.).

**12.5 - Ventilation des dettes par méthode d'évaluation**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Dettes évaluées au coût amorti - Hors couverture juste valeur</b>	<b>44 417</b>	<b>39 827</b>
Banques centrales	3 715	3 738
Dettes envers les établissements de crédit	2 012	1 997
Dettes envers la clientèle	25 473	22 030
Dettes représentées par un titre	13 217	12 062
<b>Dettes évaluées au coût amorti - Couverture juste valeur</b>	<b>4 891</b>	<b>5 909</b>
Dettes représentées par un titre	4 891	5 909
<b>Total des dettes financières</b>	<b>49 308</b>	<b>45 736</b>

**12.6 - Ventilation de l'endettement par taux avant dérivés**

En millions d'euros	Variable	Fixe	12/2022
Banques centrales	3 715		3 715
Dettes sur les établissements de crédit	760	1 252	2 012
Dettes envers la clientèle	17 483	7 990	25 473
Titres de créances négociables	855	366	1 221
Autres dettes représentées par un titre	3 311	8	3 319
Emprunts obligataires	2 708	10 860	13 568
<b>Total de l'endettement par taux</b>	<b>28 832</b>	<b>20 476</b>	<b>49 308</b>

**12.7 - Ventilation de l'endettement par durée restant à courir**

La ventilation des dettes par échéance est exposée en note 18.

## Note 13 : Titrisation

TITRISATION - Opérations publiques												
Pays	France	France	France	France	France	Italie	Allemagne	Allemagne	Allemagne	Allemagne	Espagne	Royaume-Uni
Entités cédantes	DIAC SA	DIAC SA	DIAC SA	DIAC SA	DIAC SA	RCI Banque Succursale Italiana	RCI Bank Niederlassung	RCI Bank Niederlassung	RCI Bank Niederlassung	RCI Bank Niederlassung	RCI Banque Sucursal en Espana	RCI Financial Services
Collatéral concerné	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	LOA automobiles (Loyer)	LOA automobiles (Loyer)	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle
Véhicule d'émission	CARS Alliance Auto Loans France FCT Master	FCT Cars Alliance DFP France	CARS Alliance Auto Loans France V 2022-1	CARS Alliance Auto Leases France V 2020-1	CARS Alliance Auto Leases France Master	Cars Alliance Auto Loans Italy 2015 s.r.l.	CARS Alliance Auto Loans Germany Master	CARS Alliance Auto Loans Germany V 2021-1	Cars Alliance DFP Germany 2017	Cars Alliance Auto Loans Germany V 2019-1	Cars Alliance Auto Loans Spain 2022	CARS Alliance UK Master Plc
Date de début	mai 2012	juillet 2013	mai 2022	octobre 2020	octobre 2020	juillet 2015	mars 2014	octobre 2021	juillet 2017	mai 2019	novembre 2022	octobre 2021
Maturité légale des fonds	août 2030	juillet 2028	novembre 2032	octobre 2036	octobre 2038	décembre 2031	mars 2031	juin 2034	août 2031	août 2031	octobre 2036	septembre 2032
Montant des créances cédées à l'origine	715 M€	1 020 M€	759 M€	1 057 M€	533 M€	1 234 M€	674 M€	1 009 M€	852 M€	1 107 M€	1 223 M€	1 249 M€
Rehaussement de crédit à la date initiale	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 13,3%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 12,5%	Cash reserve pour 0,7% Sur-collatéralisation en créances de 13,7%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 9%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 11,05%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 14,9%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 8%	Cash reserve pour 0,75% Sur-collatéralisation en créances de 7,5%	Cash reserve pour 1,5% Sur-collatéralisation en créances de 20,75%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 7,2%	Cash reserve pour 1,1% Sur-collatéralisation en créances de 8,8%	Cash reserve pour 1% Sur-collatéralisation en créances de 28%
Créances cédées au 31 décembre 2022	747 M€	1 267 M€	748 M€	770 M€	1 082 M€	1 780 M€	1 228 M€	1 018 M€	640 M€	276 M€	1 121 M€	1 348 M€
Titres émis au 31 décembre 2022 (y compris parts éventuellement souscrites par le groupe RCI Banque)	Class A Notation : AAA 667 M€	Class A Notation : AA 1 000 M€	Class A Notation : AAA 650 M€	Class A Notation : AAA 727 M€	Class A Notation : AAA 1 026 M€	Class A Notation : AA 1 835 M€	Class A Notation : AAA 1 097 M€	Class A Notation : AAA 900 M€	Class A Notation : AAA 540 M€	Class A Notation : AAA 206 M€	Class A Notation : AA 1 120 M€	Class A Notation : AA 846 M€
			Class B Notation : AA 52 M€	Class B Notation : AA 42 M€				Class B Notation : AA 24 M€	Class B Notation : AA 26 M€			
	Classe B Non noté 102 M€		Class C Non noté 45 M€	Class C Non noté 53 M€	Class B Non noté 128 M€	Class J Non noté 296 M€	Class B Non noté 83 M€	Class C Non noté 49 M€	Class C Non noté 51 M€	Class B Non noté 108 M€	Classe B Non noté 345 M€	
Période	Revolving	Revolving	Revolving	Amortissement	Revolving	Revolving	Revolving	Revolving	Revolving	Amortissement	Revolving	Revolving
Nature de l'opération	auto-souscrite	Auto-souscrite	Marché	Marché	Auto-souscrite	Auto-souscrite	Auto-souscrite	Marché	Auto-souscrite	Marché	Auto-souscrite	Auto-souscrite

En 2022 le groupe Mobilize Financial Services a procédé à une opération de titrisation publique en France et une opération de titrisation auto-souscrite en Espagne par l'intermédiaire de véhicules ad hoc.

En complément et dans le cadre de la diversification du refinancement, des opérations ont été assurées par des banques ou des conduits et ces émissions étant privées, leurs modalités ne sont pas détaillées dans le tableau ci-dessus.

Au 31 Décembre 2022, le montant total des financements obtenus à travers les titrisations privées est de 1 079 M€, le montant des financements obtenus par les titrisations publiques placées sur les marchés est de 2 626 M€.

Toutes les opérations de titrisation du groupe répondent à l'exigence de rétention de 5% du capital économique mentionné à l'article 405 de la directive européenne n° 575/2013. Ces opérations n'ont pas eu pour conséquence la décomptabilisation des créances cédées, le montant des créances de financement des ventes ainsi maintenu au bilan s'élève à 13 926 M€ au 31 Décembre 2022 (12 590 M€ au 31 Décembre 2021), soit :

- pour les titrisations placées sur le marché : 2 812 M€
- pour les titrisations auto-souscrites : 9 211 M€
- pour les titrisations privées : 1 903 M€

La juste valeur de ces créances est de 13 534 M€ au 31 décembre 2022.

Un passif de 3 319 M€ a été comptabilisé en « Autres dettes représentées par un titre » correspondant aux titres émis lors des opérations de titrisation, la juste valeur de ce passif est de 3 377 M€ au 31 décembre 2022.

La différence entre le montant des créances cédées et le montant du passif cité précédemment correspond au rehaussement de crédit nécessaire à ces opérations ainsi qu'à la quote-part des titres conservés par le groupe Mobilize Financial Services, constituant une réserve de liquidité.

**Note 14 : Comptes de régularisation et passifs divers**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Dettes d'impôts et taxes fiscales</b>	<b>951</b>	<b>827</b>
Passifs d'impôts courants	108	136
Passifs d'impôts différés	818	670
Dettes fiscales hors impôts courants	25	21
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>2 004</b>	<b>1 916</b>
Dettes sociales	64	61
Autres créiteurs divers	952	857
Dettes sur actifs loués	69	58
Comptes de régularisation passif	508	569
Dettes rattachées sur autres créiteurs divers	400	366
Comptes d'encaissement	11	5
<b>Total des comptes de régularisation et passifs divers (*)</b>	<b>2 955</b>	<b>2 743</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>119</i>	<i>212</i>

Les passifs d'impôts différés sont analysés en note 32.

De plus, les autres créiteurs divers et les dettes rattachées sur créiteurs divers concernent les factures non parvenues, les provisions des commissions d'apporteurs d'affaires à payer, les commissions d'assurance à payer par les entités maltaises et la valorisation des puts sur minoritaires.

**Note 15 : Provisions**

En millions d'euros	12/2021	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2022
			Utilisées	Non Utilisées		
<b>Provisions sur opérations bancaires</b>	<b>476</b>	<b>320</b>	<b>(49)</b>	<b>(277)</b>		<b>470</b>
Provisions sur engagement par signature	8	11		(8)		11
Provisions pour risques de litiges	6	4		(2)	1	9
Provisions techniques des contrats d'assurance	436	299	(48)	(261)	(1)	425
Autres provisions	26	6	(1)	(6)		25
<b>Provisions sur opérations non bancaires</b>	<b>122</b>	<b>32</b>	<b>(16)</b>	<b>(4)</b>	<b>9</b>	<b>143</b>
Provisions pour engagements de retraite et ass.	51	5	(3)		(16)	37
Provisions pour restructurations	15	19	(10)	(2)		22
Provisions pour risques fiscaux et litiges	53	5	(1)	(1)	23	79
Autres provisions	3	3	(2)	(1)	2	5
<b>Total des provisions</b>	<b>598</b>	<b>352</b>	<b>(65)</b>	<b>(281)</b>	<b>9</b>	<b>613</b>

(\*) *Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

(\*\*) *Provisions sur engagement de signature = Concernent essentiellement des engagements de financement*

Chacun des litiges connus dans lesquels RCI Banque S.A. ou des sociétés du groupe sont impliquées fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

Les provisions sur opérations bancaires sont principalement constituées de la provision technique d'assurance correspondant aux engagements des captives d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats. La provision technique d'assurance s'élève à 425 M€ à fin décembre 2022.

Les autres variations sur la provision pour risques fiscaux et litiges sont expliqués principalement par le reclassement bilantiel de la provision Pis & Cofin (Brésil) en 2022, à l'origine classée en « Autres créiteurs divers ».

Les provisions pour restructuration correspondent au plan de dispense d'activité, un dispositif d'aménagement des fins de carrière financé par l'entreprise.

Les provisions pour risques de litiges concernent les frais des dossiers facturés aux sociétés commerciales.

**Risque d'assurance**

Le risque principal encouru par le groupe du fait des contrats d'assurance et de réassurance souscrits consiste en ce que le montant réel des sinistres et des indemnités et/ou la cadence de paiement de ceux-ci peut différer des estimations. La fréquence des sinistres, leur gravité, l'évaluation des indemnités versées, la nature des sinistres dont certains sont à développement long, ont une influence sur le risque principal encouru par le groupe. Le groupe veille à ce que ses provisions disponibles soient suffisantes pour couvrir ses engagements.

L'exposition au risque est limitée par la diversification du portefeuille de contrats d'assurance et de réassurance ainsi que celle des zones géographiques de souscription. La volatilité des risques est également réduite par une sélection stricte des contrats, le respect des guides de souscription et le recours à des accords de réassurance.

Afin de limiter ses risques, le groupe a recours à la réassurance. Les contrats cédés en réassurance sont conclus sur une base proportionnelle. Les traités de réassurance en quote-part sont conclus afin de réduire les expositions globales du groupe pour toutes les activités et dans tous les pays. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont évalués conformément à la provision pour sinistres et conformément aux traités de réassurance. La réassurance ne décharge cependant pas la cédante de ses engagements face aux assurés. Dans la mesure où le réassureur ne serait pas en mesure de respecter ses obligations, le groupe est exposé à un risque de crédit sur les contrats cédés. Les traités de réassurance sont conclus avec une contrepartie de notation A. Le groupe surveille de manière active la notation du réassureur. Le groupe a évalué les risques couverts par les contrats de réassurance et est d'avis qu'aucune rétrocession n'est nécessaire.

Hypothèse clés

La principale hypothèse sous-jacente aux estimations de passif est que l'évolution des sinistres futurs suivra un modèle identique à l'évolution des sinistres passés du groupe.

Le groupe a donc considéré un taux de perte ultime afin d'estimer le coût total des sinistres et de ses provisions (IBNR). Compte tenu des traités de réassurance conclus, une dégradation ou une amélioration de ce taux de perte n'aura pas un impact significatif sur les résultats de l'année.

**Provisions pour engagements de retraite et assimilés**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Montant de la provision sociétés françaises	25	32
Montant de la provision sociétés étrangères	12	19
<b>Total de la provision pour engagements de retraite</b>	<b>37</b>	<b>51</b>

**Filiales sans fond de pension**

Principales hypothèses actuarielles retenues	France	
	12/2022	12/2021
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Evolution des salaires	1,84%	1,82%
Taux d'actualisation financière	3,10%	0,92%
Taux de départ	9,80%	7,24%

**Filiales avec un fond de pension**

Principales hypothèses actuarielles retenues	Royaume-Uni		Suisse		Pays Bas	
	12/2022	12/2021	12/2022	12/2021	12/2022	12/2021
Duration moyenne	17 ans	20 ans	18 ans	20 ans	21 ans	21 ans
Taux d'indexation des salaires			1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
Taux d'actualisation	4,90%	1,90%	1,80%	0,50%	0,80%	0,80%
Taux de rendement réel des actifs de couverture	-38,10%	9,30%	1,00%	1,00%	0,80%	0,80%

## Variation des provisions pour engagements de retraite au cours de l'exercice

En millions d'euros	Valeur actuarielle de l'obligation	Juste valeur des actifs du régime	Plafonnement de l'actif	Passif (actif) net au titre de prestations définies
	(A)	(B)	(C)	(A)-(B)-(C)
<b>Solde à l'ouverture de la période</b>	<b>110</b>	<b>59</b>		<b>51</b>
Coût des services rendus de la période	4			4
Intérêt net sur le passif (actif) net	2	1		1
<b>Charge (produit) au compte de résultat</b>	<b>6</b>	<b>1</b>		<b>5</b>
Pertes et gains actuariels sur l'obligation découlant des changements d'hypothèses démographiques	1			1
Pertes et gains actuariels sur l'obligation découlant des changements d'hypothèses financières	(31)			(31)
Rendement des actifs du régime (hors partie en intérêts nets)		(15)		15
Pertes et gains actuariels sur l'obligation découlant des effets d'expérience	19			19
<b>Réévaluation du passif (actif) net en Autres éléments du résultat global</b>	<b>(11)</b>	<b>(15)</b>		<b>4</b>
Contributions versées au régime		1		(1)
Prestations payées au titre du régime	(4)	(1)		(3)
Effet des variations de cours de change	(20)	(2)		(18)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>81</b>	<b>43</b>		<b>38</b>

## Nature des fonds investis

En millions d'euros	12/2022		12/2021	
	Côtés sur un marché actif	Non côtés sur un marché actif	Côtés sur un marché actif	Non côtés sur un marché actif
Actions	11		18	
Obligations	26		35	
Autres	6		6	
<b>Total</b>	<b>43</b>		<b>59</b>	

**Note 16 : Dépréciations et provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie**

En millions d'euros	12/2021	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2022
			Utilisées	Non Utilisées		
<b>Dépréciations sur opérations bancaires</b>	<b>1 052</b>	<b>423</b>	<b>(219)</b>	<b>(109)</b>	<b>(6)</b>	<b>1 141</b>
Opérations avec la clientèle	1 052	423	(219)	(109)	(6)	1 141
<i>Dont dépréciation sur créances saines</i>	<i>313</i>	<i>185</i>	<i>(64)</i>	<i>(57)</i>	<i>(2)</i>	<i>375</i>
<i>Dont dépréciation sur créances dégradées depuis l'origination</i>	<i>170</i>	<i>94</i>	<i>(59)</i>	<i>(21)</i>	<i>1</i>	<i>185</i>
<i>Dont dépréciation des créances en défaut</i>	<i>569</i>	<i>144</i>	<i>(96)</i>	<i>(31)</i>	<i>(5)</i>	<i>581</i>
<b>Provisions sur opérations non bancaires</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>		<b>2</b>
Autres couvertures d'un risque de contrepartie	3	1	(1)	(1)		2
<b>Provisions sur opérations bancaires</b>	<b>14</b>	<b>15</b>		<b>(10)</b>	<b>1</b>	<b>20</b>
Provisions sur engagement par signature	8	11		(8)		11
Provisions pour risques de litiges	6	4		(2)	1	9
<b>Total couverture des risques de contreparties</b>	<b>1 069</b>	<b>439</b>	<b>(220)</b>	<b>(120)</b>	<b>(5)</b>	<b>1 163</b>

(\*) *Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en note 7.

**Note 17 : Dettes subordonnées**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Dettes évaluées au coût amorti</b>	<b>872</b>	<b>876</b>
Titres subordonnés	856	856
Dettes rattachées sur titres subordonnés	16	20
<b>Dettes évaluées à la juste valeur</b>	<b>14</b>	<b>17</b>
Titres participatifs	14	17
<b>Total des dettes subordonnées</b>	<b>886</b>	<b>893</b>

Les dettes évaluées au coût amorti représentent les titres subordonnés émis par RCI Banque SA en novembre 2019 pour 850 M€ ainsi que le titre subordonné émis par RCI Finance Maroc SA en décembre 2020 pour 6,3 M€.

Les dettes évaluées à la juste valeur représentent les titres participatifs émis en 1985 par Diac SA pour un montant initial de 500 000 000 Francs.

Le système de rémunération comprend :

- une partie fixe égale 60% du TAM (Taux Annuel Monétaire)
- une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du dernier exercice sur celui de l'exercice précédent.

La rémunération annuelle est comprise entre 100 % et 130 % du TAM, et est assortie d'un taux plancher de 6,5 %.

L'emprunt est perpétuel.

**Note 18 : Ventilation des actifs et passifs financiers par durée restant à courir**

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2022
<b>Actifs financiers</b>	<b>16 691</b>	<b>16 386</b>	<b>23 676</b>	<b>516</b>	<b>57 269</b>
Caisse et Banques centrales	5 836	31	7		5 874
Instruments dérivés	42	76	316		434
Actifs financiers	160	205	155	120	640
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 690				1 690
Prêts et créances sur la clientèle	8 963	16 074	23 198	396	48 631
<b>Passifs financiers</b>	<b>21 752</b>	<b>9 059</b>	<b>17 515</b>	<b>2 219</b>	<b>50 545</b>
Banques centrales	4	1 750	1 961		3 715
Instruments dérivés	19	23	301	8	351
Dettes envers les établissements de crédit	446	594	972		2 012
Dettes envers la clientèle	18 907	2 573	3 293	700	25 473
Dettes représentées par un titre	2 361	4 119	10 988	640	18 108
Dettes subordonnées	15			871	886

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2021
<b>Actifs financiers</b>	<b>15 979</b>	<b>14 057</b>	<b>22 671</b>	<b>527</b>	<b>53 234</b>
Caisse et Banques centrales	6 729	15	1		6 745
Instruments dérivés	8	19	120		147
Actifs financiers	375	343	118	138	974
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 294				1 294
Prêts et créances sur la clientèle	7 573	13 680	22 432	389	44 074
<b>Passifs financiers</b>	<b>19 461</b>	<b>5 864</b>	<b>19 027</b>	<b>2 321</b>	<b>46 673</b>
Banques centrales	1		3 737		3 738
Instruments dérivés	14	19	8	3	44
Dettes envers les établissements de crédit	621	567	809		1 997
Dettes envers la clientèle	17 152	1 525	2 653	700	22 030
Dettes représentées par un titre	1 654	3 752	11 820	745	17 971
Dettes subordonnées	19	1		873	893

Les emprunts Banque Centrale correspondent aux opérations de financement à Long terme (TLTRO) qui ont été introduites fin 2014 et progressivement utilisées par RCI Banque S.A. Le groupe Mobilize Financial Services a également pu bénéficier du programme TFSME émis par la Banque d'Angleterre en 2020.

**Note 19 : Ventilation des flux futurs contractuels par échéance**

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2022
<b>Passifs financiers</b>	<b>22 166</b>	<b>9 611</b>	<b>18 622</b>	<b>2 327</b>	<b>52 726</b>
Banques centrales		1 750	1 961		3 711
Instruments dérivés	5	82	252	2	341
Dettes envers les établissements de crédit	423	523	972		1 918
Dettes envers la clientèle	18 873	2 561	3 293	700	25 427
Dettes représentées par un titre	2 664	4 003	10 923	640	18 230
Dettes subordonnées	15			866	881
Intérêts futurs à payer	186	692	1 221	119	2 218
<b>Engagements de financements et garanties donnés</b>	<b>4 199</b>	<b>25</b>		<b>1</b>	<b>4 225</b>
<b>Total flux futurs contractuels par échéance</b>	<b>26 365</b>	<b>9 636</b>	<b>18 622</b>	<b>2 328</b>	<b>56 951</b>

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2021
<b>Passifs financiers</b>	<b>19 733</b>	<b>6 031</b>	<b>19 211</b>	<b>2 311</b>	<b>47 286</b>
Banques centrales			3 737		3 737
Instruments dérivés	22	11	5		38
Dettes envers les établissements de crédit	603	515	809		1 927
Dettes envers la clientèle	17 121	1 519	2 653	700	21 993
Dettes représentées par un titre	1 581	3 677	11 798	745	17 801
Dettes subordonnées	19			865	884
Intérêts futurs à payer	387	309	209	1	906
<b>Engagements de financements et garanties donnés</b>	<b>3 329</b>	<b>44</b>		<b>2</b>	<b>3 375</b>
<b>Total flux futurs contractuels par échéance</b>	<b>23 062</b>	<b>6 075</b>	<b>19 211</b>	<b>2 313</b>	<b>50 661</b>

La somme des flux futurs contractuels n'est pas égale aux valeurs bilancielle notamment en raison de la prise en compte des intérêts futurs contractuels et des coupons de swaps non actualisés.

Pour les dérivés passifs, les flux contractuels correspondent aux montants à décaisser.

Pour les autres passifs financiers non dérivés, les flux contractuels correspondent au remboursement du nominal et au paiement des intérêts.

Pour les instruments financiers à taux variable, les intérêts ont été estimés sur la base du taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2022.

**Note 20 : Juste Valeur des actifs et passifs financiers (en application d'IFRS 7 et d'IFRS 13) et décomposition par niveau des actifs et des passifs à la juste valeur**

En millions d'euros - 31/12/2022	Valeur Comptable	Fair Value				Ecart (*)
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	JV (*)	
<b>Actifs financiers</b>	<b>57 269</b>	<b>627</b>	<b>7 998</b>	<b>48 317</b>	<b>56 942</b>	<b>(327)</b>
Caisse et Banques centrales	5 874		5 874		5 874	
Instruments dérivés	434		434		434	
Actifs financiers	640	627		13	640	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 690		1 690		1 690	
Prêts et créances sur la clientèle	48 631			48 304	48 304	(327)
<b>Passifs financiers</b>	<b>50 545</b>	<b>15</b>	<b>50 414</b>		<b>50 429</b>	<b>116</b>
Banques centrales	3 715		3 760		3 760	(45)
Instruments dérivés	351		351		351	
Dettes envers les établissements de crédit	2 012		1 986		1 986	26
Dettes envers la clientèle	25 473		25 473		25 473	
Dettes représentées par un titre	18 108		18 085		18 085	23
Dettes subordonnées	886	15	759		774	112

(\*) JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

Les actifs financiers classés en niveau 3 correspondent à des titres de participation de sociétés non consolidées.

Les prêts et créances sur la clientèle, classés en Niveau 3, sont évalués au coût amorti au bilan. Les calculs de juste valeur sont communiqués à titre d'information et doivent être interprétés comme étant uniquement des estimations. En effet, dans la majeure partie des cas, les valeurs communiquées n'ont pas vocation à être réalisées et ne pourraient généralement pas l'être en pratique. Ces valeurs ne sont pas des indicateurs utilisés pour les besoins de pilotage des activités de la banque dont le modèle de gestion est un modèle d'encaissement des flux de trésorerie attendus.

Les hypothèses retenues pour évaluer la juste valeur des instruments au coût amorti sont présentées ci-dessous.

En millions d'euros - 31/12/2021	Valeur Comptable	Fair Value				Ecart (*)
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	JV (*)	
<b>Actifs financiers</b>	<b>53 234</b>	<b>936</b>	<b>8 186</b>	<b>43 823</b>	<b>52 945</b>	<b>(289)</b>
Caisse et Banques centrales	6 745		6 745		6 745	
Instruments dérivés	147		147		147	
Actifs financiers	974	936		38	974	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 294		1 294		1 294	
Prêts et créances sur la clientèle	44 074			43 785	43 785	(289)
<b>Passifs financiers</b>	<b>46 673</b>	<b>17</b>	<b>46 734</b>		<b>46 751</b>	<b>(78)</b>
Banques centrales	3 738		3 690		3 690	48
Instruments dérivés	44		44		44	
Dettes envers les établissements de crédit	1 997		2 065		2 065	(68)
Dettes envers la clientèle	22 030		22 030		22 030	
Dettes représentées par un titre	17 971		18 140		18 140	(169)
Dettes subordonnées	893	17	765		782	111

(\*) JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

### Hypothèses et méthodes retenues

La hiérarchie à 3 niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7 est la suivante :

- Niveau 1 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments.

Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si le groupe Mobilize Financial Services ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

#### • Actifs financiers

Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés par le groupe Mobilize Financial Services au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

Les titres en niveau 3 correspondent aux titres de participations non consolidés pour lesquels il n'existe pas de cotation.

#### • Prêts et créances à la clientèle

Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022.

Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.

#### • Passifs financiers

La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés au groupe Mobilize Financial Services au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux prévisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le spread de RCI Banque S.A. des émissions sur le marché secondaire contre 3 mois.

**Note 21 : Accords de compensation et autres engagements similaires****Convention cadre relative aux opérations sur instruments financiers à terme et accords similaires**

Le groupe Mobilize Financial Services négocie ses contrats d'instruments dérivés à terme sous les conventions-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et de la FBF (Fédération Bancaire Française).

La survenance d'un cas de défaut donne à la partie non défaillante le droit de suspendre l'exécution de ses obligations de paiement et au paiement ou à la réception d'un solde de résiliation pour l'ensemble des transactions résiliées.

Les conventions-cadre ISDA et FBF ne répondent pas aux critères de compensation dans les états financiers. Le groupe Mobilize Financial Services ne dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés uniquement en cas de défaut ou d'événement de crédit.

**Tableau de synthèse des compensations des actifs et passifs financiers**

En millions d'euros - 31/12/2022	Valeur Brute comptable avant compensation	Montants bruts compensés	Montant net au bilan	Montants non compensés			Exposition nette
				Instruments financiers au passif	Garantie au Passif	Garantie hors bilan	
<b>Actifs</b>	<b>1 346</b>		<b>1 346</b>	<b>334</b>	<b>720</b>		<b>292</b>
Dérivés	434		434	334			100
Créances de financements Réseau (1)	912		912		720		192
<b>Passifs</b>	<b>351</b>		<b>351</b>	<b>334</b>			<b>17</b>
Dérivés	351		351	334			17

(1) La valeur brute comptable des créances de financement réseau correspondent pour 538 M€ à celles du groupe Renault Retail Group, dont les expositions sont couvertes à hauteur de 531 M€ par un gage espèces accordé par le constructeur Renault (cf note 12.3) et pour 374 M€ aux concessionnaires financés par Banco RCI Brasil S.A., dont les expositions sont couvertes à hauteur de 189 M€ par nantissement des *letras de cambio* souscrites par les concessionnaires.

En millions d'euros - 31/12/2021	Valeur Brute comptable avant compensation	Montants bruts compensés	Montant net au bilan	Montants non compensés			Exposition nette
				Instruments financiers au passif	Garantie au Passif	Garantie hors bilan	
<b>Actifs</b>	<b>878</b>		<b>878</b>	<b>26</b>	<b>586</b>		<b>266</b>
Dérivés	147		147	26			121
Créances de financements Réseau (1)	731		731		586		145
<b>Passifs</b>	<b>44</b>		<b>44</b>	<b>26</b>			<b>18</b>
Dérivés	44		44	26			18

(1) La valeur brute comptable des créances de financement réseau correspondent pour 452 M€ à celles du groupe Renault Retail Group, dont les expositions sont couvertes à hauteur de 452 M€ par un gage-espèces accordé par le constructeur Renault (cf note 9.3) et pour 279 M€ aux concessionnaires financés par Banco RCI Brasil S.A., dont les expositions sont couvertes à hauteur de 134 M€ par nantissement des *letras de cambio* souscrites par les concessionnaires.

**Note 22 : Engagements donnés**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Engagements de financement</b>	<b>4 209</b>	<b>3 400</b>
Engagements en faveur de la clientèle	4 209	3 400
<b>Engagements de garantie</b>	<b>305</b>	<b>29</b>
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	140	27
Engagements d'ordre de la clientèle	165	2
<b>Autres engagements donnés</b>	<b>86</b>	<b>58</b>
Engagements sur locations mobilières et immobilières	86	58
<b>Total des engagements donnés (*)</b>	<b>4 600</b>	<b>3 487</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	3	2

**Note 23 : Engagements reçus**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Engagements de financement</b>	<b>4 714</b>	<b>4 608</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	4 714	4 608
<b>Engagements de garantie</b>	<b>18 242</b>	<b>17 146</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	175	159
Engagements reçus de la clientèle	6 511	6 150
Engagements de reprise reçus	11 556	10 837
<b>Autres engagements reçus</b>	<b>88</b>	<b>52</b>
Autres engagements reçus	88	52
<b>Total des engagements reçus (*)</b>	<b>23 044</b>	<b>21 806</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	5 869	5 726

Le groupe Mobilize Financial Services dispose au 31 décembre 2022 de 4 714 M€ de lignes de sécurité confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions à court et moyen termes et de 4 562 M€ d'actifs éligibles et mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne ou de la Banque d'Angleterre (après prise en compte des décotes, hors titres et créances mobilisées à la date de clôture).

La majeure partie des engagements reçus des parties liées concerne les engagements de reprise convenus avec les constructeurs dans le cadre de la location financière

**Garanties et collatéraux**

Les garanties ou collatéraux permettent de se prémunir partiellement ou en totalité contre le risque de pertes dû à l'insolvabilité du débiteur (hypothèques, nantissements, lettres d'intention, garanties bancaires à la première demande pour l'octroi de prêts aux concessionnaires et à la clientèle particulière dans certains cas). Les garants font l'objet d'une notation interne ou externe actualisée au moins annuellement.

Dans le but de réduire sa prise de risques, le groupe Mobilize Financial Services mène donc une gestion active et rigoureuse de ses suretés notamment en les diversifiant : assurance-crédit, garanties personnelles et autres.

**Note 24 : Exposition au risque de change**

En millions d'euros - 12/2022	Bilan		Hors Bilan		Position Nette		
	Position longue	Position courte	Position longue	Position courte	Total	Dt Monétaire	Dt Structurelle
Position en GBP	802			(474)	328	1	327
Position en JPY	1				1	1	
Position en CHF	302			(298)	4		4
Position en CZK	72			(54)	18		18
Position en ARS	3				3		3
Position en BRL	124				124		124
Position en PLN	563			(551)	12		12
Position en HUF	5				5		5
Position en RON	30			(30)			
Position en KRW	159				159		159
Position en MAD	26				26		26
Position en DKK	35			(35)			
Position en TRY	4				4		4
Position en SEK	93			(93)			
Position en RUB	16			(17)	(1)	(1)	
Position en INR	24				24		24
Position en COP	23				23		23
<b>Expositions totales</b>	<b>2 282</b>			<b>(1 552)</b>	<b>730</b>	<b>1</b>	<b>729</b>

En millions d'euros - 12/2021	Bilan		Hors Bilan		Position Nette		
	Position longue	Position courte	Position longue	Position courte	Total	Dt Monétaire	Dt Structurelle
Position en GBP	620			(274)	346		346
Position en CHF	164			(160)	4		4
Position en CZK	43			(26)	17		17
Position en ARS	5				5		5
Position en BRL	111				111		111
Position en PLN	438			(425)	13	1	12
Position en HUF	5				5		5
Position en RON			2		2	2	
Position en KRW	159				159		159
Position en MAD	28				28		28
Position en DKK	41			(40)	1	1	
Position en TRY	5				5		5
Position en SEK	92			(93)	(1)	(1)	
Position en RUB	15			(15)			
Position en INR	25				25		25
Position en COP	26				26		26
<b>Expositions totales</b>	<b>1 777</b>		<b>2</b>	<b>(1 033)</b>	<b>746</b>	<b>3</b>	<b>743</b>

La position de change structurelle correspond à la valeur historique de souscription des titres de participations en devises détenus par RCI Banque SA.

## Note 25 : Intérêts et produits assimilés

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>2 965</b>	<b>2 604</b>
Opérations avec les établissements de crédit **	154	36
Opérations avec la clientèle	1 950	1 811
Opérations de location financière	730	661
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	80	74
Intérêts courus et échus des instruments financiers	51	22
<b>Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires</b>	<b>(813)</b>	<b>(838)</b>
Opérations avec la clientèle	(603)	(639)
Opérations de location financière	(210)	(199)
<b>Total des intérêts et produits assimilés (*)</b>	<b>2 152</b>	<b>1 766</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	546	575

*(\*\*) dont 21 M€ au 31 Décembre 2022 suite à la résiliation de swaps couvrant le portefeuille de dépôts à vue et enregistrés à leur valeur de marché (voir également note 28)*

La hausse des intérêts et produits assimilés s'explique principalement par la hausse des taux de marché en 2022 qui a abouti à une hausse des taux facturés aux clients afin de protéger notre marge financière.

La titrisation des créances n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

**Note 26 : Intérêts et charges assimilées**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Opérations avec les établissements de crédit	(240)	(194)
Opérations avec la clientèle	(158)	(94)
Opérations de location financière	(8)	(8)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(31)	(43)
Charges sur dettes représentées par un titre	(429)	(248)
Autres intérêts et charges assimilées	(17)	(12)
<b>Total des intérêts et charges assimilées (*)</b>	<b>(883)</b>	<b>(599)</b>

(\*) Dont entreprises liées

(3)

La hausse des intérêts et charges assimilées s'explique principalement par la hausse des taux de marché en 2022.

**Note 27 : Commissions**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Produits sur commissions</b>	<b>679</b>	<b>639</b>
Commissions	20	20
Frais de dossiers	17	16
Commissions sur activités de services	126	111
Commissions de courtage d'assurance	61	54
Commissions d'assurance accessoires aux contrats de financement	244	236
Commissions d'entretien accessoires aux contrats de financement	150	138
Autres commissions accessoires aux contrats de financement	61	64
<b>Charges sur commissions</b>	<b>(311)</b>	<b>(282)</b>
Commissions	(31)	(29)
Commissions sur les activités de services	(98)	(83)
Commissions d'assurance accessoires aux contrats de financement	(47)	(35)
Commissions d'entretien accessoires aux contrats de financement	(108)	(98)
Autres commissions accessoires aux contrats de financement	(27)	(37)
<b>Total des commissions nettes (*)</b>	<b>368</b>	<b>357</b>

(\*) Dont entreprises liées

9

9

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

**Note 28 : Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Gains (Pertes) nets sur instruments financiers</b>	<b>75</b>	<b>4</b>
Gains et pertes nets sur opérations de change	(20)	12
Gains et pertes nets sur les instruments dérivés classés en opé. de transaction	82	(1)
Gains et pertes nets sur titres participatifs évalués à la juste valeur	2	(3)
Couvertures de juste valeur : variation instruments de couverture	(372)	(128)
Couvertures de juste valeur : variation éléments couverts	383	124
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat</b>	<b>(6)</b>	<b>4</b>
Dividendes reçus des titres de participation non consolidés	1	8
Gains et pertes sur actifs en juste valeur par résultat	(7)	(4)
<b>Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur (*)</b>	<b>69</b>	<b>8</b>

(\*) Dont entreprises liées

1

8

La plus grande partie du résultat sur instruments financiers comptabilisés à la juste valeur pour 80 M€ provient des swaps de taux couvrant le portefeuille de dépôts à vue dont la rémunération est ajustée périodiquement mais n'est pas indexée sur un taux de marché. Ces opérations ne sont pas éligibles à la documentation de couverture et sont donc enregistrées à leur valeur de marché. La hausse des taux a conduit à constater une plus-value sur ces instruments en 2022 alors que l'augmentation du coût des dépôts impactera le compte d'exploitation graduellement au fil du temps. Le résultat des swaps de taux enregistrés en valeur de marché qui ont fait l'objet d'une résiliation avant leur maturité contractuelle est enregistré dans la rubrique « opération avec les établissements de crédit » de la note 25.

**Note 29 : Produits et charges nets des autres activités**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>995</b>	<b>1 072</b>
Produits des activités d'assurance	422	415
Produits liés aux fins de contrats de location non-douteux	258	363
dont reprise de dépréciation des valeurs résiduelles	49	106
Opérations de location opérationnelle	295	267
Autres produits d'exploitation bancaire	20	27
dont reprise de provisions pour risques bancaires	7	12
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(669)</b>	<b>(776)</b>
Coûts des activités d'assurance	(114)	(113)
Charges liées aux fins de contrats de location non-douteux	(229)	(317)
dont dotation de dépréciation des valeurs résiduelles	(67)	(114)
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(85)	(98)
Opérations de location opérationnelle	(213)	(201)
Autres charges d'exploitation bancaire	(28)	(47)
dont dotation aux provisions pour risques bancaires	(8)	(10)
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>13</b>	
Autres produits d'exploitation	28	19
Autres charges d'exploitation	(15)	(19)
<b>Total des produits et charges nets des autres activités (*)</b>	<b>339</b>	<b>296</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	2	(3)

Les produits et les coûts des activités de services comprennent les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par les captives d'assurance du groupe.

**Produits nets de l'activité d'assurance en risque propre**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
Primes brutes émises	388	360
Variation des provisions techniques	10	26
Sinistres payés	(48)	(44)
Autres charges des prestations des contrats	(2)	
Sinistres mis à la charge des réassureurs	12	12
Charges et produits nets de cessions en réassurance	(48)	(50)
<b>Total des produits nets de l'activité d'assurance</b>	<b>312</b>	<b>304</b>

**Note 30 : Charges générales d'exploitation et des effectifs**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Frais de personnel</b>	<b>(362)</b>	<b>(305)</b>
Rémunération du personnel	(233)	(206)
Charges de retraites et assimilées - Régime à cotisations définies	(22)	(19)
Charges de retraites et assimilées - Régime à prestations définies	(1)	6
Autres charges sociales	(77)	(72)
Autres charges de personnel	(29)	(14)
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(260)</b>	<b>(251)</b>
Impôts et taxes hors IS	(54)	(48)
Loyers	(7)	(9)
Autres frais administratifs	(199)	(194)
<b>Total des charges générales d'exploitation (*)</b>	<b>(622)</b>	<b>(556)</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>11</i>	<i>(1)</i>

Les honoraires des commissaires aux comptes sont analysés dans la partie 5.1.4 « honoraires des commissaires aux comptes et de leur réseau », dans la partie « informations générales ».

De plus, les services autres que la certification des comptes fournis par KPMG S.A. et Mazars au cours de l'exercice à RCI et aux entités qu'elle contrôle concernent essentiellement (i) des lettres de confort dans le cadre d'émissions obligataires (ii) des missions d'attestation, et (iii) des procédures convenues réalisées principalement pour des raisons de réglementation locale.

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration et pour risques liés au personnel pour un montant de -19 millions d'euro au 31 décembre 2022 contre -6 millions d'euro au 31 décembre 2021.

Effectif moyen en nombre	12/2022	12/2021
Financements et services en France	1 801	1 750
Financements et services à l'étranger	2 286	2 099
<b>Total Groupe RCI Banque</b>	<b>4 087</b>	<b>3 849</b>

**Note 31 : Coût du risque par catégorie de clientèle**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Coût du risque sur financement clientèle</b>	<b>(210)</b>	<b>(98)</b>
Dotations pour dépréciation	(331)	(448)
Reprises de dépréciation	221	465
Pertes sur créances irrécouvrables	(128)	(145)
Récupérations sur créances amorties	28	30
<b>Coût du risque sur financement des Réseaux</b>	<b>21</b>	<b>37</b>
Dotations pour dépréciation	(25)	(28)
Reprises de dépréciation	54	67
Pertes sur créances irrécouvrables	(8)	(2)
<b>Coût du risque sur autres activités</b>	<b>(6)</b>	<b>(1)</b>
Variation des dépréciations des autres créances	(3)	
Autres corrections de valeurs	(3)	(1)
<b>Total du coût du risque</b>	<b>(195)</b>	<b>(62)</b>

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

Le coût du risque sur financement clientèle augmente de 112 M€ principalement lié à la mise à jour des paramètres de pertes en cas de défaut (Loss Given Default - LGD) IFRS9 sur l'entité France et Brésil, ainsi qu'à la mise en place de la provision Inflation et Clients Fragiles dans de nombreux pays et ainsi qu'à de faibles reprises en 2022 contrairement à 2021, exercice durant lequel de fortes reprises de provisions avaient été enregistrées après les dotations importantes de 2021 liées au Covid-19.

Sur l'activité clientèle, les mouvements intervenus en 2022 sont :

- Une augmentation de provision de 27 M€ sur les encours non performants
- Une augmentation de provision de 83 M€ sur les encours performants

Sur l'activité Réseau (financement des concessionnaires), le coût du risque se décompose en :

- 22M€ de reprise de provision sur les encours performants : lié essentiellement à la reprise des provisions forward-looking
- 7 M€ de reprise de provision sur les encours non performants liée à la baisse des portefeuilles douteux en Espagne, Pologne et Italie.
- 8 M€ de perte sur créances majoritairement en Espagne

**Note 32 : Impôts sur les bénéfices**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
<b>Impôts exigibles</b>	<b>(288)</b>	<b>(266)</b>
Impôts courants sur les bénéfices	(288)	(266)
<b>Impôts différés</b>	<b>(42)</b>	<b>(62)</b>
Impôts différés	(42)	(62)
<b>Total de la charge d'impôts sur les bénéfices</b>	<b>(330)</b>	<b>(328)</b>

Le montant de la CVAE classé en impôts courants sur les bénéfices s'élève à -4,3 M€.

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

La charge d'impôt au 31 décembre 2022 tient compte d'un produit d'impôt de 53 M€. Ce produit d'impôt correspond au remboursement par l'Etat Maltais d'un crédit d'impôt équivalent à 6/7 de la charge d'impôt 2021 (soit 6/7 de 62 M€).

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit-bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

**Ventilation du solde net bilantiel des impôts différés**

En millions d'euros	12/2022	12/2021
ID sur provisions	24	54
ID sur provisions et autres charges déductibles lors de leur paiement	5	(6)
ID sur déficits reportables	92	108
ID sur autres actifs et passifs	(9)	61
ID sur opérations de location	(708)	(702)
ID sur immobilisations	7	3
Provisions sur impôts différés actif	(9)	(9)
<b>Total des impôts différés nets au bilan</b>	<b>(598)</b>	<b>(491)</b>

Le différentiel de taux sur les entités françaises est essentiellement dû à un mécanisme de plafonnement des déductions charges financières, moins avantageux (effet rabot).

**Impôts différés constatés sur les autres éléments du résultat global**

En millions d'euros	Var. 2022 des capitaux propres			Var. 2021 des capitaux propres		
	Avant IS	IS	Net	Avant IS	IS	Net
Opérations de couverture de flux de trésorerie	265	(66)	199	70	(23)	47
Variation de JV des actifs financiers	(12)	4	(8)	(4)	1	(3)
Ecart actuariels sur engagements de retraite	15	(4)	11	10	(2)	8
Différences de conversion	(1)		(1)	53		53
Autres gains et pertes latents				(0)		(0)

**Note 33 : Evènements postérieurs à la clôture**

Il n'y a pas d'évènement postérieur à la clôture.

## FILIALES ET SUCCURSALES DU GROUPE

### A) Liste des sociétés consolidées et des succursales à l'étranger

	Pays	Participati on directe de RCI	Participation indirecte de RCI		Pourcentage d'intérêt	
			%	Détenu par	2022	2021
<b>SOCIETE-MERE : RCI Banque S.A.</b>						
<b>Succursales de RCI Banque :</b>						
RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland	Allemagne					
RCI Banque Sucursal Argentina	Argentine					
RCI Banque SA Niederlassung Osterreich	Autriche					
RCI Banque S.A. Sucursal en Espana	Espagne					
RCI Banque Sucursal Portugal	Portugal					
RCI Banque S.A. Bancna Podruznicna Ljubljana	Slovénie					
RCI Banque Succursale Italiana	Italie					
RCI Banque Branch Ireland	Irlande					
Renault Finance Nordic, Bankfilial till RCI Banque S.A. Frankrike	Suède					
RCI Banque Spółka Akcyjna Oddział w Polsce	Pologne					
<b>SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT :</b>						
RCI Versicherungs Service GmbH	Allemagne	100			100	100
Rombo Compania Financiera S.A.	Argentine	60			60	60
Courtage S.A.	Argentine	95			95	95
RCI Financial Services SA	Belgique	100			100	100
AUTOFIN	Belgique	100			100	100
Administradora De Consorcio RCI Brasil Ltda.	Brésil	99,92			99,92	99,92
Banco RCI Brasil S.A. (ex Companhia de Arrendamento Mercantil RCI Brasil)	Brésil	60,11			60,11	60,11
Corretora de Seguros RCI Brasil S.A.	Brésil	100			100	100
RCI Brasil Serviços e Participações Ltda	Brésil	100			100	100
RCI Colombia S.A. Compania De Financiamiento	Colombie	51			51	51
RCI Servicios Colombia S.A.	Colombie	100			100	100
RCI Usluge d.o.o*	Croatie	100			100	0
RCI Financial Services Korea Co, Ltd	Corée du sud	100			100	100
RCI Insurance Service Korea Co.Ltd*	Corée du sud	100			100	0
Overlease S.A.	Espagne	100			100	100
Bipi Mobility SL **	Espagne	100			100	100
Diac S.A.	France	100			100	100
Diac Location S.A.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
Bipi Mobility France **	France	-	100	Bipi Mobility SL	100	100
RCI ZRT	Hongrie	100			100	100
ES Mobility SRL	Italie	100			100	100
Bipi Mobility Italy S.R.L **	Italie	-	100	Bipi Mobility SL	100	100
RCI Services Ltd	Malte	100			100	100
RCI Insurance Ltd	Malte	-	100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Life Ltd	Malte	-	100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Finance Maroc S.A.	Maroc	100			100	100
RDFM S.A.R.L	Maroc	-	100	RCI Finance Maroc S.A.	100	100
RCI Financial Services B.V.	Pays-Bas	100			100	100
Bipi Mobility Netherlands B.V.*	Pays-Bas	-	100	Bipi Mobility SL	100	0
RCI Leasing Polska Sp. z.o.o	Pologne	100			100	100
RCI COM S.A.	Portugal	100			100	100
RCI GEST SEGUROS – Mediadores de Seguros, Lda	Portugal	-	100	RCI COM S.A.	100	100
RCI Finance CZ s.r.o.	R. Tchéque	100			100	100
RCI Financial Services s.r.o.	R. Tchéque	50			50	50

	Pays	Participati on directe de RCI	Participation indirecte de RCI		Pourcentage d'intérêt	
			%	Détenue par	2022	2021
RCI Broker De Asigurare S.R.L.	Roumanie	-	100	RCI Finantare Romania	100	100
RCI Finantare Romania	Roumanie	100			100	100
RCI Leasing Romania IFN S.A.	Roumanie	100			100	100
RCI Financial Services Ltd	Royaume-Uni	-	100	RCI Bank UK Ltd	100	100
RCI Bank UK Ltd	Royaume-Uni	100			100	100
Bipi Mobility UK Limited*	Royaume-Uni	-	100	Bipi Mobility SL	100	0
RNL Leasing	Russie	100			100	100
RCI Finance S.A.	Suisse	100			100	100
RCI Finance SK S.r.O*	Slovaquie	100			100	0
RCI Lizing d.o.o*	Slovénie	100			100	0
<b>SPV</b>						
CARS Alliance Auto Loans Germany Master	Allemagne		(cf note 13)	RCI Banque Niederlassung Deutschland		
CARS Alliance Auto Leases Germany	Allemagne			RCI Banque Niederlassung Deutschland		
CARS Alliance DFP Germany 2017	Allemagne		(cf note 13)	RCI Banque Niederlassung Deutschland		
CARS Alliance Auto Loans Germany V 2019-1	Allemagne		(cf note 13)	RCI Banque Niederlassung Deutschland		
CARS Alliance Auto Loans Germany V 2021-1 **	Allemagne		(cf note 13)	RCI Banque Niederlassung Deutschland		
CARS Alliance Auto Loans Spain 2022 *	Espagne		(cf note 13)	RCI Banque Sucursal en Espana		
FCT Cars Alliance DFP France	France		(cf note 13)	Diac S.A.		
CARS Alliance Auto Loans France FCT Master	France		(cf note 13)	Diac S.A.		
CARS Alliance Auto Leases France V 2020-1	France		(cf note 13)	Diac S.A.		
CARS Alliance Auto Leases France Master	France		(cf note 13)	Diac S.A.		
CARS Alliance Auto Loans France V 2022-1 *	France		(cf note 13)	Diac S.A.		
Diac RV Master **	France			Diac S.A.		
CARS Alliance Auto Loans Italy 2015 SRL	Italie		(cf note 13)	RCI Banque Succursale Italiana		
CARS Alliance UK Master Plc **	Royaume-Uni		(cf note 13)	RCI Financial Services Ltd		
CARS Alliance Auto UK 2015 Limited	Royaume-Uni			RCI Financial Services Ltd		
<b>SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE :</b>						
RN SF B.V.	Pays-Bas	50			50	50
BARN B.V.	Pays-Bas	-	60	RN SF B.V.	30	30
RN Bank	Russie	-	100	BARN B.V.	30	30
Orfin Finansman Anonim Sirketi	Turquie	50			50	50
Renault Crédit Car	Belgique	-	50,10	AUTOFIN	50,10	50,10
Nissan Renault Financial Services India Private Ltd	Inde	30			30	30
Mobility Trader Holding Gmbh *	Allemagne	4,97				

\* Entités entrées dans le périmètre en 2022 - \*\* Entités entrées dans le périmètre en 2021

**B) Filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives.**

En millions d'euros - 31/12/2022 - Avant élimination des opérations intra groupe	RCI Financial Services, S.r.o.	Rombo Compania Financiera S.A.	Banco RCI Brasil S.A	RCI Colombia S.A.
Pays d'implantation	République tchèque	Argentine	Brésil	Colombie
Pourcentage d'intérêts détenu par les participations ne donnant pas le contrôle	49,90%	40,00%	39,89%	49,00%
Pourcentage des droits de vote par les participations ne donnant pas le contrôle	49,90%	40,00%	39,89%	49,00%
Nature	Filiale	Filiale	Filiale	Filiale
Méthode de consolidation	Intégration globale	Intégration globale	Intégration globale	Intégration globale
Résultat Net - Part des participations ne donnant pas le contrôle	2	1	12	8
Capitaux propres - Part des participations ne donnant pas le contrôle				1
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle (actionnaires m	3		2	7
Prêts et créances aux établissement de crédit	2	19	120	36
Encours nets de crédit et de location financière	105	100	1 618	701
Autres Actifs	4	3	176	11
<b>Total Actif</b>	<b>111</b>	<b>122</b>	<b>1 914</b>	<b>748</b>
Dettes sur établissement de crédit & clientèle et dettes représentées par un titre	81	108	1 544	661
Autres Passifs	4	8	116	15
Situation nette	26	6	254	72
<b>Total Passif</b>	<b>111</b>	<b>122</b>	<b>1 914</b>	<b>748</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>93</b>	<b>52</b>
Impôts sur les bénéfices	(1)	1	(9)	(10)
Résultat net	5	1	29	16
Autres éléments du résultat global			11	(1)
<b>Résultat global</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>40</b>	<b>15</b>
Flux de trésorerie des opérations d'exploitation	3	5	(5)	70
Flux de trésorerie liés aux financements	(10)		(9)	(28)
Flux de trésorerie liés aux investissements				(1)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(7)</b>	<b>5</b>	<b>(14)</b>	<b>41</b>

Les pourcentages de droits de vote sont identiques.

En décembre 2022, le groupe Mobilize Financial Services a actualisé la méthode de calcul de la valeur d'utilité sur ces 4 entités. L'impact de cette actualisation comparé avec juin 2022 est une reprise de 10 millions d'euros.

Le montant de la dette au titre des puts sur minoritaires pour l'entité brésilienne, Banco RCI Brasil S.A. est classé en "Autres dettes" pour un montant de 117 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 102 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Le montant de la dette au titre des puts sur minoritaires pour ROMBO Compania Financiera est classé en "Autres dettes" pour un montant de 4 millions d'euros au 31 décembre 2022, montant inchangé depuis le 31 décembre 2021.

Le montant de la dette au titre des puts sur minoritaires pour RCI Colombia S.A. est classé en "Autres dettes" pour un montant de 49 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 63 au 31 décembre 2021.

Le montant de la dette au titre des puts sur minoritaires pour RCI Financial services S.r.o. est classé en "Autres dettes" pour un montant de 16 millions d'euros au 31 décembre 2022.

En millions d'euros - 31/12/2021 - Avant élimination des opérations intra groupe	RCI Financial Services, S.r.o.	Rombo Compania Financiera S.A.	Banco RCI Brasil S.A	RCI Colombia S.A.
Pays d'implantation	République tchèque	Argentine	Brésil	Colombie
Pourcentage d'intérêts détenu par les participations ne donnant pas le contrôle	50,00%	40,00%	39,89%	49,00%
Pourcentage des droits de vote par les participations ne donnant pas le contrôle	50,00%	40,00%	39,89%	49,00%
Nature	Filiale	Filiale	Filiale	Filiale
Méthode de consolidation	Intégration globale	Intégration globale	Intégration globale	Intégration globale
Résultat Net - Part des participations ne donnant pas le contrôle	3		10	8
Capitaux propres - Part des participations ne donnant pas le contrôle	13	(1)	(1)	
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle (actionnaires m	2		16	2
Prêts et créances aux établissement de crédit	3	21	88	20
Encours nets de crédit et de location financière	112	94	1 442	585
Autres Actifs	5	2	111	7
<b>Total Actif</b>	<b>120</b>	<b>117</b>	<b>1 641</b>	<b>612</b>
Dettes sur établissement de crédit & clientèle et dettes représentées par un titre	90	101	1 330	523
Autres Passifs	4	9	99	10
Situation nette	26	7	212	79
<b>Total Passif</b>	<b>120</b>	<b>117</b>	<b>1 641</b>	<b>612</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>86</b>	<b>41</b>
Impôts sur les bénéfices	(1)	(1)	(16)	(7)
Résultat net	5	1	26	16
Autres éléments du résultat global			15	(1)
<b>Résultat global</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>41</b>	<b>15</b>
Flux de trésorerie des opérations d'exploitation	(4)	25	100	16
Flux de trésorerie liés aux financements	(9)		(68)	(6)
Flux de trésorerie liés aux investissements			(1)	
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(13)</b>	<b>25</b>	<b>31</b>	<b>10</b>

## C) Entreprises associées et co-entreprises significatives

En millions d'euros - 31/12/2022 - Avant élimination des opérations intra groupe	RN SF B.V.	ORFIN Finansman Anonim Sirketi	Nissan Renault Financial Services India Private Ltd	Mobility Trader Holding GmbH
Pays d'implantation	Russie	Turquie	Inde	Allemagne
Pourcentage d'intérêts détenu	30,00%	50,00%	30,00%	4,97%
Nature	Entreprise associée	Co-entreprise	Entreprise associée	Entreprise associée
Méthode de consolidation	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises	(110)	(3)	2	(16)
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises		15	37	14
Dividendes reçus des entreprises associées et co-entreprises				
Prêts et créances aux établissements de crédit	206	78	19	59
Encours nets de crédit et de location financière	845	294	426	
Autres Actifs	28	5	10	287
<b>Total Actif</b>	<b>1 079</b>	<b>377</b>	<b>455</b>	<b>346</b>
Dettes sur établissement de crédit & clientèle et dettes représentées par un titre	678	339	196	
Autres Passifs	30	8	137	60
Situation nette	371	30	122	286
<b>Total Passif</b>	<b>1 079</b>	<b>377</b>	<b>455</b>	<b>346</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>88</b>	<b>11</b>	<b>20</b>	<b>(318)</b>
Impôts sur les bénéfices	(8)	(1)	(3)	
Résultat net	31	5	9	(318)
Autres éléments du résultat global				
<b>Résultat global</b>	<b>31</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>(318)</b>
Flux de trésorerie des opérations d'exploitation	113	70	2	59
Flux de trésorerie liés aux financements				
Flux de trésorerie liés aux investissements				
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>113</b>	<b>70</b>	<b>2</b>	<b>59</b>

Les titres de participation dans RN SF B.V. ont fait l'objet d'une provision pour la totalité de leur valeur au 31 décembre 2022.

En millions d'euros - 31/12/2021 - Avant élimination des opérations intra groupe	RN SF B.V.	ORFIN Finansman Anonim Sirketi	Nissan Renault Financial Services India Private Ltd
Pays d'implantation	Russie	Turquie	Inde
Pourcentage d'intérêts détenu	30,00%	50,00%	30,00%
Nature	Entreprise associée	Co-entreprise	Entreprise associée
Méthode de consolidation	Mise en équivalence	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises	13	4	2
Participations dans les entreprises associées et co-entreprises	94	16	36
Dividendes reçus des entreprises associées et co-entreprises			
Prêts et créances aux établissements de crédit	83	11	23
Encours nets de crédit et de location financière	1 181	274	388
Autres Actifs	33	5	9
<b>Total Actif</b>	<b>1 297</b>	<b>290</b>	<b>420</b>
Dettes sur établissement de crédit & clientèle et dettes représentées par un titre	959	249	151
Autres Passifs	30	9	150
Situation nette	308	32	119
<b>Total Passif</b>	<b>1 297</b>	<b>290</b>	<b>420</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>79</b>	<b>17</b>	<b>20</b>
Impôts sur les bénéfices	(10)	(2)	(3)
Résultat net	40	9	8
Autres éléments du résultat global			
<b>Résultat global</b>	<b>40</b>	<b>9</b>	<b>8</b>
Flux de trésorerie des opérations d'exploitation	(6)	2	(70)
Flux de trésorerie liés aux financements	(1)		
Flux de trésorerie liés aux investissements			
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(7)</b>	<b>2</b>	<b>(70)</b>

#### D) Restrictions importantes

Le groupe n'a pas de restrictions importantes sur sa capacité à accéder ou utiliser ses actifs et régler ses passifs autres que celles résultant du cadre réglementaire dans lequel les filiales opèrent. Les autorités de supervision locales peuvent exiger des filiales bancaires de garder un certain niveau de capital et de liquidités, de limiter leur exposition à d'autres parties du groupe et de se conformer à d'autres ratios.

## ANNEXE 1 : Informations sur les implantations et activités

En millions d'euros - 31/12/2022

Pays	Nom des implantations	Nature d'activité	Effectifs (fin de période)	Produit net bancaire	Résultat avant impôt	Impôts exigibles	Impôts différés	Subv. publiques reçues
France	RCI Banque S.A.	Holding	425	244,0	196,0	(10,4)	(58,7)	
Allemagne	RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland	Financement	369	216,2	97,4	(31,4)	(4,7)	
	RCI Versicherungs-Service GmbH	Service						
	Mobility Trader Holding GmbH	Service						
Argentine	RCI Banque Sucursal Argentina	Financement	64	58,5	15,7	(5,3)	1,1	
	Rombo Compania Financiera S.A.	Financement						
	Courtage S.A.	Service						
Autriche	RCI Banque S.A. Niederlassung Österreich	Financement	53	26,8	14,3	(2,6)	(0,7)	
Belgique	RCI Financial Services S.A.	Financement	31	15,4	10,0	(1,9)		
	Autofin S.A.	Financement						
	Renault Crédit Car S.A.	Financement						
Brésil	Administradora de Consórcio RCI Brasil Ltda	Financement	171	109,1	50,9	(27,1)	13,6	
	Banco RCI Brasil S.A.	Financement						
	RCI Brasil Serviços e Participações Ltda	Service						
	Corretora de Seguros RCI Brasil S.A.	Service						
Colombie	RCI Colombia S.A. Compania de Financiamiento	Financement	96	52,2	26,2	(11,7)	1,5	
	RCI Servicios Colombia S.A.	Financement						
Corée du Sud	RCI Financial Services Korea Co. Ltd	Financement	117	53,9	29,6	(7,2)		
	RCI Insurance Service Korea Co. Ltd	Service						
Croatie	RCI Usluge d.o.o	Financement	8	1,8	1,4	(0,1)		
Espagne	Rci Banque S.A. Sucursal En España	Financement	403	129,1	66,5	(26,6)	6,4	
	Overlease S.A.	Financement						
	Bipi Mobility SL	Service						
France	Diac S.A.	Financement	1 136	437,0	169,8	(64,8)	(17,4)	
	Diac Location S.A.	Financement						
	Bipi Mobility France	Service						
Hongrie	RCI Zrt	Financement	4	1,6	0,9			
Inde	Nissan Renault Financial Services India Private Limited	Financement	131		2,6			
Irlande	RCI Banque, Branch Ireland	Financement	30	13,6	7,2	(0,9)		
Italie	RCI Banque S.A. Succursale Italiana	Financement	230	154,1	93,6	(29,6)	(2,0)	
	ES Mobility S.R.L.	Financement						
	Bipi Mobility Italy S.R.L.	Service						
Malte	RCI Services Ltd	Holding	31	177,3	169,2	(10,9)	4,5	
	RCI Insurance Ltd	Service						
	RCI Life Ltd	Service						
Maroc	RCI Finance Maroc S.A.	Financement	46	29,9	13,6	(6,9)	0,1	
	RDFM S.A.R.L.	Service						
Pays-Bas	RCI Financial Services B.V.	Financement	47	19,0	9,6	(2,7)	0,3	
	Bipi Mobility Netherlands B.V.	Service						
Pologne	RCI Banque Spółka Akcyjna Oddział w Polsce	Financement	63	24,0	13,0	(6,0)	8,9	
	RCI Leasing Polska Sp. z o.o.	Financement						
Portugal	RCI Banque S.A. Sucursal Portugal	Financement	41	14,2	6,3	(1,7)	0,2	
	RCI COM SA	Financement						
	RCI Gest Seguros - Mediadores de Seguros Lda	Service						
Rep. Tchèque	RCI Finance C.Z., S.r.o.	Financement	22	10,4	11,1	(1,6)		
	RCI Financial Services, S.r.o.	Financement						
Roumanie	RCI Finantare Romania S.r.l.	Financement	68	19,8	14,2	(2,6)	(0,1)	
	RCI Broker de asigurare S.R.L.	Service						
	RCI Leasing Romania IFN S.A.	Financement						
Royaume-Uni	RCI Financial Services Ltd	Financement	313	176,9	112,4	(29,3)	4,7	
	RCI Bank Uk Limited	Financement						
	Bipi Mobility UK Limited	Service						
Russie	RNL Leasing	Financement	200	1,4	(114,5)	(0,2)	0,4	
	Sous groupe RNSF BV, BARN BV et RN Bank	Financement						
Slovénie	RCI BANQUE S.A. Bančna podružnica Ljubljana	Financement	39	12,1	8,0	(1,5)		
	RCI Lizing d.o.o.	Financement						
Slovaquie	RCI Finance SK S.r.o.	Financement	3	7,6	7,0	(0,3)		
Suède	Renault Finance Nordic Bankfilial till RCI Banque S.A., Frankrike	Financement	19	8,3	4,9	(1,1)	(0,1)	
Suisse	RCI Finance S.A.	Financement	49	30,8	16,3	(3,6)		
Turquie	ORFIN Finansman Anonim Sirketi	Financement	55		(3,2)			
<b>TOTAL</b>			<b>4 264</b>	<b>2 045</b>	<b>1 050</b>	<b>(288)</b>	<b>(42)</b>	

## ANNEXE 2 : LES RISQUES FINANCIERS

### REFINANCEMENT ET GESTION DE BILAN

La Direction Financements et Trésorerie assure le refinancement des entités du groupe éligibles au refinancement centralisé. Elle emprunte les ressources nécessaires à la continuité de l'activité commerciale (émission d'obligations et de titres de créances négociables, titrisations, emprunts interbancaires...), procède aux équilibres actif-passif et aux ajustements de trésorerie des sociétés du groupe, tout en gérant et minimisant l'exposition aux risques financiers par l'utilisation des swaps de taux d'intérêt et de change ainsi que d'opérations de change au comptant et à terme.

Les principes de politique financière s'étendent à l'ensemble des filiales consolidées du Mobilize Financial Services et sont adaptés et déclinés au sein des filiales dont le refinancement n'est pas centralisé.

Le refinancement des filiales situées dans un pays hors zone euro dont le risque de transfert et convertibilité est jugé matériel par le groupe Mobilize Financial Services est généralement réalisé localement afin de limiter tout risque « transfrontière ». Les procédures groupe prévoient néanmoins la possibilité pour la centrale de refinancement d'accorder ponctuellement des financements cross border aux filiales situées dans ces pays pour des montants limités, ou dans le cas où une police d'assurance couvre le risque de non-convertibilité et de non-transfert.

Ces filiales sont également soumises aux mêmes exigences de suivi des risques financiers que les autres filiales du groupe : respect des limites de risque de taux et de change, suivi du risque de liquidité, limitation du risque de contrepartie et suivi spécifique par le biais d'un comité financier dédié et d'un reporting ad hoc.

Les opérations sur instruments financiers réalisées par la holding Mobilize Financial Services sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe.

### L'ORGANISATION DU CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif spécifique de contrôle des risques de marché s'inscrit dans le cadre du dispositif global de contrôle interne du groupe Mobilize Financial Services, selon des normes validées par le Conseil d'administration de Mobilize Financial Services. La gestion des risques de marché (risque global de taux, de liquidité et de change) et le respect des limites qui s'y rapportent sont assurés, pour l'ensemble du périmètre groupe Mobilize Financial Services, par la Direction Financements et Trésorerie de Mobilize Financial Services. Le système des limites qui encadre le dispositif est validé par l'actionnaire et périodiquement actualisé. Le Service des Risques Financiers, rattaché au Département Risques et Réglementation Bancaire (Direction de la Gestion des Risques), assure la production d'un reporting quotidien et la surveillance de l'exposition du groupe aux risques financiers.

Une liste des produits autorisés, validée par le Directeur Général de Mobilize Financial Services, précise les instruments de change et de taux ainsi que la nature des devises susceptibles d'être utilisées au titre de la gestion des risques de marché.

### LA GESTION DES RISQUES GLOBAUX DE TAUX D'INTÉRÊT, DE CHANGE, DE CONTREPARTIE ET DE LIQUIDITÉ

#### RISQUE DE TAUX

Le risque global de taux d'intérêt représente l'impact d'une variation potentielle des taux sur la valeur économique et les revenus futurs.

L'objectif du groupe Mobilize Financial Services est de limiter au maximum ce risque.

Deux indicateurs de suivi sont utilisés en interne pour le risque de taux :

- La sensibilité actualisée (economic value - EV), qui consiste à mesurer à un instant t l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur de marché des flux du bilan d'une entité. La valeur de marché est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux de marché à l'instant. Cette mesure sert à fixer les limites applicables aux entités de gestion du groupe.
- La marge nette d'intérêt qui consiste à mesurer un gain ou une perte, selon une vision compte de résultat. Il est présenté comme la différence de revenu d'intérêts futurs sur un horizon défini. La particularité de la sensibilité en

vision MNI, comparativement à la vision actuarielle de la sensibilité, est la linéarisation de l'impact des nouvelles opérations.

Pour tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts avec celle des prêts, une souplesse limitée est admise dans la couverture du risque de taux par chaque filiale.

Cette souplesse se traduit par l'attribution d'une limite en sensibilité pour chaque filiale validée par le comité financier, déclinaison individuelle de la limite globale définie par le Conseil d'Administration de Mobilize Financial Services.

Limite centrale de refinancement : 32 M€  
 Limite des filiales de financement des ventes : 25,15 M€  
 Non Alloués : 12,85 M€

**Total limite de sensibilité en M€ accordé par le Conseil d'administration sur avis du comité des risque de RCI Banque : 70 M€**

Conformément aux évolutions réglementaires (EBA/GL/2018/12), Mobilize Financial Services mesure également la sensibilité de la marge nette d'intérêts (MNI) et la sensibilité de la valeur économique des Fonds Propres (EVE).

Les calculs sont basés sur des échéanciers (gap) actif et passif moyens mensuels qui intègrent les opérations à taux fixe et les opérations à taux variable jusqu'à leur prochaine date de révision.

Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (remboursements anticipés, etc.), complétés d'hypothèses sur certains agrégats (fonds propres, etc.).

Le calcul de sensibilité est effectué quotidiennement par devise et par entité de gestion (centrale de refinancement, filiales de financement des ventes françaises et étrangères) et permet une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé groupe Mobilize Financial Services. Le suivi est réalisé par le Service des Risques Financiers, qui est rattaché au Département Risques et Réglementation Bancaire (Direction de la Gestion des Risques).

La situation de chaque entité au regard de sa limite est vérifiée chaque jour, et des directives de couverture immédiate sont données aux filiales si la situation l'impose.

Le résultat des contrôles fait l'objet d'un reporting mensuel au comité financier qui vérifie la conformité des positions avec la stratégie financière du groupe ainsi qu'avec les notes de procédure en vigueur.

Au 31 Décembre 2022, la sensibilité globale au risque de taux de Mobilize Financial Services s'est maintenue en dessous de la limite fixée par le groupe (70 M€).

Au 31 décembre 2022, une hausse parallèle des taux<sup>1</sup> aurait un impact sur la marge nette d'intérêt (MNI) du groupe Mobilize F.S de 5.7 m€ en valeur absolue des devises. La contribution par devise est la suivante :

Devise	K€	Devise	K€	Devise	K€	Devise	K€
ARS	122	CZK	320	HUF	164	SEK	15
BRL	-256	EUR	-1 593	KRW	-40	RON	244
CHF	-294	DKK	-9	MAD	1 107	RUB	-288
COP	171	GBP	1 013	PLN	109		

La somme des valeurs absolues des sensibilités à un choc de taux parallèle<sup>1</sup> dans chaque devise s'élève à 7,0 M€.

<sup>1</sup> En conformité avec les orientations du régulateur (Guidelines IRRBB de 2018), l'amplitude des chocs de taux est fonction de la devise. Au 31 décembre 2022 les chocs de taux appliqués pour chaque devise ont été de : + 100 bps pour EUR, CHF, DKK et MAD ; + 150 bps pour SEK et GBP ; + 200 bps pour CZK ; + 250 bps pour le HUF ; + 300 bps pour le RON, COP et PLN ; + 350 bps pour le BRL ; + 500 bps pour ARS et RUB.

## **L'analyse du risque structurel de taux fait ressortir les points suivants :**

### **FILIALES DE FINANCEMENT DE VENTES**

La quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle par les filiales de financement des ventes est effectuée à taux fixe pour des durées comprises entre un et soixante-douze mois.

Ces prêts sont couverts par des ressources à taux fixe de même structure. Ils sont adossés en macro-couverture et ne génèrent qu'un risque de taux résiduel.

Dans les filiales où la ressource est à taux variable, le risque de taux est couvert grâce à des swaps de taux d'intérêt de macro-couverture.

### **CENTRALE DE REFINANCEMENT**

L'activité principale de RCI Holding est d'assurer le refinancement des filiales commerciales du groupe.

Les encours des filiales de financement des ventes sont adossés à des ressources à taux fixe, pour certaines micro-couvertes par des swaps de taux d'intérêt, et à des ressources à taux variable.

Des opérations de macro-couverture réalisées sous la forme de swaps de taux d'intérêt, permettent de maintenir la sensibilité du holding de refinancement sous la limite définie par le groupe (32 M€).

Ces swaps sont valorisés en juste valeur par les réserves conformément à la norme IFRS 9. Ces opérations de macro-couverture couvrent des ressources à taux variables et / ou des ressources à taux fixe variabilisées par la microcouverture de swaps.

Des tests sont réalisés mensuellement afin de vérifier :

- l'efficacité de la couverture des ressources à taux fixe par les swaps d'intérêts les micro-couvrant ;
- la pertinence des opérations de macro-couverture, en confrontant celles-ci aux ressources à taux variable / à taux fixe variabilisées

Ces données sont calculées sur la base de scénarios simplifiés, en partant de l'hypothèse que toutes les positions courent jusqu'à leur maturité et qu'elles ne sont pas réajustées pour tenir compte des nouvelles conditions de marché.

La sensibilité des réserves à une variation des taux d'intérêts exposée ci-dessus ne saurait aucunement être représentative d'un impact sur les résultats futurs.

## **LE RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Mobilize Financial Services porte une grande attention à la diversification de ses sources d'accès à la liquidité.

A cette fin, le groupe s'impose des normes internes strictes.

Le pilotage du risque de liquidité de Mobilize Financial Services repose sur les éléments suivants :

### **La liquidité statique**

Cet indicateur mesure l'écart entre le passif et l'actif à une date donnée sans hypothèses de renouvellement de passif ou d'actif. Il matérialise des impasses ou « gaps » de liquidité statique. La politique du groupe est de refinancer ses actifs par des passifs d'une durée supérieure, maintenant ainsi des gaps de liquidité statique positifs sur l'ensemble des pôles du bilan.

### **La réserve de liquidité**

La réserve de liquidité correspond aux sources de liquidité d'urgence utilisables par Mobilize Financial Services en cas de besoin. Elle se compose d'actifs hautement liquides, High Quality Liquid Assets (HQLA) tels que définis par le comité de Bâle pour le calcul du ratio de liquidité LCR, d'actifs financiers non reconnus comme HQLA par le comité de Bâle, de lignes bancaires bilatérales confirmées et de collatéral mobilisable auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE) et non déjà compté en HQLA ou actifs financiers. Au sein du périmètre de refinancement centralisé et pour les entités en refinancement local matérielles, des niveaux minimum et adéquat de réserve de liquidité sont définis semestriellement par le Comité Financier.

### **Scénarios de stress**

Le Comité Financier est informé chaque mois de l'horizon pendant lequel l'entreprise peut assurer la continuité de son

activité en utilisant sa réserve de liquidité dans divers scénarios de stress. Les scénarios de stress comprennent des hypothèses de fuite des dépôts, de perte d'accès à de nouveaux financements, d'indisponibilité partielle de certains éléments de la réserve de liquidité ainsi que des prévisions de production de nouveaux crédits. Les hypothèses de fuite des dépôts stressées sont très conservatrices et font l'objet de backtestings réguliers.

### **LE RISQUE DE CHANGE**

La position de change peut être décomposé en :

- La position de change structurelle, qui résulte des investissements à long terme du groupe dans les fonds propres de ses filiales étrangères.
- La position de change transactionnelle, qui découle des flux de trésorerie libellés dans des devises autres que la devise patrimoniale,

Depuis 2022, Mobilize Financial Services dispose d'une allocation de capital couvrant son exposition au risque de change structurel.

Le Groupe bénéficie d'une dérogation de la BCE pour les cinq devises les plus significatives (GBP, BRL, KRW, CHF et MAD) lui permettant, pour ces devises, de ne prendre en compte que l'excédent de capital par rapport à la moyenne du CET1 Groupe.

Le risque de change structurel est inclus dans le dispositif d'appétit au risque de Mobilize Financial Services, la position du Groupe dans toutes les devises est contrôlée mensuellement lors du Comité Capital et Liquidité et communiquée trimestriellement au Superviseur.

La position de change transactionnelle est encadrée par des limites.

#### **CENTRALE DE REFINANCEMENT**

Très faible historiquement, la position de change de RCI Banque S.A., centrale de refinancement, s'est maintenue en dessous de sa limite, à 10M€, tout au long de l'année.

Aucune position n'est admise dans le cadre de la gestion du refinancement : la salle des marchés assure à cet égard, la couverture systématique de la totalité des flux concernés.

Des positions résiduelles et temporaires en devises, liées aux décalages de flux inhérents à la gestion d'une trésorerie multidevises, peuvent toutefois subsister. Ces positions éventuelles font l'objet d'un suivi quotidien et obéissent au même souci de couverture.

Toute autre opération de change (notamment au titre de l'anticipation de la couverture des dividendes prévisionnels) ne peut être initiée que sur décision du directeur de la Direction Financements et Trésorerie.

#### **FILIALES DE FINANCEMENT DE VENTES**

Les filiales de financement des ventes ont l'obligation de se refinancer dans leur propre devise et ne sont donc pas exposées.

Par exception, des limites sont allouées aux filiales où les activités de financement des ventes ou le refinancement sont multidevises, ainsi qu'à celles étant autorisées à placer une partie de leurs excédents de trésorerie dans une devise autre que leur devise patrimoniale.

Le groupe Mobilize Financial Services a lancé, en 2022, le financement d'une activité d'importateur qui génère un risque de change additionnel. Le constructeur (Renault/Nissan) facture l'importateur en EUR alors que le financement par Mobilize Financial Services ne peut être effectué qu'en devise locale.

Une position de risque de change à un jour se crée car la facture est convertie en utilisant le taux de change de J+0 alors que la conversion sera basée sur le taux de change du marché de J+1.

Le risque est relativement limité car l'exposition n'est que du jour au lendemain. Cependant, la consommation de la limite de change transactionnelle peut être significative en termes de montant.

La limite globale du groupe Mobilize Financial Services accordée par le Président du Comité d'Administration sur avis du Président du Comité des Risques du Conseil a donc été portée à 55 M€, en augmentation de 20 M€ par rapport à 2021.

Au 31 Décembre 2022, la position de change transactionnelle consolidée du groupe Mobilize Financial Services est à 12,7M€.

## **LE RISQUE DE CONTREPARTIE**

Le risque de contrepartie bancaire chez Mobilize Financial Services résulte de diverses opérations de marché réalisées par les entités du groupe dans le cadre de leurs activités quotidiennes (placements des excédents de trésorerie, opérations de couverture de taux ou de change, investissements en actifs liquides...).

Les opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre et dont le risque est encadré par des limites définies par Mobilize Financial Services, puis validées par Renault dans le cadre de la consolidation des risques de contrepartie au niveau du groupe.

La calibration des limites s'appuie sur une méthode interne basée sur le niveau des fonds propres, la notation « long terme » par les agences de notation et l'appréciation qualitative de la contrepartie.

Ces limites sont suivies quotidiennement. L'ensemble des résultats des contrôles est communiqué mensuellement au comité financier Mobilize Financial Services et intégré au suivi consolidé du risque de contrepartie du Groupe Renault.

De plus, pour satisfaire aux exigences réglementaires résultant de la mise en application du ratio de liquidité à 30 jours « Liquidity Coverage Ratio » (LCR), Mobilize Financial Services a constitué un portefeuille d'investissements en actifs liquides. Ces derniers sont encadrés par des limites en montant et en durée définies pour chaque émetteur.

Mobilize Financial Services a également investi dans des fonds monétaires, des titres de dettes d'entreprises et un fonds composé de titres de créances émises par des agences européennes, des états et des émetteurs supranationaux. Chacun de ces investissements fait l'objet d'une limite spécifique validée en comité financier et revue au moins une fois par an.

Des accords ponctuels sont aussi donnés aux filiales de financement des ventes afin qu'elles puissent investir dans des bons du Trésor ou de la Banque Centrale des pays dans lesquelles elles résident.

Ces limites font également l'objet d'un suivi quotidien et sont remontées mensuellement au comité financier Mobilize Financial Services.

S'agissant des entités financières, le risque prend en compte l'exposition cash (dépôts et intérêts courus) ainsi que l'exposition sur instruments dérivés calculé par la méthode forfaitaire interne telle que présenté ci-après lorsqu'il n'existe pas de dispositif de mitigation du risque par échange de collatéral.

### **Méthode forfaitaire :**

Mobilize Financial Services a revu sa méthode d'évaluation au risque de marché en 2022.

L'utilisation croissante de techniques d'atténuation du risque sur instruments dérivés (chambres de compensation ou échanges de collatéral avec la contrepartie sur une base bilatérale) a incité Mobilize Financial Services à revoir sa méthode d'évaluation au risque de marché.

Mobilize Financial Services distingue les dérivés enregistrés en chambre de compensation, les dérivés non compensés faisant l'objet d'échange de collatéral et les dérivés non compensés sans échange de collatéral. Un coefficient d'équivalent risque est affecté à chaque type d'opération

Le coefficient appliqué dépend de la durée pendant laquelle Mobilize Financial Services est exposé à de potentielles variations de valeurs défavorables des instruments dérivés qu'elle détient.

Ces variations de valeurs dépendent des variations des taux d'intérêt ou de change

- Pour les dérivés compensés en chambre, Mobilize Financial Services est en position au maximum 1 jour
- Pour les dérivés non compensés faisant l'objet d'échange de collatéral hebdomadaire, Mobilize Financial Services est en position 7 jours
- Pour les dérivés non compensés sans échange de collatéral, Mobilize Financial Services est en position de jusqu'à l'échéance de la transaction

À la suite des différentes analyses sur les évolutions des taux et cours de change, Mobilize Financial Services a opté pour des coefficients d'équivalent risque qui sont résumés dans le tableau ci-dessous

Pour s'assurer du caractère conservateur de cette méthode, l'exposition sur dérivés est recalculée périodiquement selon la méthode réglementaire « mark to market positif + add-on » présentée ci-dessous :

Contrat sur taux d'intérêt			Contrat sur taux de change			
<b>SWAPS Compensés</b>	<b>SWAPS Bilatérales de taux</b>	<b>SWAPS d'intérêt non compensés</b>		<b>SWAPS bilatérales de change</b>	<b>SWAPS de change non compensés</b>	
		Durée résiduelle	Coefficient taux		Initial duration	Coefficient change
		Entre 0 et 1 an	2%		Entre 0 et 1 an	6%
		Entre 1 et 2 ans	5%		Entre 1 et 2 ans	18%
		Entre 2 et 3 ans	8%		Entre 2 et 3 ans	22%
		Entre 3 et 4 ans	11%		Entre 3 et 4 ans	26%
		Entre 4 et 5 ans	14%		Entre 4 et 5 ans	30%
		Entre 5 et 6 ans	17%		Entre 5 et 6 ans	34%
		Entre 6 et 7 ans	20%		Entre 6 et 7 ans	38%
		Entre 7 et 8 ans	23%		Entre 7 et 8 ans	42%
		Entre 8 et 9 ans	26%		Entre 8 et 9 ans	46%
		Entre 9 et 10 ans	29%		Entre 9 et 10 ans	50%
0%	2%			6%		

### Méthode « mark to market positif + add-on » :

Cette méthode est basée sur la méthode réglementaire dite des grands risques. L'exposition sur produits dérivés (taux et change), est calculée comme la somme des pertes potentielles, calculées sur la base de la valeur de remplacement des contrats réalisés avec la contrepartie sans compensation avec les gains potentiels, augmentée d'un « add-on » représentant le risque potentiel futur. Ce risque potentiel futur est déterminé par la réglementation bancaire française (règlement (UE) n° 575/2013 du parlement européen et du conseil du 26 juin 2013 article 274) comme suit :

Durée résiduelle	Contrats sur taux d'intérêts (en % du nominal)	Contrats sur taux de change et sur l'or (en % du nominal)
<= 1 an	0%	1%
1 an < durée <= 5 ans	0,50%	5%
> 5 ans	1,50%	7,50%

Selon la méthode forfaitaire, il s'élève à 237 millions d'euros au 31 Décembre 2022, contre 201 millions d'euros au 31 décembre 2021. Selon la méthode « mark to market positif + add on », l'équivalent risque de contrepartie s'élève à 43 millions d'euros au 31 Décembre 2022, contre 27 millions d'euros au 31 Décembre 2021. Ces montants ne concernent que des établissements de crédit. Ils ont été déterminés sans prendre en compte les accords de compensation conformément à la méthodologie décrite ci-dessus.

**RCI Banque S.A.**  
OPÉRANT SOUS LA MARQUE COMMERCIALE

**M** **BILIZE**  
FINANCIAL SERVICES

**RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
STATUTAIRES**

**31 Décembre 2022**



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex



MAZARS  
Tour EXALTIS  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

# RCI Banque S.A.

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

RCI Banque S.A.

15 rue d'Uzès 75002 PARIS

KPMG SA  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
KPMG S.A., société d'expertise comptable  
et de commissaires aux comptes inscrite  
au Tableau de l'Ordre des experts  
comptables de Paris sous len° 14-  
30080101 et rattachée à la Compagnie  
régionale des commissaires  
aux comptes de Versailles et du Centre.

Mazars  
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de  
Commissariat aux  
Comptes à Directoire et Conseil de Surveillance  
61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie  
Capital social de 8 320 000 euros – RCS Nanterre  
N° 784 824 153

Confidential C



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex



MAZARS  
Tour EXALTIS  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

## **RCI Banque S.A.**

Société Anonyme au capital de 100 000 000 euros  
15 rue d'Uzès 75002 Paris  
RCS : Paris 306 523 358

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société RCI Banque S.A.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RCI Banque S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité des comptes et de l'audit.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus

importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Appréciation du risque de crédit et dépréciations afférentes**

---

**Risque identifié** RCI Banque S.A. constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de pertes résultant de l'incapacité de ses clients à faire face à leurs engagements financiers.

Comme indiqué dans la note 2.B de l'annexe aux comptes annuels, les dépréciations et les provisions pour risque de crédit sont constituées pour couvrir les risques de non-recouvrement des créances. Elles sont déterminées sur base individuelle ou sur base collective.

Nous avons considéré que les dépréciations et provisions pour risque de crédit constituent un point clé de l'audit compte tenu de l'importance du montant des crédits à la clientèle finale et au réseau des concessionnaires à l'actif du bilan, de l'utilisation de nombreux paramètres et hypothèses dans le calcul des dépréciations et provisions déterminées de manière statistique, et de l'exercice important du jugement intervenant dans leur détermination.

Ces dépréciations et provisions ont été estimées compte-tenu du contexte macro-économique incertain qui se traduit notamment par le retour de l'inflation et la hausse des taux.

Les provisions relatives au risque de crédit sont détaillées dans la note 4 des annexes aux comptes annuels et s'élèvent au 31 décembre 2022 à 169,9 millions d'euros pour un encours de 15,1 milliards d'euros de valeur brute.

---

**Notre réponse** Avec l'appui de nos équipes spécialisées, nos travaux ont notamment consisté à :

- Evaluer les contrôles clés mis en place pour valider les méthodes de calcul des provisions déterminées de manière statistique ;
- Examiner les provisions complémentaires comptabilisées et notamment les provisions individuelles à dire d'expert comptabilisées dans chaque pays ;
- Tester la qualité des interfaces applicatives des systèmes d'information qui supportent le calcul et la comptabilisation des dépréciations et des provisions sur le risque de crédit ;
- Examiner le processus mis en place pour s'assurer de l'exhaustivité et de la qualité des données utilisées pour la détermination des dépréciations et des provisions ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours de crédits à la clientèle et au réseau de concessionnaires, et des dépréciations et provisions du risque de crédit d'un exercice à l'autre ;
- Examiner la conformité des informations publiées dans les notes de l'annexe aux comptes annuels au regard des règles comptables applicables.

---

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article D.441-6 du code de commerce, le rapport de gestion du conseil d'administration n'expose pas les délais de paiement. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

## **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

### ***Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel***

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### ***Désignation des commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société RCI Banque S.A. Par l'assemblée générale du 22 mai 2014 pour le cabinet KPMG SA et du 29 avril 2020 pour le cabinet MAZARS.

Au 31 décembre 2022, le cabinet KPMG SA était dans la 9<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet MAZARS dans la 3<sup>ème</sup> année de sa mission.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité des comptes et de l'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### ***Rapport au comité des comptes et de l'audit***

Nous remettons au comité des comptes et de l'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité des comptes et de l'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des

comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité des comptes et de l'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité des comptes et de l'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes,

Paris La Défense, le 7 mars 2023

KPMG SA

MAZARS

Ulrich SARFATI

Associé

Anne VEAUTE

Associée

**RCI Banque S.A.**  
OPÉRANT SOUS LA MARQUE COMMERCIALE

**M****BILIZE**  
**FINANCIAL SERVICES**

## **ETATS FINANCIERS STATUTAIRES**

**31 Décembre 2022**

# SOMMAIRE

<b>BILAN ET COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>149</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....</b>	<b>153</b>
1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS RELATIFS A L'EXERCICE.....	153
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....	154
A) Evolution des principes comptables d'évaluation et de présentation des comptes.....	154
B) Créances sur la clientèle.....	154
C) Opérations de crédit-bail et de location financière.....	157
D) Opérations de location simple.....	157
E) Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme.....	157
F) Effets publics et valeurs assimilées, Obligations, actions et titres à revenu fixe ou variable .....	158
G) Immobilisations corporelles et incorporelles.....	159
H) Emprunts.....	159
I) Provisions.....	159
J) Conversion des éléments en devises.....	160
K) Instruments financiers de change et de taux .....	160
L) Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés .....	161
M) Secteurs Opérationnels .....	161
N) Implantation par zones géographiques .....	162
O) Entreprises liées.....	162
P) Consolidation.....	162
3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....	162
4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER .....	163
5. NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	166
<b>TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS.....</b>	<b>196</b>

**BILAN**

<b>ACTIF - en milliers d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
Caisse, Banques centrales et CCP	1	4 558 618	5 942 198
Effets publics et valeurs assimilées	2	19 999	71 130
Créances sur les établissements de crédit	3	12 790 982	10 296 178
Opérations avec la clientèle	4	15 115 757	14 976 713
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	8 284 844	7 319 698
Actions et autres titres à revenu variable	6	106 733	100 391
Autres titres détenus à long terme	7	4 001	34 001
Participation et parts dans les entreprises liées	8	2 188 623	2 218 060
Crédit-bail et location avec option d'achat	9	2 478 638	2 300 192
Location simple	10	260 091	315 018
Immobilisations incorporelles	11	12 760	1 761
Immobilisations corporelles	12	6 403	7 360
Autres actifs	13	522 332	375 721
Comptes de régularisation	14	245 120	158 326
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>46 594 901</b>	<b>44 116 747</b>

<b>PASSIF - en milliers d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
Banques centrales et CCP			66
Dettes envers les établissements de crédit	15	7 646 977	7 284 634
Opérations avec la clientèle	16	21 045 499	18 930 433
Dettes représentées par un titre	17	12 456 548	12 319 835
Autres passifs	18	534 701	473 536
Comptes de régularisation	19	397 582	401 212
Provisions	20	137 782	115 474
Dettes subordonnées	21	869 378	869 378
<b>Capitaux propres</b>		<b>3 506 434</b>	<b>3 722 179</b>
Capital souscrit	22	100 000	100 000
Primes d'émission et de fusion	22	258 807	258 807
Réserves	22	319 614	319 614
Ecart de réévaluation	22	76	76
Report à nouveau	22	2 243 393	2 285 101
Résultat de l'exercice	22	584 544	758 581
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>46 594 901</b>	<b>44 116 747</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
Intérêts et produits assimilés	27	1 244 402	1 158 998
Intérêts et charges assimilées	28	(835 607)	(812 773)
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	29	769 405	696 692
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	29	(679 333)	(649 309)
Produits sur opérations de location simple	30	61 750	61 190
Charges sur opérations de location simple	30	(47 337)	(44 452)
Revenus des titres à revenu variable	31	534 871	577 568
Commissions (Produits)	32	52 078	55 129
Commissions (Charges)	32	(28 202)	(26 054)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	33	(2 880)	(1 277)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilée	33	(135 487)	(2 365)
Autres produits d'exploitation	34	226 064	210 008
Autres charges d'exploitation	35	(18 975)	(11 043)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>1 140 749</b>	<b>1 212 312</b>
Charges générales d'exploitation	36	(281 534)	(272 974)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(2 054)	(2 490)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>857 161</b>	<b>936 848</b>
Coût du risque	37	(88 623)	(47 141)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>768 538</b>	<b>889 707</b>
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	38	(82 204)	(55)
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>686 334</b>	<b>889 652</b>
Impôts sur les bénéfices	39	(101 790)	(131 071)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>584 544</b>	<b>758 581</b>

**ENGAGEMENTS HORS-BILAN**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
<b><u>Engagements donnés</u></b>	23	<b>10 594 975</b>	<b>9 112 831</b>
Engagements de financement		1 864 545	1 659 327
Engagements de garantie		1 080 820	892 421
Autres engagements donnés		7 649 610	6 561 083
<b><u>Engagements reçus</u></b>	24	<b>14 187 160</b>	<b>12 984 268</b>
Engagements de financement		8 757 145	7 564 783
Engagements de garantie		5 430 015	5 419 484
Autres engagements reçus			1

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### 1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS RELATIFS A L'EXERCICE

#### **Changement de nom commercial « Mobilize Financial Services »**

Afin de renforcer ses liens avec Mobilize, la branche mobilité du Groupe Renault, et de bénéficier d'une marque forte partout dans le monde, le groupe a décidé de modifier le nom de sa marque commerciale « RCI Bank and Services ». Celle-ci est devenue « Mobilize Financial Services ».

Ce changement n'impacte en rien le nom de la société qui reste RCI Banque S.A.

#### **Guerre en Ukraine**

Le conflit en Ukraine et les sanctions économiques et commerciales décidées progressivement à l'encontre de la Russie ainsi que les contre-sanctions décidées par la Russie ont impacté l'activité du groupe au cours de l'année 2022. Les domaines concernés incluent principalement la sécurité des employés, le risque d'incapacité de financement en Russie, le risque de cyberattaque et de défaillance des systèmes d'information.

Le groupe a des investissements à la fois en Russie et en Ukraine.

Le groupe se conforme strictement à la réglementation en vigueur et a mis en œuvre avec diligence les mesures nécessaires pour se conformer aux sanctions internationales.

Compte tenu du mode de fonctionnement de la banque dans ces deux pays, l'exposition du bilan à la Russie et à l'Ukraine est limitée.

#### **En Ukraine :**

RCI Banque S.A. détient à 100% une filiale ukrainienne. Le groupe n'a aucune exposition de prêt avec cette société.

L'investissement net de RCI Banque S.A. est limité à la part de capital de cette filiale (0,3 M€) qui a été intégralement provisionné au cours de l'année 2022.

#### **En Russie :**

La principale exposition en Russie provient de l'investissement dans RN Bank, une entité auto-financée dans laquelle RCI Banque S.A. détient 30 % des intérêts économiques via sa participation dans la Holding RN SF BV située au Pays-Bas. En raison des incertitudes sur la recouvrabilité de cet actif, les titres de participation dans RN SF BV détenus à 50% par RCI Banque S.A. ont fait l'objet d'une provision de 71,3 millions d'euros correspondant à la totalité de la valeur des titres au 31 décembre 2022.

Le groupe détient également 100 % de RN Leasing, une société de leasing consolidée en intégration globale. Les prêts d'actionnaire s'élèvent à 1,5 milliards de roubles (équivalents à 19 millions d'euros).

Le groupe a entrepris des démarches pour se désengager de ses investissements en Russie.

En cas de cession de RN Leasing, une perte pourrait être constatée sur les prêts d'actionnaire. Une dépréciation de 3 millions d'euros a été comptabilisée en 2022.

#### **Nouvelle émission de Fonds communs de titrisation**

Le groupe a émis sa première titrisation en Espagne, permettant la création de 1,1 M€ de titres Senior entièrement retenus par le groupe. Ce nouveau programme renforce la réserve de liquidité du groupe à travers l'augmentation et la diversification des actifs éligibles aux opérations de politique monétaire de la BCE.

### Crise sanitaire Covid-19 :

Les moratoires « covid-19 » ont été appliqués dans le cadre des définitions de l'EBA et selon les situations de chaque pays. Compte tenu de leur non-renouvellement courant 2021, RCI Banque S.A. n'a plus d'encours soumis à des moratoires actifs à fin décembre 2022.

**A noter** : RCI Banque S.A. n'est pas concernée par l'octroi de prêts garantis par l'État (PGE).

## **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC N° 2014-07 du 26/11/2014 (modifié par le règlement ANC N° 2020-10 du 22/11/2020) relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des comptes des entreprises du secteur bancaire. Ils intègrent les comptes des succursales à l'étranger.

La société RCI Banque S.A. compte 10 succursales implantées à l'étranger :

- En Allemagne, la succursale finance les ventes des réseaux Renault et Nissan ;
- En Italie, la succursale est dédiée au financement clientèle et réseaux des marques Renault et Nissan ;
- En Argentine, l'activité de la succursale concerne le financement du réseau ;
- Au Portugal, la succursale réalise des financements à la clientèle et aux réseaux, ainsi que du leasing ;
- En Slovénie, la succursale finance les stocks de Véhicules Neufs et de Pièces Détachées des concessionnaires Renault du pays et propose une activité de Retail Crédit et Leasing ;
- En Espagne, la succursale assure le financement clientèle et réseau des marques Renault et Nissan ;
- En Suède, l'entité propose une offre de financements aux concessionnaires et aux clients finaux de Renault établis en Suède, au Danemark, en Finlande ou en Norvège ;
- En Autriche, la succursale réalise des financements à la clientèle et aux réseaux ;
- En Irlande, la succursale réalise des financements aux réseaux ;
- En Pologne, la succursale réalise des financements à la clientèle et aux réseaux ;

### **A) Evolution des principes comptables d'évaluation et de présentation des comptes.**

Il n'y a pas eu d'évolution significative en termes d'évaluation ou de présentation des comptes annuels au cours de l'année.

### **B) Créances sur la clientèle**

#### **Principe d'évaluation et de présentation des prêts et créances sur la clientèle**

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». A ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les

bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Conformément au CRC 2014-07 du 26/11/2014, les commissions versées aux apporteurs d'affaires, ainsi que les bonifications reçues, frais de dossiers et autres charges ou produits étalables sont présentés au bilan, avec l'encours de crédit concerné (opérations avec la clientèle).

Au compte de résultat, ces mêmes éléments étalables sont présentés dans le produit net bancaire.

### Identification du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe RCI Banque :

- Une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, dépréciation) ;
- Une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie ;
- Pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des filiales et des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non-recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné ;
- Encours compromis : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Compte tenu de l'incidence de pratiques de gestion locales différenciées, la déchéance du terme ou la résiliation n'ont pas lieu au même âge dans les différents pays où s'exerce l'activité du groupe RCI Banque. Toutefois, on constate une certaine convergence des pratiques par grandes zones géographiques :

- Europe du Nord : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 3 à 4 mois qui suivent le premier impayé ;
- Europe du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 6 à 8 mois qui suivent le premier impayé ;
- Amérique du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation intervient généralement dans les 6 à 8 mois qui suivent le premier impayé.

Les indemnités de résiliation et intérêts de retard sur les créances douteuses et compromises sont comptabilisés et dépréciés intégralement jusqu'à leur encaissement.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient après une période probatoire de trois mois à compter de la date d'apurement des arriérés, période probatoire étendue à deux ans pour les encours restructurés.

### Facteurs réducteurs de risque

Le groupe RCI Banque S.A. pratique de manière limitée et localisée le recours à la cession des créances douteuses.

### Dépréciation pour risque de crédit

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non - recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

### Activité Clientèle

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Clientèle. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Clientèle » sont dépréciées par groupe de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de la durée écoulée suite au passage en douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissées sur une période de 12 mois.

La dépréciation sur encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Etant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incidenté non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux. Il s'agit d'incurred loss, le fait avéré étant constitué par un défaut de paiement inférieur à 3 mois.

Dans le cas où l'approche statistique sur base individuelle n'est pas pertinente, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédures engagées.

Dès qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers similaires a été déprécié à la suite d'une perte de valeur, les produits d'intérêt ultérieurs sont comptabilisés sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

### Activité Réseau

Les dépréciations pour risques de crédit de l'activité réseau sont calculées selon 3 types de créances : incidentée, douteuse et compromise, dont les faits générateurs et le principe de calcul sont décrits ci-après.

L'estimation des pertes à provisionner sur les créances incidentées se base exclusivement sur des méthodes statistiques. Le classement dans la catégorie des créances incidentées est toujours généré par des faits tels que : dégradation de la structure financière, perte de rentabilité, irrégularité de paiement, anomalie des contrôles de stock.

Les dépréciations pour créances douteuses sont déterminées de façon unitaire et individuelle en fonction des encours produits (véhicule neuf, véhicule d'occasion, pièces de rechange, cash, ...) et selon une classification des contreparties en état de pré-alerte ou en état d'alerte et après une dégradation continue et critique des indicateurs cités ci-dessus par les opérationnels du groupe RCI Banque.

Les encours non douteux et non incidentés qui sont ainsi classés sains ne font pas l'objet de dépréciations.

### **Règles de passage en pertes**

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.

### **Dépréciation des valeurs résiduelles**

Le groupe RCI Banque assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée / kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimés aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat ;
- la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

### **C) Opérations de crédit-bail et de location financière**

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de crédit-bail, de location avec option d'achat ou de location longue durée figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition, diminués des amortissements pratiqués. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des frais accessoires d'acquisition inclus dans le montant du refinancement accordé et servant de base à la détermination des loyers.

Les amortissements sont calculés linéairement en fonction de la durée normale d'utilisation des biens concernés.

Conformément au règlement CRC n°2014-07 du 26/11/2014, les commissions versées aux apporteurs d'affaires sont étalées sur la durée de vie effective du contrat selon une méthode actuarielle ou linéaire. Les commissions versées aux apporteurs d'affaires, ainsi que les bonifications reçues, frais de dossiers et autres charges ou produits étalables sont présentés au bilan, avec le compte rattaché de l'actif immobilisé concerné (opérations de crédit-bail et assimilées).

Au compte de résultat, ces mêmes éléments étalables sont présentés dans le produit net bancaire.

### **D) Opérations de location simple**

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de location simple, figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition, diminués des amortissements pratiqués. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des frais accessoires d'acquisition inclus dans le montant du refinancement accordé et servant de base à la détermination des loyers.

Les amortissements sont déterminés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens concernés.

Les locations de batteries de véhicules électriques sont classées en location simple. Les durées de vie des batteries ont été fixées de 8 à 10 ans en fonction du type de véhicules électriques.

### **E) Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme**

#### **Titres de participation et parts dans les entreprises liées**

Relèvent de cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres, ou d'en assurer le contrôle.

On considère comme "Parts dans les entreprises liées" les titres des entreprises susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable. Les autres titres relevant de cette catégorie mais qui ne sont pas susceptibles d'être inclus par intégration globale dans ce même ensemble sont classés en "Titres de participation".

#### **Autres titres détenus à long terme**

Relèvent de cette catégorie les investissements réalisés sous forme de titres dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

#### **Principe d'évaluation et de dépréciation**

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 Décembre 1976 (réévaluation légale).

Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur d'usage est inférieure à ce coût d'acquisition. Celle-ci est généralement déterminée en fonction de la quote-part d'actif net détenue, calculée selon les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les dividendes correspondants sont comptabilisés dans l'année de leur mise en paiement.

## **F) Effets publics et valeurs assimilées, Obligations, actions et titres à revenu fixe ou variable**

Ces postes regroupent, conformément à la réglementation bancaire française, les valeurs mobilières, les instruments du marché interbancaire, les bons du Trésor et autres titres de créances négociables.

Ces instruments s'inscrivent dans une activité de marché, RCI Banque S.A. n'ayant pas vocation à faire de l'intermédiation.

Les titres sont classés en trois catégories :

### **Titres de transaction**

Ce sont des titres destinés à être cédés à brève échéance. L'évaluation de ce portefeuille se fait à la valeur de marché coupons courus inclus et les différences d'évaluation sont comptabilisées au compte de résultat.

### **Titres de placement**

Les titres de placement regroupent les titres acquis dans l'intention de les détenir pour une période supérieure à six mois.

Ces titres sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition, hors intérêts courus pour les obligations. Pour les titres à revenu fixe, les différences positives ou négatives apparaissant entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement (décote ou prime) font l'objet d'un étalement sur la durée de vie restante des titres. Cet étalement est porté au compte de résultat.

Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur de marché d'une ligne de titres à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition ou à la valeur comptable corrigée de l'étalement des décotes et primes.

### **Titres d'investissement**

Les titres d'investissement comprennent exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver de façon durable, en principe jusqu'à leur échéance.

Ces titres sont soit couverts par des instruments de taux d'intérêt pour les protéger de façon durable contre le risque de taux, soit adossés à des financements long terme permettant leur conservation effective jusqu'à l'échéance.

Les décotes ou primes sont étalées sur la durée de vie restante des titres.

Les dépréciations ne sont constituées que lorsqu'il existe une forte probabilité de défaillance de l'émetteur des titres.

## G) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

- Constructions 15 à 40 ans ;
- Autres immobilisations corporelles 4 à 8 ans ;
- Logiciels informatiques acquis 1 à 3 ans.

## H) Emprunts

### Primes et frais d'émission de titres ou d'obligations

Les primes et frais d'émission sont amortis sur la durée de vie des emprunts et figurent dans les comptes de régularisation.

### Opérations complexes

Les opérations structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont généralement adossées à des ressources sous forme de dépôts ou émissions de titres et comprennent des swaps comportant une ou plusieurs clauses optionnelles particulières.

Dans le cadre de ces montages, les risques de marché (taux, change) sont strictement neutralisés.

Les résultats de ces opérations sont inscrits au compte de résultat prorata temporis.

## I) Provisions

### Engagements de retraite et assimilés

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte un ajustement de la provision.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation diminuée de la rentabilité attendue des actifs du régime, et de l'étalement du coût des services passés, est entièrement constatée dans les charges de personnel.

### Provisions risques pays

Les provisions pour risques pays portent sur les créances consenties à certaines filiales et les titres d'investissement détenus par le siège sur ces filiales, et permettent de déduire du résultat fiscal un pourcentage de ces encours. Le pourcentage appliqué ainsi que les pays sur lesquels se calcule la provision sont listés dans la lettre de la Direction de la Législation Fiscale du 24/07/2004.

Les filiales sur lesquelles RCI Banque calcule cette provision sont situées dans des pays :

- De catégorie I avec déduction fiscale de 5% : Slovénie, Hongrie, Corée, République tchèque et Pologne ;
- De catégorie II avec déduction fiscale de 10% : Maroc, Roumanie, Slovaquie, Inde, Croatie et Russie ;
- De catégorie III avec déduction fiscale de 30% : Argentine et Brésil.

## **J) Conversion des éléments en devises**

### **Conversion des comptes des succursales étrangères**

Les succursales à l'étranger sont gérées comme des établissements autonomes. Par conséquent, il a été estimé plus pertinent de traduire les comptes des succursales à l'étranger comme ceux des filiales, à savoir :

- Les postes du bilan sont convertis au taux de clôture ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice, ce dernier est utilisé comme une valeur approchée du cours applicable aux transactions sous-jacentes sauf cas de fluctuation significative ;
- Les écarts de conversion de l'hors-bilan sont inclus dans les comptes de régularisation, en compte d'ajustement devises.

### **Opérations en devises**

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires exprimés en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Les écarts résultant de la conversion des titres de participations et de filiales libellés en devises et financés en euros sont inscrits dans des comptes d'écart de conversion ; ceux-ci sont regroupés dans les postes de bilan avec les comptes de titres auxquels ils se rapportent.

Les pertes de change ne sont provisionnées que si une cession ou un remboursement des titres est prévu au cours de l'exercice suivant. De même cet écart de change n'est passé au compte de résultat qu'en cas de cession ou remboursement pour la partie des montants afférente aux titres cédés ou remboursés.

## **K) Instruments financiers de change et de taux**

Les opérations sur instruments financiers à terme non dénouées figurent dans les engagements hors bilan.

Ces instruments s'inscrivent dans une activité de marché, RCI Banque n'ayant pas vocation à faire de l'intermédiation.

### **Instruments financiers de taux d'intérêt négociés sur les marchés de gré à gré**

Il s'agit principalement d'opérations d'échange de taux d'intérêt dans le cadre d'une gestion du risque global de taux. Les charges et produits relatifs à ces opérations d'échange de taux d'intérêt sont inscrits au compte de résultat prorata temporis. Par ailleurs, les résultats dégagés sur les autres instruments financiers à terme de taux d'intérêt, tels que les Forward Rate Agreements (F.R.A.), les caps, les floors et les collars, sont inscrits au compte de résultat de manière échelonnée sur la durée de vie des éléments couverts.

Lorsque le groupe est amené à prendre des positions isolées, les instruments concernés, traités sur des marchés de gré à gré sont valorisés selon la méthode suivante : les flux futurs certains sont actualisés sur une courbe de taux zéro coupon de la classe d'instruments correspondants. Les cotations de courbes de taux et de change sont extraites quotidiennement et automatiquement. Seules les moins-values relatives à des ensembles homogènes de contrats sont provisionnées.

### **Instruments de change**

Les instruments de change ont essentiellement pour but de couvrir le risque de change. Le résultat relatif à ces opérations est pris en compte de manière symétrique sur la durée de vie des éléments couverts.

## L) Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés

L'exposition relative au risque de contrepartie est suivie selon deux méthodes.

Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur une méthode forfaitaire interne. Il tient compte, en outre, du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée conjointement avec l'actionnaire Renault) qui permet de lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau des fonds propres, ratio de solvabilité financière, notations long terme et court terme par les agences de rating, appréciation qualitative de la contrepartie.

La méthode forfaitaire est également employée pour mesurer le risque global de contrepartie encouru sur l'ensemble des produits dérivés contractés par le groupe RCI Banque S.A. Elle est fondée sur des coefficients de pondération.

Ces coefficients de pondération sont liés au type d'instruments (3 % par an pour les opérations libellées en une seule devise, et 12 % par an sur les deux premières années de la durée de vie initiale puis 4 % sur les années suivantes pour les opérations engageant deux devises) et à la durée de l'opération. Ces coefficients sont volontairement plus élevés que ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres, ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie.

Un suivi global en méthode « mark to market positif + add-on » est également réalisé.

Il est fondé sur la méthode réglementaire dite des grands risques. Pour les dépôts et excédents de trésorerie en compte courant, l'exposition est comptabilisée sur la base du montant nominal. Pour les produits dérivés (taux et change), celle-ci est calculée comme la somme des pertes potentielles, calculées sur la base de la valeur de remplacement des contrats réalisés avec la contrepartie sans compensation avec les gains potentiels, augmentée d'un « add-on » représentant le risque potentiel futur. Ce risque potentiel futur est déterminé par la réglementation bancaire française (Arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement article 267-3) comme suit :

Durée résiduelle	Contrats sur taux d'intérêts (en % du nominal)	Contrats sur taux de change (en % du nominal)
≤ 1 an	0%	1,00%
1 an < durée ≤ 5 ans	0,50%	5,00%
> 5 ans	1,50%	7,50%

## M) Secteurs Opérationnels

RCI Banque a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (Grand Public et Entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia, Renault Samsung Motors et Mitsubishi.

Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en termes de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux.

La répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe

stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité Exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel ».

- L'activité Réseau recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'alliance Renault-Nissan-Mitsubishi.
- L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau.
- Les activités de refinancement et de holding sont regroupées au sein des « Autres activités ».

## **N) Implantation par zones géographiques**

Une ventilation par zone géographique d'implantation est présentée dans les notes annexes pour les postes du Bilan et du Compte de Résultat jugés les plus pertinents (conformément à l'article 1124-51 du règlement de l'ANC 2014-07).

## **O) Entreprises liées**

Lorsque le montant est significatif, la part des opérations entre la société et les entreprises liées est présentée dans les notes annexes au Bilan et au Compte de Résultat. La grande majorité des entreprises liées est constituée des filiales du groupe RCI Banque. Ces transactions sont conclues aux conditions normales de marché.

## **P) Consolidation**

Le groupe établit depuis 2005 ses comptes consolidés en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne à la date de préparation de ses états financiers, conformément à l'option prévue en France pour les groupes publiant des comptes consolidés.

RCI Banque S.A, société mère du groupe, est une société anonyme à conseil d'administration, au capital de 100 000 000 euros entièrement libéré, entreprise soumise à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires des établissements de crédit, et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° SIREN 306 523 358.

Le siège social de RCI Banque S.A est situé au 15, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

RCI Banque S.A. a pour principale activité le financement des marques de l'Alliance.

Les états financiers consolidés du groupe au 31 décembre portent sur la Société et ses filiales, et sur les intérêts du groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint.

La société RCI Banque S.A. est consolidée par intégration globale dans les comptes du Groupe Renault.

## **3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture susceptibles d'avoir un impact significatif sur les comptes annuels.

## 4. ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique contrasté, RCI Banque maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité.

### Liquidité

RCI Banque porte une grande attention à la diversification de ses sources d'accès à la liquidité. Depuis le déclenchement de la crise financière, l'entreprise a largement diversifié ses sources de financement. Au-delà de la base historique d'investisseurs obligataires en euros, de nouvelles zones de distribution ont été exploitées avec succès.

L'extension à huit ans des maturités maximales émises en Euro a permis de toucher de nouveaux investisseurs à la recherche de duration. Par ailleurs le groupe accède aux marchés obligataires dans des devises multiples que ce soit pour financer les actifs européens ou pour accompagner son développement hors Europe.

Le recours au financement par titrisation, de format privé ou public, permet également d'élargir la base d'investisseurs.

Enfin, l'activité de collecte de dépôts, lancée en février 2012 vient compléter cette diversification et vient renforcer le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR).

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque prend en compte les recommandations de l'EBA relatives à l'Internal Liquidity Adequacy Assessment Process (ILAAP) et repose sur les éléments suivants :

- **Appétit pour le risque** : Cet élément est défini par le Comité des Risques du Conseil d'Administration.
- **Refinancement** : Le plan de financement est construit dans une optique de diversification d'accès à la liquidité, par produit, par devise et par maturité. Les besoins de financements font l'objet de recadrages réguliers qui permettent d'ajuster le plan de financement.
- **Réserve de liquidité** : L'entreprise vise à disposer en permanence d'une réserve de liquidité en adéquation avec l'appétit pour le risque de liquidité. La réserve de liquidité est constituée de lignes bancaires confirmées non tirées, de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire de la BCE ou de la Banque d'Angleterre, d'actifs hautement liquides (HQLA) et d'actifs financiers. Elle est revue chaque mois par le Comité Financier.
- **Prix de transfert** : Le refinancement des entités européennes du groupe est principalement assuré par la Trésorerie groupe qui centralise la gestion de la liquidité et mutualise les coûts. Les coûts de liquidité internes sont revus périodiquement par le Comité Financier et sont utilisés par les filiales commerciales pour la construction de leur tarification.
- **Scénarios de stress** : Le Comité Financier est informé chaque mois de l'horizon pendant lequel l'entreprise peut assurer la continuité de son activité en utilisant sa réserve de liquidité dans divers scénarios de stress. Les scénarios de stress comprennent des hypothèses de fuite des dépôts, de perte d'accès à de nouveaux financements, d'indisponibilité partielle de certains éléments de la réserve de liquidité ainsi que des prévisions de production de nouveaux crédits. Les hypothèses de fuite des dépôts stressées sont très conservatrices et font l'objet de backtestings réguliers.
- **Plan d'urgence** : Un plan d'urgence établi permet d'identifier les actions à mener en cas de stress sur la situation de liquidité.

### Risque au titre de l'activité de crédit

A la suite d'une année 2021 marquée par la pandémie du Covid-19 et l'adaptation des processus d'acceptation et de recouvrement au contexte particulier, où il a été également organisé et planifié la fin des reports d'échéance dans tous les pays pour accompagner nos clients dans la poursuite du paiement de leur échéances de crédit et les aider à traverser cette période difficile, l'année 2022 a connu une certaine stabilité des processus.

La qualité du portefeuille Clientèle est globalement stable en 2022 avec une légère baisse des expositions non performantes par rapport à 2021.

Des ajustements hors modèles ont été retenus. Ils couvrent en particulier, lorsqu'une aggravation du risque de crédit apparaît possible, des expositions ayant bénéficié de périodes sensibles de moratoires en 2020 – 2021 (en Italie, en Espagne) ou des clients identifiés comme fragiles à l'aide le cas échéant de données externes (en Espagne, Italie, Portugal, Autriche). L'approche visant à systématiser l'identification et le traitement des clients fragiles reste une démarche de fond. En outre, une expertise sur les clients Grand Public dont la solvabilité a été dégradée par l'inflation a été mise en place fin 2022. Elle consiste à stresser le reste à vivre des clients Grand Public, ce qui permet d'estimer la part des encours sains qui sont susceptibles de se dégrader et d'ajuster le taux de couverture en fonction.

Le groupe conserve l'objectif de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et ses cibles de rentabilité.

### **Rentabilité**

RCI Banque revoit régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité.

### **Gouvernance**

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des comités financiers mensuels. Les comités de gestion pays suivent également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

### **Exposition au risque de crédit non commercial**

Le risque de contrepartie financière résulte du placement des excédents de trésorerie, investis sous forme de dépôts bancaires à court terme auprès d'établissements bancaires de premier ordre, d'investissements dans des fonds monétaires, ou d'achats d'obligations (émises par des états, émetteurs supranationaux, agences gouvernementales ou des entreprises) dont la durée moyenne était inférieure à un an au 31 décembre 2022.

Tous ces investissements sont réalisés auprès de contreparties de qualité de crédit supérieure préalablement autorisés par le Comité Financier. RCI Banque porte par ailleurs une attention particulière à la diversification des contreparties.

De plus, pour satisfaire aux exigences réglementaires résultant de la mise en application du ratio de liquidité à 30 jours Liquidity Coverage Ratio (LCR), RCI Banque investit dans des actifs liquides tels que définis dans l'Acte Délégué de la Commission Européenne. Ces actifs liquides sont principalement constitués de dépôts auprès de la Banque Centrale Européenne et de titres d'états ou supranationaux. La durée moyenne du portefeuille de titres était inférieure à un an.

En outre, RCI Banque a également investi dans un fonds dont les actifs sont constitués de titres de créances émis par des agences européennes, des états et des émetteurs supranationaux. Son exposition moyenne au risque de crédit est de six ans avec une limite à neuf ans. Le fonds vise une exposition nulle au risque de taux avec un maximum de deux ans.

Par ailleurs, les opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés peuvent exposer l'entreprise à un risque de contrepartie. En Europe, où le groupe est soumis à la réglementation EMIR, les dérivés font l'objet de techniques de mitigation du risque de contrepartie par échange de collatéral en bilatéral ou enregistrement en chambre de compensation. En dehors d'Europe, le groupe est attentif à la qualité de crédit des contreparties bancaires avec lesquelles il traite des dérivés.

### **Environnement macroéconomique**

L'activité économique mondiale s'est contractée au deuxième trimestre 2022, principalement du fait de la guerre en Ukraine et par la baisse de l'activité en Chine en raison des restrictions découlant de sa politique zéro COVID. En dépit de quelques éléments favorables liés à la poursuite de l'allègement des tensions sur les chaînes d'approvisionnement, les risques à la baisse sur la croissance mondiale persistent.

Aux États-Unis, après la contraction de l'activité au premier semestre, la croissance devrait rester modérée sur les prochains trimestres. Le marché du travail demeure robuste avec un taux de chômage qui reste à des niveaux bas (3,5 % à fin décembre). L'inflation reste très élevée mais commence à montrer ses premiers signes de ralentissement (6,5% en décembre contre 7,1% en novembre, 7,8 % en octobre, 8,3% en août).

La persistance d'un marché du travail tendu et d'une inflation élevée a conduit la Fed à amorcer son cycle de resserrement monétaire à partir du mois de mars. La cible des taux des Fed Funds a ainsi été relevée de 425 bp pour atteindre 4,25-4,50% à fin décembre.

La BCE a augmenté son taux directeur de 250 bp au cours de l'année 2022, faisant passer le taux de dépôt marginal de -0,50% à 2,00%. Elle prévoit de relever encore les taux d'intérêt afin d'assurer le retour rapide de l'inflation à sa cible à moyen terme de 2%. La BCE a aussi précisé qu'elle entamera la réduction de son bilan à partir de début mars 2023 (le portefeuille du programme d'achats d'actifs « APP » sera réduit de 15 milliards d'euros par mois en moyenne jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2023, puis son rythme sera ajusté au fil du temps).

La Banque d'Angleterre (BoE), une des premières banques centrales à avoir enclenché le cycle de resserrement monétaire, a relevé son taux directeur à plusieurs reprises pour le porter à 3,50% contre 0,25% à fin 2021.

Les craintes de stagflation ont entraîné une forte volatilité sur les marchés financiers. En Europe, les rendements obligataires ont augmenté dans le sillage des taux américains. Le taux des obligations souveraines allemandes à dix ans a dépassé la barre des 2% pour s'établir à 2,57%, contre un niveau de -0,19% à fin 2021.

Suite à l'inflexion constatée sur le front de l'inflation aux Etats-Unis et en Europe, les actions et les obligations d'entreprise qui avaient souffert au deuxième et troisième trimestre ont commencé à rebondir en fin d'année. Après avoir touché un point bas à -25 % fin septembre, l'Euro Stoxx 50 termine l'année à 3793 sur un repli de -11,74%. Les spreads de crédit ont connu une évolution similaire : après un plus haut à 138bps en juillet, l'index IBOXX Corporate Bond Euro s'établit à 99 bps à fin décembre contre 61 bps à fin décembre 2021.

## 5. NOTES SUR LES COMPTES ANNUELS

### Note 1 : Caisse, Banques centrales et CCP

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Caisse	28	20
Banques centrales et CCP	4 558 105	5 942 178
Créances rattachées	485	
<b>Total des caisse, banques centrales et CCP</b>	<b>4 558 618</b>	<b>5 942 198</b>

Les échéances de ces opérations sont toutes à moins de trois mois.

Ventilation par zones géographiques d'implantation	12/2022	12/2021
France	4 389 310	4 917 300
Union européenne (hors France)	168 504	1 018 717
Reste du monde	804	6 181
<b>Total des caisse, banques centrales et CCP</b>	<b>4 558 618</b>	<b>5 942 198</b>

**Note 2 : Effets publics et valeurs assimilées****(En milliers d'euros)**

<b>Ventilation par nature</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
Titres à revenu fixe	19 999	71 130
<b>Total des effets publics et valeurs assimilées</b>	<b>19 999</b>	<b>71 130</b>

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
Inférieur à 3 mois	19 999	5
De 3 à 12 mois		51 170
De 1 à 5 ans		19 955
Supérieur à 5 ans		
<b>Total des effets publics et valeurs assimilées</b>	<b>19 999</b>	<b>71 130</b>

Ces opérations sont toutes réalisées à partir de la France.

La valeur de marché des bons du trésor est de 9,99 Meur à fin décembre 2022 contre 71,30 Meur à fin décembre 2021.

La moins-value latente s'élève à -4,81 Keur en 2022 contre une plus-value latente de 334,76 Keur en 2021.

**Note 3 : Créances sur les établissements de crédit**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par nature</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
<b>Créances à vue sur établissements de crédit</b>	<b>258 941</b>	<b>493 583</b>
Comptes ordinaires débiteurs	203 482	397 783
Prêts au jour le jour	53 925	95 384
Créances rattachées	1 534	416
<b>Créances à terme sur établissements de crédit</b>	<b>12 532 041</b>	<b>9 802 595</b>
Prêts participatifs ou subordonnés	112 748	47 603
Comptes et prêts à terme	12 303 330	9 695 414
Créances rattachées	115 963	59 578
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit (*)</b>	<b>12 790 982</b>	<b>10 296 178</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>12 649 891</i>	<i>10 176 025</i>

Les entreprises liées correspondent essentiellement aux opérations de refinancement des filiales.

Les créances vis-à-vis des établissements de crédit ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale Européenne.

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
Inférieur à 3 mois	3 946 807	2 881 571
De 3 à 12 mois	3 910 970	2 526 771
De 1 à 5 ans	4 933 205	4 887 836
Supérieur à 5 ans		
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>12 790 982</b>	<b>10 296 178</b>

<b>Ventilation par zones géographiques d'implantation</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
France	12 697 833	10 199 136
Union européenne (hors France)	92 072	84 942
Reste du monde	1 077	12 100
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>12 790 982</b>	<b>10 296 178</b>

**Note 4 : Opérations avec la clientèle****(En milliers d'euros)**

<b>Ventilation par nature</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
<b>Crédits non douteux à la clientèle</b>	<b>9 723 039</b>	<b>9 532 801</b>
Encours de crédit affecté non titrisé	6 830 390	7 562 819
Encours sur financement réseaux	2 920 873	1 998 319
Créances rattachées sur contrats non douteux	10 208	15 053
Dépréciation des créances impayées	(38 432)	(43 390)
<b>Crédits douteux à la clientèle</b>	<b>65 824</b>	<b>87 014</b>
Créances rattachées sur contrats douteux	929	589
Créances sur contrats douteux	98 370	118 823
Dépréciation des contrats douteux	(48 936)	(56 018)
Créances sur contrats douteux compromis	95 343	97 675
Dépréciation des contrats douteux compromis	(79 882)	(74 055)
<b>Concours divers</b>	<b>4 691 174</b>	<b>4 696 812</b>
Créances commerciales	63 865	62 097
Prêts à la clientèle financière	226 242	199 841
Autres concours à la clientèle	4 319 540	4 393 896
Prêts participatifs ou subordonnés sur la clientèle non financière	14 450	
Valeurs non imputées	33 315	13 894
Créances rattachées sur concours divers	36 043	26 667
Créances douteuses sur concours divers	417	417
Dépréciation des concours divers	(2 698)	
<b>Comptes ordinaires</b>	<b>292 207</b>	<b>307 320</b>
Comptes ordinaires sains	267 156	299 038
Créances rattachées sur comptes ordinaires non douteux	25 051	8 282
<b>Etalements</b>	<b>343 513</b>	<b>352 766</b>
Etalement des bonifications reçues	(42 035)	(70 200)
Etalement des frais de dossier reçus	(66 192)	(89 213)
Etalement des commissions versées	408 016	474 216
Etalement des autres charges versées	43 724	37 963
<b>Total net des créances sur la clientèle (*)</b>	<b>15 115 757</b>	<b>14 976 713</b>

(\*) Dont entreprises liées

4 563 353 4 680 581

Les créances vis-à-vis de la clientèle, hors entreprises liées, pourraient potentiellement être éligibles.

Mais aucun test n'a été effectué. Elles sont donc réputées être toutes non éligibles au refinancement de la BCE en 2022.

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
Inférieur à 3 mois	3 717 583	2 845 957
De 3 à 12 mois	5 207 155	5 069 500
De 1 à 5 ans	6 009 748	6 854 340
Supérieur à 5 ans	181 271	206 916
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>15 115 757</b>	<b>14 976 713</b>

<b>Ventilation par zones géographiques d'implantation</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
France	4 376 767	4 437 268
- dont Contrats non douteux	4 376 767	4 437 268
- dont Contrats douteux		
- dont Contrats douteux compromis		
Union européenne (hors France)	10 621 394	10 461 101
- dont Contrats non douteux	10 555 575	10 374 087
- dont Contrats douteux	50 358	63 394
- dont Contrats douteux compromis	15 461	23 620
Reste du monde	117 596	78 344
- dont Contrats non douteux	117 591	78 344
- dont Contrats douteux	5	
- dont Contrats douteux compromis		
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>15 115 757</b>	<b>14 976 713</b>

Ventilation par secteurs d'activité	12/2022	12/2021
<b>Financement clientèle</b>	<b>7 204 648</b>	<b>7 967 315</b>
Valeur brute des encours	7 343 034	8 101 039
- dont Contrats non douteux	7 184 163	7 930 893
- dont Contrats douteux	67 085	82 551
- dont Contrats douteux compromis	91 786	87 595
Dépréciation des encours	(138 386)	(133 724)
- dont Contrats non douteux	(20 227)	(22 448)
- dont Contrats douteux	(39 406)	(44 881)
- dont Contrats douteux compromis	(78 753)	(66 395)
<b>Financement réseaux</b>	<b>2 927 727</b>	<b>2 005 266</b>
Valeur brute des encours	2 956 591	2 045 005
- dont Contrats non douteux	2 920 820	1 998 064
- dont Contrats douteux	32 214	36 861
- dont Contrats douteux compromis	3 557	10 080
Dépréciation des encours	(28 864)	(39 739)
- dont Contrats non douteux	(18 205)	(20 942)
- dont Contrats douteux	(9 530)	(11 137)
- dont Contrats douteux compromis	(1 129)	(7 660)
<b>Autres activités</b>	<b>4 983 382</b>	<b>5 004 132</b>
Valeur brute des encours	4 986 080	5 004 132
- dont Contrats non douteux	4 986 080	5 004 132
- dont Contrats douteux		
- dont Contrats douteux compromis		
Dépréciation des encours	(2 698)	
- dont Contrats non douteux	(2 698)	
- dont Contrats douteux		
- dont Contrats douteux compromis		
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>15 115 757</b>	<b>14 976 713</b>

**Note 5 : Obligations et autres titres à revenu fixe**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Titres de placement</b>	<b>8 284 844</b>	<b>7 319 698</b>
Titres à revenu fixe	8 396 761	7 296 170
Créances rattachées sur titres de placement à revenu fixe	24 489	24 447
Dépréciation des titres à revenu fixe	(136 406)	(919)
<b>Total des obligations et autres titres à revenu fixe (*)</b>	<b>8 284 844</b>	<b>7 319 698</b>

(\*) Dont titres cotés

7 717 487 6 702 552

Ventilation par durées résiduelles	12/2022	12/2021
Inférieur à 3 mois	1 711 976	1 399 568
De 3 à 12 mois	2 202 100	1 547 427
De 1 à 5 ans	3 250 768	2 537 903
Supérieur à 5 ans	1 120 000	1 834 800
<b>Total des obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>8 284 844</b>	<b>7 319 698</b>

Ventilation par zones géographiques d'implantation	12/2022	12/2021
France	7 518 432	6 638 627
Union européenne (hors France)	766 412	681 071
Reste du monde		
<b>Total des obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>8 284 844</b>	<b>7 319 698</b>

La valeur de marché des titres de placement à revenu fixe est de 8 273,67 Meur à fin décembre 2022 contre 7 172,08 Meur à fin décembre 2021.

La moins-value latente s'élève à -122,43 Keur en 2022 (après prise en compte de la décote) contre une plus-value latente de 17,42 Keur en 2021.

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont émis avec tous types d'émetteurs.

## Détail des titres de placement acquis dans le cadre d'opérations de titrisation

Entités cédantes	DIAC SA	DIAC SA	DIAC SA	DIAC SA	Succursale Italienne	Succursale Allemande	Succursale Allemande	Succursale Allemande	Succursale Allemande	Succursale Allemande	Succursale Espagnole
Date de début	mai-12	octobre-20	juillet-13	octobre-20	juillet-15	juillet-17	mars-14	octobre-21	mai-19	octobre-21	novembre-22
Véhicule d'émission	Cars Alliance Auto Loans France FCT Master	Cars Alliance Auto Leases France Master	FCT Cars Alliance DFP France	Cars Alliance Auto Leases France V2020- 1	Cars Alliance Auto Loans Italy 2015 s.r.l.	Cars Alliance DFP Germany 2017	Cars Alliance Auto Loans Germany Master	Cars Alliance Auto Loans Germany V2021-1	Cars Alliance Auto Loans Germany V2019-1	Cars Alliance Auto Loans Germany V2021-1	Cars Alliance Auto Loans Spain 2022
Nature des créances cédées	Crédits automobiles à la clientèle	LOA automobiles à la clientèle (Loyers)	Créances concessionnaire s indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaire s indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle
Montant (en Keur) des titres souscrits au 31-12-22	Class A Notation AAA 666 500	Class A Notation AAA 1 025 900	Class A Notation AA 1 000 000	Class A Notation AAA 153 136	Class A Notation AA 1 834 800	Class A Notation AAA 540 000	Class A Notation AAA 1 097 400			Class A Notation AAA 200 000	Class A Notation AA 1 120 000
				Class B Notation AA 9 400			Class B Non notées 83 100	Class B Notation A 24 300			
Montant (en Keur) des titres souscrits au 31-12-22					Class J Non notées 295 600			Class C Non notées 48 700			
								Class C Non notées 51 360		Class B Non notées 107 700	

## Note 6 : Actions et autres titres à revenu variable

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Titres à revenu variable	106 733	100 391
<b>Total des actions et autres titres à revenu variable (*)</b>	<b>106 733</b>	<b>100 391</b>

(\*) Dont titres cotés

La valeur de marché des titres de placement à revenu variable est de 105,80 Meur à fin décembre 2022 contre 99,47 Meur à fin décembre 2021.

La moins-value latente s'élève à -0,94 Keur en 2022 (après prise en compte de la décote) contre une moins-value latente de -0,92 Keur en 2021.

**Note 7 : Autres titres détenus à long terme**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Valeurs brutes des titres</b>	<b>4 212</b>	<b>34 212</b>
Autres titres détenus à long terme	4 212	34 212
<b>Dépréciation des titres</b>	<b>(211)</b>	<b>(211)</b>
Dépréciation des autres titres détenus à long terme	(211)	(211)
<b>Total des participations et autres titres détenus à long terme (*)</b>	<b>4 001</b>	<b>34 001</b>

(\*) Dont titres cotés

Au cours de l'exercice 2022, les titres de Trader Mobility Holding GmbH d'un montant de 30 000 Keur ont été reclassés dans la catégorie des titres de participation.

**Note 8 : Participation et parts dans les entreprises liées**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Parts dans les entreprises liées	2 258 662	2 218 606
Titres de participation	27 484	12 426
Dépréciation des parts dans les entreprises liées	(97 523)	(12 972)
<b>Total des parts dans les entreprises liées (*)</b>	<b>2 188 623</b>	<b>2 218 060</b>

(\*) Dont titres cotés

Au cours de l'exercice 2022, les titres de participation représentatifs des expositions de RCI Banque S.A. en Ukraine et en Russie ont été totalement dépréciés, respectivement pour 0,3M€ et 71,3M€ (Cf. 1. Événements significatifs relatifs à l'exercice)

**Variation des parts dans les entreprises liées et autres participations**

(En milliers d'euros)

Variation de la période	Base	Dépréciation
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>2 231 032</b>	<b>(12 972)</b>
Trader Mobility Holding GmbH		(5 780)
Mobilize Pay	10 000	(7 000)
Mobilize Lease & CO S.A.S	5 000	
Mobilize Insurance	58	(58)
RCI FINANCIAL SERVICES UKRAINE		(342)
RCI Finance SK S.r.o.	55	
RN SF B.V.		(71 371)
BIPICAR MOBILITY SL	10 000	
Autres mouvements	30 001	
<b>Solde à la clôture</b>	<b>2 286 146</b>	<b>(97 523)</b>

Les autres mouvements correspondent au reclassement des titres de la société Trader Mobility Holding GmbH du poste "Autres titres détenus à long terme" de la note 7 vers le poste "Participation et parts dans les entreprises liées" de la note 8.

**Note 9 : Crédit-bail et location avec option d'achat**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Immobilisations brutes	4 076 781	3 852 176
Amortissements	(1 580 836)	(1 542 628)
Loyers échus	17 970	16 753
Dépréciation des créances impayées	(3 880)	(2 409)
Créances rattachées	796	450
Loyers douteux	13 177	13 756
Dépréciation des loyers douteux	(7 016)	(9 955)
Loyers douteux compromis	4 424	5 416
Dépréciation des loyers douteux compromis	(3 592)	(4 932)
Etalement des bonifications reçues	(82 599)	(84 118)
Etalement des frais de dossier reçus	(10 164)	(11 895)
Etalement des commissions versées	48 823	60 757
Etalement des autres charges versées	4 754	6 821
<b>Total des opérations de crédit-bail et location avec option d'achat (*)</b>	<b>2 478 638</b>	<b>2 300 192</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(72 877)</i>	<i>(73 605)</i>

Ces opérations sont toutes réalisées à partir de l'Union Européenne (hors France).

**Note 10 : Location simple**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Immobilisations brutes	408 571	437 716
Amortissements	(146 840)	(122 383)
Loyers échus	1 316	2 018
Dépréciation des créances impayées et valeurs résiduelles	(3 190)	(2 691)
Loyers douteux	399	504
Dépréciation des loyers douteux	(307)	(328)
Etalement des commissions versées	142	182
<b>Total des opérations de location simple (*)</b>	<b>260 091</b>	<b>315 018</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>249 772</i>	<i>302 965</i>

Ces opérations sont toutes réalisées à partir de l'Union Européenne (hors France).

**Note 11 : Immobilisations incorporelles**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Valeur brute des immobilisations incorporelles</b>	<b>20 041</b>	<b>8 719</b>
Concessions, brevet et droits similaires	19 432	8 110
Autres immobilisations incorporelles	609	609
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	<b>(7 281)</b>	<b>(6 958)</b>
Amortissements sur concessions, brevet et droits similaires	(6 957)	(6 691)
Amortissements sur autres immobilisations incorporelles	(324)	(267)
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>12 760</b>	<b>1 761</b>

**Note 12 : Immobilisations corporelles**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Valeur brute des immobilisations corporelles</b>	<b>33 040</b>	<b>32 652</b>
Constructions	331	337
Matériel de transport	2 429	2 349
Matériel et mobilier de bureau	6 477	6 469
Matériel et mobilier informatique	10 279	10 019
Autres immobilisations corporelles	13 524	13 478
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>(26 637)</b>	<b>(25 292)</b>
Amortissements sur constructions	(298)	(297)
Amortissements sur matériel de transport	(506)	(424)
Amortissements sur matériel et mobilier de bureau	(4 944)	(4 515)
Amortissements sur matériel et mobilier informatique	(9 580)	(9 358)
Amortissements sur autres immobilisations corporelles	(11 309)	(10 698)
<b>Total des immobilisations corporelles (*)</b>	<b>6 403</b>	<b>7 360</b>

(\*) Dont entreprises liées

8

**Note 13 : Autres actifs**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Etat	41 019	12 130
Créances relatives aux opérations sur les titres	105	18
Créances sociales	301	59
Débiteurs divers	460 725	346 798
Créances rattachées sur débiteurs divers	20 182	16 716
<b>Total des autres actifs</b>	<b>522 332</b>	<b>375 721</b>

**Note 14 : Comptes de régularisation**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Charges à répartir sur frais et primes des dettes représentées par un titre	35 443	31 653
Charges constatées d'avance	21 018	2 399
Produits à recevoir sur swaps ou IFT	39 461	32 569
Autres produits à recevoir	39 928	31 536
Comptes d'ajustement devises	4 780	4
Valeurs à l'encaissement	104 490	60 165
<b>Total des comptes de régularisation</b>	<b>245 120</b>	<b>158 326</b>

La contrepartie des produits et des charges résultant de la conversion des opérations de change au comptant et à terme enregistrées au hors bilan est inscrite au bilan en « Compte d'ajustement sur devises ». La conversion est faite en cours de clôture.

**Note 15 : Dettes envers les établissements de crédit**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Dettes à vue sur établissements de crédit</b>	<b>85 743</b>	<b>74 515</b>
Comptes ordinaires créditeurs	85 212	74 515
Emprunts au jour le jour	529	
Dettes rattachées	2	
<b>Créances à terme sur établissements de crédit</b>	<b>7 561 234</b>	<b>7 210 119</b>
Comptes et emprunts à terme	7 557 322	7 208 463
Dettes rattachées	3 912	1 656
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit (*)</b>	<b>7 646 977</b>	<b>7 284 634</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>4 235 098</i>	<i>3 900 401</i>

Ventilation par durées résiduelles	12/2022	12/2021
Inférieur à 3 mois	1 263 831	1 058 993
De 3 à 12 mois	3 333 292	811 600
De 1 à 5 ans	3 049 854	5 414 037
Supérieur à 5 ans		4
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>7 646 977</b>	<b>7 284 634</b>

Ventilation par zones géographiques d'implantation	12/2022	12/2021
France	7 484 880	7 151 955
Union européenne (hors France)	111 274	95 169
Reste du monde	50 823	37 510
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>7 646 977</b>	<b>7 284 634</b>

Le solde du financement accordé par la Banque de France en contrepartie des créances et titres mobilisés est de 3 210,39 Meur à fin décembre 2022 (contre 3 237,34 Meur à fin décembre 2021).

**Note 16 : Opérations avec la clientèle**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Dettes à vue sur opérations avec la clientèle</b>	<b>15 433 169</b>	<b>13 791 482</b>
Comptes ordinaires créditeurs	387 130	498 832
Compte d'épargne sur livret	15 018 738	13 261 226
Acomptes et autres sommes dues	21 862	22 982
Dettes vis-à-vis de la clientèle financière	19	
Dettes rattachées	5 420	8 442
<b>Dettes à terme sur opérations avec la clientèle</b>	<b>5 612 330</b>	<b>5 138 951</b>
Comptes ordinaires créditeurs à terme	5 608 138	5 137 925
Dettes rattachées	4 192	1 026
<b>Total des opérations avec la clientèle (*)</b>	<b>21 045 499</b>	<b>18 930 433</b>

(\*) Dont entreprises liées

1 078 134 1 196 921

Ventilation par durées résiduelles	12/2022	12/2021
Inférieur à 3 mois	16 337 768	14 888 550
De 3 à 12 mois	1 560 498	1 151 402
De 1 à 5 ans	2 447 233	2 190 481
Supérieur à 5 ans	700 000	700 000
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>21 045 499</b>	<b>18 930 433</b>

Ventilation par zones géographiques d'implantation	12/2022	12/2021
France	2 822 841	2 599 495
Union européenne (hors France)	18 198 002	16 308 084
Reste du monde	24 656	22 854
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>21 045 499</b>	<b>18 930 433</b>

**Note 17 : Dettes représentées par un titre**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>12 366 692</b>	<b>12 255 535</b>
Emprunts obligataires	11 741 759	11 636 041
Titres de créances négociables	624 933	619 494
<b>Dettes rattachées sur dettes représentées par un titre</b>	<b>89 856</b>	<b>64 300</b>
Emprunts obligataires	88 256	64 300
Titres de créances négociables	1 600	
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>12 456 548</b>	<b>12 319 835</b>

Ventilation par durées résiduelles	12/2022	12/2021
Inférieur à 3 mois	1 704 668	1 224 647
De 3 à 12 mois	2 578 948	2 130 601
De 1 à 5 ans	7 522 932	8 214 587
Supérieur à 5 ans	650 000	750 000
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>12 456 548</b>	<b>12 319 835</b>

Ces opérations sont toutes réalisées à partir de la France.

**Note 18 : Autres passifs**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Etat	30 480	58 794
Dettes sociales	10 657	11 169
Créditeurs divers	331 684	236 950
Dettes rattachées sur créditeurs divers	153 481	158 188
Dépôts de garantie reçus sur opérations de crédit-bail et as.	8 399	8 435
<b>Total des autres passifs</b>	<b>534 701</b>	<b>473 536</b>

**Note 19 : Comptes de régularisation**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Produits à répartir sur primes d'émission des emprunts	12 213	15 882
Produits constatés d'avance sur opérations de crédit-bail et ass.	49 533	49 360
Produits constatés d'avance sur opérations avec la clientèle	172 828	198 757
Autres produits constatés d'avance	7 929	12 926
Comptes d'ajustement devises		6 233
Charges à payer sur swaps ou IFT	48 879	3 699
Autres comptes de régularisation passif	106 200	114 355
<b>Total des comptes de régularisation</b>	<b>397 582</b>	<b>401 212</b>

**Note 20 : Provisions**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2021	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2022
			Utilisées	Non utilisées		
<b>Dépréciation des opérations bancaires</b>	<b>74 820</b>	<b>23 648</b>	<b>(2 298)</b>	<b>(5 578)</b>		<b>90 592</b>
Litiges avec des clients	314	1 868				2 182
Engagements par signature	2 298		(2 298)			
Risques pays	72 208	21 780		(5 578)		88 410
<b>Dépréciation des opérations non bancaires</b>	<b>40 654</b>	<b>16 254</b>	<b>(6 164)</b>	<b>(3 554)</b>		<b>47 190</b>
Engagements de retraite	1 896	480	(211)	(215)		1 950
Risques filiales	10	388	(58)			340
Plans sociaux et de restructuration	7 007	6 440	(3 317)	(2 109)		8 021
Autres risques et charges	31 741	8 946	(2 578)	(1 230)		36 879
<b>Total des provisions</b>	<b>115 474</b>	<b>39 902</b>	<b>(8 462)</b>	<b>(9 132)</b>		<b>137 782</b>

(\*) Autres variations = Reclassements et effet des variations de change

Aucun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, ne devrait entraîner des pertes significatives n'ayant pas été provisionnées.

**Note 20.1 : Provisions pour engagements de retraite et assimilés**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	Valeur actuarielle des engagements	Valeur actuarielle des fonds investis	Engagements nets des fonds investis	Ecart actuariels	Provision au bilan
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>2 528</b>	<b>0</b>	<b>2 528</b>	<b>(162)</b>	<b>2 366</b>
Charge nette de l'exercice 2021	40		40		40
Prestations et contributions payées	(503)		(503)		(503)
Ecart actuariels	58		58	(58)	
Effet des restructurations et autres	(7)		(7)		(7)
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>2 116</b>	<b>0</b>	<b>2 116</b>	<b>(220)</b>	<b>1 896</b>
Charge nette de l'exercice 2022	383		383		383
Prestations et contributions payées	(329)		(329)		(329)
Ecart actuariels	(130)		(130)	130	
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>2 040</b>	<b>0</b>	<b>2 040</b>	<b>(90)</b>	<b>1 950</b>

Principales hypothèses actuarielles retenues	12/2022	12/2021
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Evolution des salaires	1,50%	1,50%
Taux d'actualisation financière	0,30%	0,26%
Taux de départ des salariés de l'entreprise	3,00%	3,00%

Les engagements de retraite ne concernent que la succursale italienne.

**Note 20.2 : Provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie (En milliers d'euros)**

Ventilation par nature	12/2021	Dotations	Reprises	Autres (*) variations	12/2022
<b>Dépréciation</b>	<b>207 880</b>	<b>269 485</b>	<b>(55 173)</b>	<b>(119)</b>	<b>422 073</b>
Opérations avec la clientèle	193 778	49 221	(54 947)	(119)	187 933
Opérations sur titres	14 102	220 264	(226)		234 140
<b>Dépréciation des opérations bancaires</b>	<b>74 820</b>	<b>23 648</b>	<b>(7 876)</b>		<b>90 592</b>
Litiges avec des clients	314	1 868			2 182
Engagements par signature	2 298		(2 298)		
Risques pays	72 208	21 780	(5 578)		88 410
<b>Total</b>	<b>282 700</b>	<b>293 133</b>	<b>(63 049)</b>	<b>(119)</b>	<b>512 665</b>

(\*) Autres variations = Reclassements et effet des variations de change

**Note 21 : Dettes subordonnées****(En milliers d'euros)**

<b>Ventilation par nature</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
Titres subordonnés	850 000	850 000
Dettes rattachées sur titres subordonnés	19 378	19 378
<b>Total des dettes subordonnées</b>	<b>869 378</b>	<b>869 378</b>

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>12/2022</b>	<b>12/2021</b>
Inférieur à 3 mois	19 378	19 378
De 3 à 12 mois		
De 1 à 5 ans		
Supérieur à 5 ans	850 000	850 000
<b>Total des dettes subordonnées</b>	<b>869 378</b>	<b>869 378</b>

**Note 22 : Capitaux propres**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2021	Affectation Résultat 2021	Variation 2022	12/2022
Capital souscrit	100 000			100 000
Primes d'émission et de fusion	258 807			258 807
Réserve légale	10 000			10 000
Autres réserves	309 614	0	(0)	309 614
Ecart de réévaluation	76			76
Report à nouveau	2 285 101	(41 419)	(289)	2 243 393
Résultat de l'exercice	758 581	(758 581)	584 544	584 544
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>3 722 179</b>	<b>(800 000)</b>	<b>584 255</b>	<b>3 506 434</b>

Le capital de la société est constitué de 1 000 000 actions dont 999 994 détenues par la société Renault SAS.

Le résultat net par action ainsi que le résultat dilué par action s'établit à 584,54 € au 31 décembre 2022 contre 758,58 € en 2021.

RCI Banque n'ayant émis aucun instrument dilutif de type obligations convertibles, le résultat dilué par action est identique au résultat par action.

Il correspond donc bien au résultat de l'année divisé par le nombre total d'actions,

**Proposition d'affectation du résultat 2022**

Report à nouveau après affectation 31/12/2022	2 243 393
Résultat de l'exercice	584 544
<b>Solde disponible</b>	<b>2 827 937</b>
Dividendes	600 000
<b>Report à nouveau après affectation</b>	<b>2 227 937</b>

Au titre de l'exercice 2021, il y a eu une distribution de dividendes d'un montant de 800 000 000 EUR, soit 800 EUR par action.

**Note 23 : Engagements donnés**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 864 545</b>	<b>1 659 327</b>
Ouverture de crédits confirmés en faveur des établissements de crédit	240 154	372 495
Ouverture de crédits confirmés en faveur de la clientèle	1 494 391	1 286 832
Autres engagement en faveur des établissements de la clientèle	130 000	
<b>Engagements de garantie</b>	<b>1 080 820</b>	<b>892 421</b>
Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit	917 055	838 494
Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	163 765	53 927
<b>Autres engagements donnés</b>	<b>7 649 610</b>	<b>6 561 083</b>
Valeurs affectées en garantie	7 649 610	6 561 083
<b>Total des engagements donnés (*)</b>	<b>10 594 975</b>	<b>9 112 831</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>		
<i>Engagements de garantie</i>	<i>777 148</i>	<i>864 571</i>
<i>Engagements de financement</i>	<i>380 167</i>	<i>381 593</i>
<i>Autres engagements donnés</i>		<i>1</i>

Les autres engagements donnés correspondent principalement aux créances et titres donnés en garantie à la Banque Centrale pour l'obtention de l'emprunt lié à la mobilisation.

**Note 24 : Engagements reçus**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Engagements de financement</b>	<b>8 757 145</b>	<b>7 564 783</b>
Ouverture de crédits confirmés reçus des établissements de crédit	8 757 145	7 564 783
<b>Engagements de garantie</b>	<b>5 430 015</b>	<b>5 419 484</b>
Cautions, avals et autres garanties reçus d'établissements de crédit	91 567	94 824
Cautions, avals et autres garanties reçus de la clientèle	1 135 816	1 221 074
Gages et autres sûretés réelles reçus de la clientèle	895 713	888 328
Engagement de reprise des véhicules loués	3 306 919	3 215 258
<b>Autres engagements reçus</b>		<b>1</b>
Autres engagements reçus		1
<b>Total des engagements reçus (*)</b>	<b>14 187 160</b>	<b>12 984 268</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>		
<i>Engagements de garantie</i>	<i>1 160 136</i>	<i>1 157 144</i>
<i>Autres engagements reçus</i>		<i>1</i>

Un engagement de financement reçu de la Banque Centrale Européenne a été enregistré au 31 décembre 2022 pour un montant de 7 722,53 Meur contre 6 557,13 Meur en 2021.

**Note 25 : Instruments financiers à terme et change au comptant**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	VNC 12/22	Juste valeur 12/22
<b>Couverture du risque de change</b>					
<u>Swap de devises</u>					
Achats (Emprunts) de swaps de devises	94 020	36 097		130 117	66 662
Ventes (Prêts) de swaps de devises	93 025	35 942		128 967	104 998
<u>Opérations de change à terme</u>					
Achats de change à terme	1 449 624			1 449 624	1 513 097
Ventes de change à terme	1 466 236			1 466 236	1 476 306
<u>Opérations de change au comptant</u>					
Achats de change au comptant	1 997			1 997	1 997
Ventes de change au comptant	24 547			24 547	24 547
<u>Opérations en devises</u>					
Devises prêtées non encore livrées	16 877			16 877	16 877
<b>Couverture du risque de taux</b>					
<u>Swap de taux</u>					
Achats (Emprunts) de swaps de taux	12 726 744	13 206 123	250 000	26 182 867	25 061 602
Ventes (Prêts) de swaps de taux	12 726 744	13 206 123	250 000	26 182 867	25 098 237

La juste valeur correspond au nominal des instruments financiers ajusté à sa valeur de marché.

Ventilation par nature	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	VNC 12/21	Juste valeur 12/21
<b>Couverture du risque de change</b>					
<u>Swap de devises</u>					
Achats (Emprunts) de swaps de devises	149 058	45 137		194 195	188 562
Ventes (Prêts) de swaps de devises	144 841	45 466		190 307	192 203
<u>Opérations de change à terme</u>					
Achats de change à terme	911 591			911 591	1 115 124
Ventes de change à terme	918 006			918 006	1 094 581
<u>Opérations de change au comptant</u>					
Achats de change au comptant	229			229	229
Ventes de change au comptant	4 327			4 327	4 327
<u>Opérations en devises</u>					
Devises prêtées non encore livrées	32 631			32 631	32 631
<b>Couverture du risque de taux</b>					
<u>Swap de taux</u>					
Achats (Emprunts) de swaps de taux	15 578 187	9 975 772	750 000	26 303 959	24 566 133
Ventes (Prêts) de swaps de taux	15 578 187	9 975 772	750 000	26 303 959	24 664 013

La juste valeur correspond au nominal des instruments financiers ajusté à sa valeur de marché.

**Note 26 : Actifs et passifs en devises**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Contre valeur en euros des actifs en devises	2 456 732	2 250 129
Contre valeur en euros des passifs en devises	698 275	948 609

**Note 27 : Intérêts et produits assimilés**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Intérêts et produits sur opérations avec les établissements de crédit	305 861	147 275
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	734 705	774 399
Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	200 023	235 095
Intérêts et produits sur autres opérations	3 813	2 229
<b>Total des intérêts et produits assimilés</b>	<b>1 244 402</b>	<b>1 158 998</b>

**Note 28 : Intérêts et charges assimilées**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit	(137 878)	(105 216)
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	(518 967)	(544 865)
Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(156 447)	(140 388)
Intérêts et charges sur dettes subordonnées	(22 313)	(22 304)
Intérêts et charges sur autres opérations	(2)	
<b>Total des intérêts et charges assimilées</b>	<b>(835 607)</b>	<b>(812 773)</b>

**Note 29 : Produits nets sur opérations de crédit-bail et assimilées**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>769 405</b>	<b>696 692</b>
Loyers	719 233	648 478
Intérêts de retard	2 319	2 980
Plus-values sur cession immobilisations	47 971	45 079
Perte sur créances irrécouvrables (part intérêts)	(200)	(235)
Reprises de provisions	1 248	1 651
Dotations aux provisions	(1 166)	(1 261)
<b>Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>(679 333)</b>	<b>(649 309)</b>
Dotation aux amortissements	(587 260)	(557 014)
Etalement des commissions et autres charges versées	(52 070)	(53 400)
Moins-values sur cession immobilisations	(36 969)	(35 439)
Autres charges	(3 034)	(3 456)
<b>Total sur opérations de crédit bail et assimilées</b>	<b>90 072</b>	<b>47 383</b>

**Note 30 : Opérations de location simple**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Produits sur opérations de location simple</b>	<b>61 750</b>	<b>61 190</b>
Loyers	54 983	58 374
Intérêts de retard	18	39
Plus-values sur cession immobilisations	6 749	2 777
<b>Charges sur opérations de location simple</b>	<b>(47 337)</b>	<b>(44 452)</b>
Dotation aux amortissements	(39 813)	(41 526)
Etalement des commissions et autres charges versées	(47)	(60)
Moins-values sur cession immobilisations	(7 301)	(2 863)
Autres charges	(176)	(3)
<b>Total sur opérations de location simple</b>	<b>14 413</b>	<b>16 738</b>

**Note 31 : Revenus des titres à revenu variable**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Revenus du portefeuille de placement	113 079	127 648
Revenus des parts dans les entreprises liées et titres de participations	421 792	449 920
<b>Total des revenus des titres à revenu variable</b>	<b>534 871</b>	<b>577 568</b>

**Note 32 : Commissions**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Commissions (Produits)</b>	<b>52 078</b>	<b>55 129</b>
Commissions clientèles	7 960	8 317
Commissions titres	3	135
Commissions autres	44 115	46 677
<b>Commissions (Charges)</b>	<b>(28 202)</b>	<b>(26 054)</b>
Commissions établissements de crédit	(665)	(394)
Commissions clientèles	(93)	(148)
Commissions titres	(383)	(7)
Commissions autres	(27 061)	(25 505)
<b>Total des commissions (*)</b>	<b>23 876</b>	<b>29 075</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>5 278</i>	<i>5 919</i>

**Note 33 : Gains ou pertes sur portefeuilles de négociation ou de placement**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</b>	<b>(2 880)</b>	<b>(1 277)</b>
Opérations de changes	(2 881)	(1 276)
Opérations de taux	1	(1)
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilées</b>	<b>(135 487)</b>	<b>(2 365)</b>
Gains ou perte sur opérations de portefeuilles de placement et assimilées		(5 715)
Dotations aux provisions	(135 713)	(3 908)
Reprises de provisions	226	7 258
<b>Total des gains ou perte sur opérations financières</b>	<b>(138 367)</b>	<b>(3 642)</b>

**Note 34 : Autres produits d'exploitation**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>202 573</b>	<b>187 366</b>
Transferts de charges (dt ind. d'assurances reçues sur sinistres véhicules)	6 278	6 278
Opérations faites en commun	8 100	8 123
Autres produits d'exploitation bancaire	188 195	172 965
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>23 491</b>	<b>22 642</b>
Produits des prestations des activités de service	18 700	19 659
Autres produits d'exploitation	4 791	2 983
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>	<b>226 064</b>	<b>210 008</b>

**Note 35 : Autres charges d'exploitation**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(8 757)</b>	<b>(5 593)</b>
Opérations faites en commun	(72)	
Autres charges d'exploitation bancaire	(5 344)	(4 880)
Variation des provisions pour risques et charges d'exploitation bancaire	(3 341)	(713)
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>(10 218)</b>	<b>(5 450)</b>
Charges des prestations des activités de service	(7 424)	(6 410)
Autres charges d'exploitation	(1 012)	(1 342)
Variation provisions pour autres risques et charges d'exploitation	(1 782)	2 302
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>(18 975)</b>	<b>(11 043)</b>

**Note 36 : Charges générales d'exploitation**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Frais de personnel</b>	<b>(146 119)</b>	<b>(127 034)</b>
Salaires et traitements	(66 570)	(61 990)
Charges sociales sur retraites	(3 604)	(2 197)
Autres charges sociales	(15 089)	(14 836)
Refacturation des frais de personnel	(57 733)	(45 103)
Autres frais de personnel	(3 123)	(2 908)
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(135 415)</b>	<b>(145 940)</b>
Impôts et taxes	(35 257)	(32 529)
Travaux, fournitures et services extérieurs	(95 454)	(87 306)
Charges non étalables versées à des tiers	(25 859)	(33 466)
Variation des dépréciations des autres frais administratifs	(15)	(40)
Refacturation des frais administratifs	21 170	7 401
<b>Total des autres charges générales d'exploitation (*)</b>	<b>(281 534)</b>	<b>(272 974)</b>
<i>(*) dont honoraires de commissariat aux comptes sur audit légal</i>	<i>(483)</i>	<i>(403)</i>

Les organes d'administration et de direction ne sont pas rémunérés au titre de leurs mandats.

Concernant les honoraires des commissaires aux comptes, les services autres que la certification des comptes fournis par KPMG Audit au cours de l'exercice à RCI et aux entités qu'elle contrôle concernent essentiellement (i) des lettres de confort dans le cadre d'émissions obligataires (ii) des missions d'attestation portant notamment sur des informations RSE, et (iii) des procédures convenues réalisées principalement pour des raisons de réglementation locale. Les services autres que la certification des comptes fournis par Mazars Audit au cours de l'exercice à RCI et aux entités qu'elle contrôle concernent (i) des lettres de confort dans le cadre d'émissions obligataires, (ii) des procédures convenues réalisées principalement pour des raisons de réglementation locale.

Effectif moyen	12/2022	12/2021
France		
Union européenne (hors France)	992	982
- dont Effectifs inscrits	976	966
- dont Personnel mis à la disposition de la société	16	16
Reste du monde	18	20
- dont Effectifs inscrits	18	18
- dont Personnel mis à la disposition de la société		2
<b>Total</b>	<b>1 010</b>	<b>1 002</b>

**Note 37 : Coût du risque par catégorie de clientèle**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
<b>Coût du risque sur opérations de location</b>	<b>2 923</b>	<b>10 788</b>
Dotations aux provisions	(7 476)	(10 294)
Reprises de provisions	9 719	19 413
Abandons de créances	(357)	(212)
Récupérations sur créances amorties	1 037	1 881
<b>Coût du risque sur opérations de crédit</b>	<b>(70 778)</b>	<b>(52 917)</b>
Dotations aux provisions	(39 743)	(47 490)
Reprises de provisions	45 216	64 417
Abandons de créances	(81 277)	(73 914)
Récupérations sur créances amorties	5 026	4 070
<b>Coût du risque sur autres opérations avec la clientèle</b>	<b>(4 996)</b>	<b>(429)</b>
Dotations aux provisions	(2 698)	
Abandons de créances	(2 298)	(430)
Récupérations sur créances amorties		1
<b>Coût du risque sur autres opérations</b>	<b>(15 772)</b>	<b>(4 583)</b>
Dotations aux provisions	(23 648)	(14 655)
Reprises de provisions	7 876	10 072
<b>Total du coût du risque (*)</b>	<b>(88 623)</b>	<b>(47 141)</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(2 698)</i>	

**Note 38 : Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2022	12/2021
Gains ou pertes sur immobilisations financières	(82 204)	(41)
Gains ou pertes sur immobilisations corporelles		(14)
<b>Total des gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>(82 204)</b>	<b>(55)</b>

**Note 39 : Impôts sur les bénéfices**

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Les succursales sont imposées dans chacun des pays d'exercice de leur activité.

Pour ses activités françaises, RCI Banque est incluse dans le périmètre de l'intégration fiscale de RENAULT SAS. A ce titre, ses résultats fiscaux sont intégrés à ceux de sa société - mère, à qui elle verse l'impôt sur les sociétés correspondant. Le principe retenu est que la charge fiscale de RCI Banque est identique à celle que la société aurait supportée si elle n'avait pas été membre du Groupe.

**Note 40 : Résultat par secteurs d'activité**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par nature et zones géographiques d'implantation</b>	<b>France</b>	<b>UE (hors France)</b>	<b>Reste du monde</b>	<b>Total 12/22</b>
<b>Financement Clientèle</b>				
Produit net bancaire		570 770		570 770
Résultat brut d'exploitation		373 040		373 040
Résultat d'exploitation		293 384		293 384
Résultat courant avant impôt		295 858		295 858
<b>Financement Réseaux</b>				
Produit net bancaire		71 205	30 845	102 050
Résultat brut d'exploitation		49 627	26 607	76 234
Résultat d'exploitation		59 561	26 607	86 168
Résultat courant avant impôt		59 764	26 607	86 371
<b>Activités de refinancement</b>				
Produit net bancaire	467 929			467 929
Résultat brut d'exploitation	407 887			407 887
Résultat d'exploitation	388 986			388 986
Résultat courant avant impôt	304 105			304 105
<b>Toutes activités</b>				
Produit net bancaire	467 929	641 975	30 845	1 140 749
Résultat brut d'exploitation	407 887	422 667	26 607	857 161
Résultat d'exploitation	388 986	352 945	26 607	768 538
Résultat courant avant impôt	304 105	355 622	26 607	686 334

<b>Ventilation par nature et zones géographiques d'implantation</b>	<b>France</b>	<b>UE (hors France)</b>	<b>Reste du monde</b>	<b>Total 12/21</b>
<b>Financement Clientèle</b>				
Produit net bancaire		535 259		535 259
Résultat brut d'exploitation		339 328		339 328
Résultat d'exploitation		266 989		266 989
Résultat courant avant impôt		266 979		266 979
<b>Financement Réseaux</b>				
Produit net bancaire		72 492	15 316	87 808
Résultat brut d'exploitation		53 933	13 125	67 058
Résultat d'exploitation		81 852	13 128	94 980
Résultat courant avant impôt		81 848	13 128	94 976
<b>Activités de refinancement</b>				
Produit net bancaire	589 245			589 245
Résultat brut d'exploitation	530 462			530 462
Résultat d'exploitation	527 738			527 738
Résultat courant avant impôt	527 697			527 697
<b>Toutes activités</b>				
Produit net bancaire	589 245	607 751	15 316	1 212 312
Résultat brut d'exploitation	530 462	393 261	13 125	936 848
Résultat d'exploitation	527 738	348 841	13 128	889 707
Résultat courant avant impôt	527 697	348 827	13 128	889 652

## TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Détail des participations dont la valeur excède 1% du capital de la société (en KEUR et référentiel IFRS)	Pays	Capital social	Capitaux propres (hors capital social)	% de détention	Résultats nets du dernier exercice clos
<b>Filiales détenues à + de 50%</b>					
Mobilize Pay	France	10 000		100,00%	0
Mobilize Lease & CO S.A.S	France	5 000		100,00%	0
OVERLEASE (EX RLT SERVICE)	Espagne	6 000	1 809	100,00%	1 901
SL RCI financial services BV	Pays-Bas	1 500	17 128	100,00%	7 504
RCI FINANCE SA	Suisse	4 062	64 672	100,00%	12 953
COURTAGE SA	Argentine	0	12 506	95,00%	10 856
SL RCI Leasing Romania s.r.l.	Roumanie	3 350	14 470	100,00%	5 223
Renault Crédit Zrt	Hongrie	200	2 597	100,00%	801
RCI Finance Maroc	Maroc	25 972	37 627	100,00%	4 535
SL RCI Finance CR Sro	R. Tchèque	6 303	5 621	100,00%	2 099
SL RCI Korea	Corée	56 172	202 609	100,00%	19 457
BANCO RCI BRASIL S.A.	Brésil	174 729	51 081	60,11%	28 451
ROMBO COMPANIA FINANCIERA	Argentine	317	3 980	60,00%	1 295
DIAC	France	415 101	1 481 708	100,00%	(4 696)
RENAULT AUTOFIN SA (EX. RENAUL	Belgique	800	33 788	100,00%	6 014
SL RCI FINANCIAL SERVICIES	Belgique	1 100	4 125	100,00%	2 068
SL RENAULT CREDIT POLSKA	Pologne	14 848	8 607	100,00%	11 234
SL RENAULT LEASING CZ	R. Tchèque	2 903	18 729	50,00%	4 795
CONSORCIO RENAULT DO BRASIL	Brésil	1 290	4 937	99,92%	(558)
RCI SERVICES LTD	Malte	10 000	(100 936)	100,00%	167 233
SOC DE PART RCI BRASIL LTDA	Brésil	17 737	(263)	100,00%	3 392
RN Finance RUS LLC	Russie	455	2 128	100,00%	(945)
RCI Usluge d.o.o	Croatie	1 566		100,00%	581
RN SF B.V.	Pays-Bas	142 742	76 429	50,00%	(220 842)
RCI Colombia SA Comp.de financ	Colombie	45 470	12 898	51,00%	13 620
RCI Bank UK Ltd	GB	327 422	(118 424)	100,00%	340 529
BIPICAR MOBILITY SL	Espagne	2 524	12 935	100,00%	(5 307)
<b>Participations détenues entre 10% et 50%</b>					
KADENSIS	France	28 950	(6 191)	14,00%	0
ORFIN Finasman Anonim Sirketi	Turquie	7 764	16 766	50,00%	5 325
NRSFI India Private Limited	Inde	80 525	33 017	30,00%	8 230

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations (en KEUR)	Filiales		Participations		Autres sociétés	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable brute des titres détenus	1 185 006	932 666		138 683	4 000	30 000
Valeur comptable nette des titres détenus	1 177 948	919 353		67 101	4 000	24 220
Prêts et avances consentis par la société	11 449 880	2 870 146			0	
Cautions et avals donnés par la société	0	776 993			0	
Dividendes encaissés par la société	0	419 220		2 569	0	3

**RCI Banque S.A.**  
OPÉRANT SOUS LA MARQUE COMMERCIALE

**M****BILIZE**  
**FINANCIAL SERVICES**

**HONORAIRES DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

**31 Décembre 2022**

## Annexes Honoraires des CAC et Réseau

	Réseau CAC ERNST&YOUNG		Réseau CAC MAZARS		Réseau KPMG		Réseau CAC AUTRES		TOTAL Honoraires tous réseaux	
	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%
FXR401	Audit légal stricto sensu	NA	1 897	99,54%	1 300	99,31%	139	85,26%	3 336	98,76%
FXR402	Services nécessairement rendus en raison d'une réglementation locale	NA	5	0,26%	9	0,69%	22	13,59%	36	1,07%
FXR403	Services habituellement fournis par les commissaires aux comptes	NA	4	0,19%			2	1,15%	6	0,17%
<b>FXR-T40XQ</b>	<b>Audit légal et prestations assimilées</b>		<b>1 906</b>	<b>98,44%</b>	<b>1 309</b>	<b>97,91%</b>	<b>163</b>	<b>100,00%</b>	<b>3 378</b>	<b>98,30%</b>
FXR501	Conseil fiscal, juridique et social	NA								
FXR502	Conseil en organisation	NA								
FXR503	Autres prestations de conseil	NA	30	100,00%	28	100,00%			58	100,00%
<b>FXR-T50XQ</b>	<b>Prestations de service autorisées hors audit légal ayant nécessité une approbation</b>		<b>30</b>	<b>1,56%</b>	<b>28</b>	<b>2,09%</b>			<b>58</b>	<b>1,70%</b>
<b>ex</b> <b>DFAN-T60X</b>	<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>		<b>1 936</b>	<b>100%</b>	<b>1 337</b>	<b>100%</b>	<b>163</b>	<b>100%</b>	<b>3 436</b>	<b>100%</b>